



Hygiène et santé publique

1790-1948

5 M 1 - 262

Préfecture du Rhône, 5^e division, 1^{er} bureau

Agathe Henriot

2005

ARCHIVES

Introduction

La sous-série 5 M « hygiène et santé publique » des Archives départementales du Rhône regroupe les archives des services de la préfecture chargés des questions d'hygiène et de santé publique de 1800 à 1940. Celle-ci complète, par la richesse des informations que l'on y trouve, la diversité des dossiers qui constituent la série M, intitulée « administration générale et économie ». Cette sous-série retrace l'évolution des progrès sanitaires et la surveillance en matière d'hygiène dans le département du Rhône.

Les services chargés de l'hygiène à cette période étaient rattachés au 1^{er} bureau de la 5^e division de la préfecture, sauf au début du XIX^e siècle où leurs attributions revenaient à la 1^e division. C'est par l'intermédiaire de ces différents services de l'hygiène, conseils d'hygiène et commissions sanitaires, services des épidémies, de la désinfection et de la vaccine, police médicale et service sanitaire, que la préfecture intervient en matière d'action sanitaire et agit en conséquence pour l'application des mesures générales contre l'insalubrité et la propagation des épidémies.

Jusqu'à présent, ce fonds était coté provisoirement 5 Mp. Il occupait environ 12 mètres linéaires et comptait 72 articles. Le seul outil de recherche disponible demeurait tout à fait sommaire et peu fiable dans la mesure où il ne donnait que très peu d'indications sur le contenu des dossiers. Certains d'entre eux n'étaient identifiés que sous le titre « hygiène : affaires diverses ». De plus, le classement de cette sous-série ne permettait pas vraiment une recherche pratique et approfondie car il était pour ainsi dire inexistant. Aussi, dans l'état où se trouvait le fonds après de multiples consultations et brassages, il semblait difficile de ne pas le remanier dans son ensemble afin de reconstituer des dossiers et en faire ressortir toute la richesse.

Suite à une analyse rigoureuse de chaque pièce, la réorganisation du fonds fut, dans la mesure du possible, établie en vue de respecter, d'une part, sa logique historique, et, d'autre part, son organisation originelle. Cet enjeu n'en fut pas moins périlleux que les documents se trouvaient dispersés à travers le fonds. Néanmoins, au vu des informations récoltées au cours du travail de classement, le fonds semble s'articuler autour de cinq grands ensembles : tout d'abord, l'organisation des services de l'hygiène et l'adoption de la loi du 15 février 1902 sur la protection de la santé publique ainsi que le personnel médical, les mesures générales d'hygiène et la surveillance sanitaire forment une première grande subdivision ; d'autre part figurent dans une seconde partie les dossiers qui concernent les eaux minérales et les établissements thermaux ; ensuite, la lutte contre les épidémies constitue un volet spécifique qui se distingue des autres mesures sanitaires ; puis l'essor et la diffusion de la vaccination comme suite logique au domaine précédent ; enfin, la lutte contre les maladies vénériennes et plus précisément la réglementation de la prostitution représente un ensemble de dossiers important qui s'intègre dans la cinquième partie du plan de classement. Ces dossiers couvrent la période 1790-1948 et constituent 262 articles. Il faut également rappeler que la partie volumineuse et considérable de cette sous-série consacrée aux établissements dangereux, incommodes ou insalubres a été classée auparavant et fait l'objet d'un répertoire numérique spécifique.

L'étude de la sous-série 5 M permet de percevoir les actions, les innovations et les découvertes qui ont contribué de manière significative à l'amélioration de la santé publique, car c'est au XIX^e siècle que s'amorce dans les pays en voie d'industrialisation une véritable révolution sanitaire. En effet, les pouvoirs publics soutenus par les médecins sont convaincus de l'influence de l'hygiène sur la santé publique et encouragent alors le développement généralisé des pratiques de propreté afin d'augmenter l'espérance de vie et faire chuter le taux de mortalité infantile. On remarque notamment des changements comportementaux vis à vis de l'hygiène corporelle, du nettoyage de l'habitat, de

l'hygiène domestique, de l'alimentation et de l'assainissement en général, ainsi qu'une évolution considérable en matière d'institutions et de législation sanitaires.

LA LÉGISLATION ET LES INSTITUTIONS SANITAIRES FRANÇAISES : LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CONSCIENCE ET D'UNE RESPONSABILITÉ PUBLIQUE EN FAVEUR DE LA SANTÉ

L'organisation des services de l'hygiène et l'adoption de la loi du 15 février 1902 sur la protection de la santé publique¹

Jusqu'à l'année 1902, les textes réglementaires ne faisaient pas défaut, mais ils étaient jugés inefficaces, car très laxistes et donc peu appliqués. Ainsi, une nouvelle loi sur la santé publique était réclamée depuis quelques temps, et celle-ci constitua à l'évidence un réel progrès dans l'histoire de la législation sanitaire moderne.

Depuis les prémices de l'organisation sanitaire administrative, les organismes consultatifs et les services de l'hygiène sont chargés de mettre en œuvre les politiques d'hygiène et de santé publique au niveau départemental et communal. Ainsi en 1802 est créé le conseil de salubrité de Paris, précédant la création des conseils de salubrité dans les départements. Le conseil de salubrité du Rhône est formé en 1822, ses membres sont nommés par le président du conseil qui n'est autre que le préfet. Par la suite, les municipalités instaurent à leur tour un service d'hygiène de proximité, leur permettant ainsi d'être plus au fait des éventuels problèmes d'insalubrité. Le conseil municipal de salubrité de Lyon est institué par arrêté municipal en 1831.

La loi de 1902 crée dans chaque département un conseil d'hygiène départemental et des commissions sanitaires pour chaque circonscription administrative du département. Ceux-ci remplacent le conseil d'hygiène publique et de salubrité (ancien conseil de salubrité) et les commissions d'hygiène publique, tous institués par arrêté du gouvernement le 18 décembre 1848. Le conseil général du Rhône, auquel il revient désormais de délibérer « sur la division du département en circonscriptions sanitaires » (art. 20), a délimité trois commissions sanitaires pour les arrondissements de Lyon, Villefranche-sur-Saône et Tarare. Dès lors, le conseil et les commissions sont obligatoirement consultés sur les sujets généraux d'hygiène.

Le conseil d'hygiène départemental se compose de dix membres au moins et de quinze au plus élus pour quatre ans. Il comprend nécessairement deux conseillers généraux élus par leurs collègues, trois médecins, dont un de l'armée de terre ou de mer, un pharmacien, l'ingénieur en chef, un architecte et un vétérinaire. Le préfet préside le conseil et nomme pour deux ans un vice-président et un secrétaire chargé de rédiger les délibérations du conseil.

Chaque commission sanitaire est composée de cinq membres au moins et de sept au plus, choisis dans la circonscription et élus pour quatre ans. Elle comprend nécessairement un conseiller général élu par ses collègues, un médecin, un architecte et un vétérinaire. Le sous-préfet est le président de la commission sanitaire.

Les attributions du conseil et des commissions sont très importantes. En effet, ces organismes s'occupent de l'assainissement, la prévention des épidémies et des épizooties, la propagation de la vaccine, le secours aux indigents, les conditions sanitaires des populations industrielles et agricoles, la salubrité des ateliers, écoles, hôpitaux, maisons d'aliénés, établissements de bienfaisance, casernes, prisons, dépôts de mendicité, asiles, etc., les questions relatives aux enfants trouvés, la qualité des aliments et produits livrés au commerce, l'amélioration des établissements d'eaux minérales, les demandes en autorisation des établissements dangereux, insalubres et incommodes, les grands travaux d'utilité publique². La loi de 1902 ajoutait à ces matières les questions de l'alimentation en eau potable

¹ Entrée en vigueur le 19 février 1902.

² Article 9 du décret du 18 décembre 1848.

des agglomérations, les statistiques médicales, les règlements sanitaires communaux et de manière générale toutes les questions intéressant la santé publique.

D'autre part, nombre des dispositions de cette loi ont permis d'établir des institutions et mesures sanitaires fiables :

- le comité consultatif d'hygiène publique de France institué par un arrêté du gouvernement du 10 août 1848 (ancien conseil supérieur de santé de France établi par l'ordonnance royale du 7 août 1822) est remplacé par le conseil supérieur d'hygiène publique de France. Il a pour mission d'éclairer l'autorité supérieure sur toutes les questions sanitaires ;
- les bureaux municipaux d'hygiène chargés de l'application de la loi sous l'autorité du maire sont créés dans les villes de plus de 20 000 habitants ;
- le service de contrôle et d'inspection de l'hygiène créé à l'instigation du préfet du Rhône en 1905 (5 M 83). Au mois d'octobre 1935 un décret de loi organise les inspections départementales d'hygiène. L'article 1 pose comme principe que le service d'inspection et de contrôle de la santé publique institué par la loi du 15 février 1902 est obligatoire dans chaque département, ainsi que la création d'un poste de directeur départemental d'hygiène nommé par le ministre de la Santé. Le décret prévoit par ailleurs que les bureaux municipaux d'hygiène passent sous le contrôle de l'inspecteur départemental ;
- le service de la désinfection ;
- les règlements sanitaires des communes adoptés par les maires afin de protéger la santé publique (article 1 de la loi). On peut noter cependant que, si cette mesure est une des plus importantes de la loi de 1902, les documents sur ce sujet sont en revanche très pauvres puisque aucun règlement sanitaire n'a été conservé (5 M 2) ;
- la tenue des casiers sanitaires des communes (5 M 90-91) pour agir contre la mortalité excessive dans les villes ;
- la vaccination et la déclaration de maladies contagieuses qui deviennent obligatoires.

Cette loi n'a pas abordé la question de la concentration de tous les services sanitaires en un service unique grâce à la création d'un ministère de l'Hygiène publique. Jusqu'alors, les questions intéressant l'hygiène et la salubrité publiques étaient communément rattachées au ministère du Commerce et de l'Industrie (jusqu'en 1888) ou au ministère de l'Intérieur (à partir de 1889). Un décret du 27 janvier 1920 signé de Raymond Poincaré créa, pour la première fois un ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales. Néanmoins tout au long des années vingt et trente, cinq à six ministères et un nombre élevé de directions ont conservé leurs attributions en matière sanitaire.

De nombreux bilans, statistiques et comptes rendus de travaux transmis par le département du Rhône au ministère demeurent consultables. Ils ont été classés chronologiquement (5 M 88-91). Ceux-ci servaient au contrôle du bon fonctionnement des institutions et services liés à l'hygiène, à la gestion du budget correspondant, et apparaissent comme un témoignage de l'évolution sanitaire en France.

Réglementation et protection des personnes civiles au cours de la Première guerre mondiale

Un ensemble important de dossiers concerne plus spécialement la réglementation et la protection des personnes civiles au cours de la Première guerre mondiale. En effet, l'état de siège et le passage à l'économie de guerre ont engendré une réorganisation dans l'ensemble du pays : face à la pénurie, le gouvernement mobilise la main d'œuvre, assure le ravitaillement et instaure le système du rationnement.

De 1915 à 1920, les instructions en matière de restriction de la consommation de gaz et d'électricité se succèdent. Il s'agit, dans l'intérêt de la défense nationale, de prendre des mesures pour assurer la conservation des stocks de combustible nécessaires au fonctionnement régulier des usines productrices de gaz et d'électricité. Les établissements publics ou privés, de commerce, de spectacles et les débits de boissons sont donc soumis à une limitation de leur consommation de gaz et d'électricité. Une commission des dérogations prévue à l'article 8 de l'arrêté du 2 janvier 1917 permet néanmoins d'obtenir une extension de la consommation fixée. Pour certaines catégories d'abonnés, (les établissements travaillant pour la défense nationale, les œuvres de bienfaisance, les édifices culturels, ou encore les ambassades par exemple) des dérogations de principe permettent de donner immédiatement satisfaction aux réclamations ; pour les cas particuliers qui ne sont pas prévus par le programme de dérogation, ils sont laissés à l'appréciation de la commission. De façon complémentaire, la distribution du gaz et de l'électricité fut aussi réglementée.

De même, la consommation et la vente des denrées alimentaires, et plus particulièrement l'abattage, la vente et la consommation du bétail et de la viande de boucherie furent rigoureusement contrôlés afin de sauvegarder l'approvisionnement en viande de la population civile et prévenir toute tentative de spéculation illicite et toute hausse anormale des prix. Des mesures de protection des réservoirs, sources et réseaux d'alimentation en eau furent prises contre les tentatives de destruction possibles et contre l'introduction dans les réservoirs de canalisation de germes de contamination.

Le dossier 5 M 13 regroupe les mesures prévues par les autorités pour mettre la population exposée aux attaques aériennes à l'abri des effets des bombardements ennemis. Parmi les documents conservés, on trouve notamment une liste des lieux pouvant servir d'abris à Lyon.

D'autres documents renseignent sur les institutions et les établissements formés pour le secours et la rééducation des invalides de la guerre, avec notamment la création de l'Office national des mutilés et des réformés de la guerre (arrêté interministériel du 2 mars 1916) qui correspond à un des premiers établissements spécialisés ayant pour mission de développer une action sociale individualisée. Par la suite, le gouvernement fut amené à créer l'Office national des pupilles de la Nation (loi du 29 juillet 1917), un Office national des mutilés et réformés de guerre (loi du 2 janvier 1918), et un Office national du combattant (loi du 19 décembre 1926). Ces différents offices ont pu à peu être fusionnés pour devenir, en 1946, l'Office national des anciens combattants.

Enfin, la pénurie de locaux et de logements provoquée par les événements donnent lieu en 1918 à la création d'une commission de répartition des immeubles chargée d'attribuer les locaux vacants à divers services demandeurs, et plus particulièrement au Service de Santé américain. Nombre de bâtiments privés susceptibles d'être utilisés par le Service de Santé américain pour des hospitalisations sont recensés et affectés ; les dossiers conservés permettent de se faire une idée très précise du réaménagement urbain engendré par cette situation. Après la guerre, les stocks provenant de la démobilisation seront cédés aux établissements publics et les logements laissés vacants redistribués³.

Le personnel médical et paramédical

Avant le XIX^e siècle, les guérisseurs, « camelots, rebouteux, magnétiseurs, sorciers, etc. » auxquels on attribue des connaissances occultes et spécifiques, prolifèrent. Les professionnels de santé, c'est à dire les médecins, les chirurgiens, les officiers de santé, les dentistes, les sages-femmes et les pharmaciens, ne sont pas encore légalement reconnus.

Ce sont les lois du 19 ventôse et du 21 germinal an XI qui fixent la réglementation de l'exercice des professions sanitaires. Dès lors, deux catégories de praticiens sont créées pour les médecins et les pharmaciens : les docteurs en médecine et les pharmaciens de première classe sont

³ 5 M 15-17.

examinés et reçus par une des six écoles nationales de médecine ou une des quatre écoles publiques de pharmacie, et acquièrent ainsi le droit d'exercer sur l'ensemble du territoire. Les officiers de santé et les pharmaciens de 2^{ème} classe examinés par un jury départemental ne pouvaient cependant exercer leur profession que dans les départements où ils étaient reçus. De ce fait, de nombreuses demandes d'autorisation d'exercer et de dérogations étaient régulièrement réclamées. De façon complémentaire, ces lois définissaient l'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie. Il en va de même pour les personnes qui se destinent à la profession de sage-femme ou d'herboriste : celles-ci sont tenues de se présenter devant un jury médical pour recevoir un certificat d'aptitude. En conséquence, ceux qui pratiquaient l'art de guérir ou d'accoucher sans être munis de diplôme ou de lettre de réception étaient passibles d'une amende.

Les dossiers et registres des sessions annuelles d'examen du jury médical rassemblent des informations diverses sur les examens en eux-mêmes, sur les candidats et sur le déroulement des épreuves. À partir du 1^{er} janvier 1855 les jurys départementaux sont supprimés.

Les lois du 19 ventôse et du 21 germinal an XI imposent également un contrôle du personnel médical en exercice et des diplômes délivrés par le jury médical : les médecins, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens et herboristes sont tenus de se faire inscrire ou d'enregistrer leur diplôme au tribunal ou à la préfecture du lieu où ils souhaitent exercer, en présentant leur certificat d'aptitude délivré par le jury médical. Avant leur inscription, ils prêtent le serment de respecter le code des devoirs professionnels⁴. Les listes ainsi établies doivent être publiées chaque année par la préfecture et affichées dans les communes du département. C'est pourquoi autant de dossiers consacrés aux statistiques médicales ont été conservés ; il s'agit de relevés annuels du personnel médical en exercice⁵.

Un large ensemble de documents concerne plus particulièrement l'apprentissage et le contrôle de la pharmacie. La distinction entre deux catégories de pharmaciens résulte de l'organisation des écoles de pharmacie mise en place par la loi du 21 germinal an XI. Les candidats reçus par des jurys départementaux ne pouvaient s'établir qu'à l'intérieur du département en question. Le décret du 22 août 1854 reconnaît officiellement l'existence des pharmaciens de 1^{ère} et de 2^{ème} classe et impose des études théoriques à tous les candidats au diplôme de pharmacien. Peu à peu, la distinction entre les pharmaciens de 1^{ère} et de 2^{ème} classe s'est atténuée, si bien que le diplôme de 2^{ème} classe finit par être supprimé par la loi du 19 avril 1898, comme avait été auparavant supprimé le titre d'officier de santé par la loi du 30 novembre 1892.

L'inspection des officines des pharmaciens et des magasins des droguistes est réalisée par le jury médical du département. Le décret impérial du 3 mars 1859 attribue l'inspection annuelle aux conseils d'hygiène publique et de salubrité. Par la suite, une commission départementale d'inspection des pharmacies, drogueries, épiceries, fabriques et dépôts d'eaux minérales est créée pour que les pouvoirs publics représentés par les pharmaciens-inspecteurs surveillent la fabrication et la vente de médicaments. Depuis la loi de 1810 sur la vente de substances vénéneuses et remèdes secrets, les formules et nouvelles recettes sont soumises au jugement de la commission des remèdes secrets au sein de l'Académie de médecine. Le contrôle des médications interdites est supervisé par les ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture et du commerce. En 1850, les remèdes secrets approuvés par l'Académie de médecine peuvent être vendus librement par les pharmaciens en attendant que la recette soit insérée dans une nouvelle édition du Codex. Les dossiers 5 M 60-63 prouvent l'engouement des chercheurs, chimistes ou guérisseurs de l'époque pour le traitement des maux en tout genre. La loi du 1^{er} août 1905 précise les interdictions en matière de falsification des substances médicamenteuses⁶.

De même, une série de dossiers est consacrée à la profession de sage-femme. Suite à la loi du 19 ventôse an XI, l'hospice de la Charité de Lyon organise l'institution d'une école d'accouchement

⁴ Voir la cote 5 M 39.

⁵ Voir la cote 5 M 23-24.

⁶ Voir note 9.

destinée à former des sages-femmes sur le modèle de l'école de la Maternité de Paris. L'admission des élèves est prononcée par la direction d'administration des Hospices. La sélection des élèves est rigoureuse ; chaque année, des bourses leur sont affectées aux frais de l'administration des Hospices, du département du Rhône ou encore du département de la Loire. En 1882 la Faculté de Médecine de Lyon propose l'institution d'un enseignement gratuit pour les élèves sages-femmes.

La plupart des dossiers conservés sont nominatifs et constituent des demandes d'admission à l'école de la Charité et des demandes de bourse. Par ailleurs, on trouve dans ces documents des listes nominatives des élèves sages-femmes et des boursières ainsi que les résultats aux examens finaux pour l'obtention du diplôme de sage-femme.

Les mesures d'hygiène et la surveillance sanitaire

A la fin du XVIII^e siècle, les assemblées révolutionnaires se sont très sérieusement intéressées aux problèmes de l'hygiène publique. Valorisant les découvertes nouvelles de la science et l'importance capitale des prescriptions sanitaires, elles se préoccupèrent d'éveiller l'esprit public à cette nécessité : « Tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité de passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoyage, l'illumination, l'enlèvement des encombrements, la démolition ou la réparation des bâtiments menaçant ruine, l'interdiction de rien exposer aux fenêtres ou autre partie des bâtiments qui puisse nuire par sa chute, et celle de rien jeter qui puisse blesser ou endommager les passants ou causer des exhalaisons nuisibles »⁷ est dès lors confié à l'autorité municipale.

Des mesures sanitaires sont proposées pour purifier l'espace public, susciter l'intolérance à l'égard des odeurs excrémentielles, lutter contre tous les foyers de contagion⁸. Les nombreuses affiches de recommandations sanitaires qui se succèdent dans ce fonds attestent de cet enjeu. Il est vivement recommandé de ne pas nettoyer à sec, d'aérer les habitations, de faire entrer la lumière, d'éviter l'air vicié et l'atmosphère malsaine, de ne pas cracher à terre, d'adopter tous les procédés et techniques possibles de désinfection. Au XIX^e siècle, la rue est encore trop souvent utilisée comme latrines publiques, les water-closets importés d'Angleterre à la fin du XVIII^e siècle s'imposent lentement, mais les normes concernant la construction de fosses d'aisance sont peu à peu établies et leurs vidanges rendues obligatoires. Comme l'hygiène des rues, la qualité et la pureté de l'eau demeurent une préoccupation constante. Dans de nombreuses villes fut prise la décision d'installer des fontaines publiques. Toutes ces dispositions d'assainissement et de salubrité sont généralement adoptées par ordonnances de police ou arrêtés municipaux.

Une grande partie de ce fonds est constituée de dossiers de correspondance, de plaintes et de rapports de police (13 articles, de l'an IX à 1933) qui permettent de se faire une idée précise des problèmes liés à l'insalubrité de l'époque. Ces documents sont d'autant plus intéressants qu'ils sont le reflet de la sensibilité des personnes et témoignent de leurs inquiétudes : les ordures en putréfaction, les déchets de toutes natures, les pots de chambre déversés dans les cours des habitations, les carcasses mortes empilées, les égouts répandus... Les habitants ont souvent de nombreuses réclamations réitérées au cours des années.

Parmi ces plaintes, de nombreux dossiers se rapportent plus précisément au problème de l'insalubrité des logements.

L'adoption de la loi du 13 avril 1850 marque le début d'une réflexion plus vaste sur l'hygiène des habitants. Cette loi figure en premier lieu dans les règlements destinés à sauvegarder la santé publique. Dans son titre premier, la loi donne aux conseils municipaux la possibilité d'instituer des commissions spéciales dites « des logements insalubres » dont la mission consiste essentiellement à enquêter sur les cas d'insalubrité signalés à la mairie et de dresser des rapports prescrivant ou non des

⁷ Loi du 16-24 août 1790, titre XI, article 3.

⁸ Voir la loi du 10 juillet 1894 sur le tout-à-l'égout.

travaux d'assainissement ou des injonctions de mise en demeure. La loi de 1902 supprimera cette commission pour transférer ses attributions à la commission sanitaire. On peut ainsi trouver dans les dossiers concernant les logements insalubres les procès-verbaux des séances des commissions de Lyon et de la Croix-Rousse⁹. Par ailleurs, la loi de 1902 prévoit dans son article 12 les mesures sanitaires relatives aux immeubles, notamment les procédés d'épuration des eaux. Cette mesure provoque parfois des recours en justice. Les contentieux administratifs qui opposent les mairies de Lyon et d'Oullins à des particuliers dans le dossier 5 M 112 en sont un exemple. Le texte confirme les pouvoirs des maires en matière de salubrité des habitations et leur confère un droit de regard plus considérable sur la construction et l'entretien des logements. Les commissions sanitaires de circonscription sont invitées à leur donner leur avis.

Les dossiers d'instruction des logements et établissements insalubres sont quasiment toujours constitués de plaintes, de correspondance avec les maires, de rapports de la commission des logements insalubres ou de la commission sanitaire, de rapports de police et d'arrêtés municipaux. Ils ont été classés par communes, par date d'instruction, et selon leur nature, qu'il s'agisse de logements privés ou de bâtiments recevant du public. Ces dossiers couvrent une large période puisque le plus ancien remonte à 1824 et le plus récent date de 1933.

Le contrôle sanitaire des substances nuisibles à la santé publique fait l'objet de préoccupations de la part des pouvoirs publics, et de plaintes des consommateurs. Les dégâts produits au contact de matières dangereuses peuvent entraîner une hausse considérable de la mortalité au sein de la population. La fabrication de produits toxiques, l'emploi de matières dangereuses résultant d'activités industrielles, et tout particulièrement la vente alimentaire sont de plus en plus surveillés tout au long du XIX^e siècle. Les dossiers dont nous disposons sur le sujet illustrent la persévérance des autorités à contrôler le trafic de ces substances¹⁰. Le préfet de police, assisté par les services d'hygiène, assure l'application des lois et règlements concernant la vente de denrées alimentaires falsifiées ou corrompues. Parmi les textes relatifs à la répression et à la réglementation des fraudes « sur les denrées alimentaires, boissons, produits agricoles et naturels, engrais, substances pharmaceutiques, sérums, eaux minérales », la loi promulguée le 1^{er} août 1905 fait figure de proue car elle constitue une arme redoutable au service de la répression des fraudes alimentaires¹¹.

Plus particulièrement, la réglementation en matière vitivinicole existe depuis la loi du 28 avril 1816, avec notamment l'institution d'un contrôle sur le transport des vins et alcools. La loi de 1905 définit les tromperies et falsifications ; puis en 1906 est créé au sein du ministère de l'Agriculture le service de la répression des fraudes chargé de l'application de cette loi. En exécution des articles 1 et 2 de la loi du 29 juin 1907, la direction des services sanitaires et scientifiques de la répression des fraudes procède à la vérification des récoltes de vin et des déclarations d'appellation d'origine. Le décret du 30 juillet 1935 crée les appellations d'origine contrôlées (A.O.C.), et le décret du 19 décembre 1949 entraîne la création des vins délimités de qualité supérieure (V.D.Q.S.). Tout viticulteur est tenu de déclarer la vendange, la superficie et la production de ses vignes. Les dossiers 5 M 132 et 133 relèvent du contrôle des vins et des boissons alcooliques, et de leur élaboration. En effet, certains traitements nuisibles, comme le plâtrage ou l'acidification des vins, sont formellement interdits. La plupart des traitements autorisés font l'objet d'une déclaration au préalable et d'un contrôle particulier. Des prélèvements et vérifications par la dégustation sont systématiques ; ils donnent lieu à une série d'examen nécessaires pour garantir la protection de la population .

⁹ Voir les cotes 5 M 110-111.

¹⁰ Voir les cotes 5 M 128-132.

¹¹ « Seront punis : 1° - Ceux qui falsifieront des denrées servant à l'alimentation des hommes ou des animaux, des substances médicamenteuses, des boissons et des produits agricoles ou naturels destinés à être vendus ; 2° - Ceux qui exposeront, mettront en vente ou vendront les dites denrées ou produits agricoles ou naturels qu'ils sauraient être falsifiés ou corrompus ou toxiques ; 3° - Ceux qui exposeront, mettront en vente ou vendront des substances médicamenteuses falsifiées ; 4° - Ceux qui exposeront, mettront en vente ou vendront, sous forme indiquant leur destination, des produits propres à effectuer la falsification des denrées servant à l'alimentation de l'homme ou des animaux et des produits agricoles ou naturels et ceux qui auront provoqué à leur emploi par le moyen de brochures, circulaires, prospectus, affiches, annonces ou instructions quelconques », principes généraux de la loi, article 3.

Les documents qui traitent de l'hygiène dans les cimetières et des personnes décédées ne sont pas très volumineux mais font état des inquiétudes qui animent la population. Les mesures d'hygiène appliquées à la conservation et au transport des corps, les inhumations et les exhumations, la lutte pour la salubrité dans les cimetières sont autant de décisions motivées par la volonté d'empêcher la contamination des vivants, des aliments, de l'eau par les impuretés et les microbes venant des corps malsains ou en putréfaction, des tombes nombreuses, peu profondes ou pas étanches.

Des mesures exceptionnelles d'hygiène sont prises par les autorités en cas de danger imminent. Depuis la loi de 1902, le préfet peut ordonner l'exécution immédiate des mesures prescrites par les règlements sanitaires. L'urgence doit être constatée par un arrêté du maire. Les dossiers 5 M 135-136 évoquent notamment les crues de la Saône et du Rhône en 1910, et les problèmes d'hygiène durant la guerre de 1914-1918.

Les inondations furent particulièrement destructrices dans le Rhône, et les registres des délibérations des conseils municipaux ainsi que les arrêtés des maires et rapports des commissions sanitaires en séance exceptionnelle sont précieux pour l'histoire locale. Les efforts sont réalisés afin d'améliorer la salubrité dans les habitations, le réseau de distribution d'eau et de traitement des déchets jusqu'à ce que l'état sanitaire soit jugé bon et le risque d'épidémies écarté. Ainsi, le préfet de police prend les ordonnances énonçant les mesures d'assainissement, les désinfections sont systématiques, des rondes de police sont organisées.

Durant la guerre il s'agit d'améliorer l'état de santé de la population menacée démographiquement. La Ligue sanitaire française, constituée le 21 février 1914 au ministère de l'Intérieur a pour but de répandre en France et dans les colonies les principes d'hygiène générale. Là encore, les autorités donnent les instructions pour mettre la population à l'abri des redoutables épidémies fréquemment développées en temps de guerre.

Pour conclure, on peut remarquer que les divers congrès et expositions organisés au début du XX^e siècle contribuent également au développement d'une conscience et d'une responsabilité publique en faveur de la santé. Toutefois, aux préoccupations « classiques » de salubrité urbaine et d'assainissement s'ajoute la crainte de la contagion des maladies épidémiques parmi les populations. La culture du thermalisme en France en très forte hausse tout au long du XIX^e siècle précise la détermination d'une population désireuse de se régénérer et de se purifier.

EAUX MINÉRALES ET ÉTABLISSEMENTS THERMAUX

Toute une série de dossiers concerne les eaux minérales et les stations thermales du département. En premier lieu figurent les dossiers généraux consacrés à la réglementation : à partir de la publication de l'ordonnance royale de 1823, les eaux minérales naturelles, avant d'être livrées ou administrées au public, font l'objet d'une autorisation ministérielle et doivent être soumises à une inspection. Il est dès lors obligatoire de pouvoir subvenir aux frais d'inspection, de présenter pour garant un pharmacien légalement reçu et de faire approuver les formules de composition des eaux. Plusieurs dossiers relèvent du service de l'Inspection des établissements d'eaux minérales et de ses travaux d'inspection confiés à des docteurs en médecine et en chirurgie entre 1823 et 1912, ainsi que du contrôle des dépôts d'eaux minérales naturelles ou artificielles.

La loi du 14 juillet 1856 donne la possibilité, par décret en Conseil d'État, de déclarer d'intérêt public certaines sources et de leur assigner un périmètre de protection ; le décret du 8 septembre 1856 sur la conservation et l'aménagement des sources d'eaux minérales précise les modalités d'application de cette loi. De même, les autres activités, dépôts ou installations de nature à nuire directement ou indirectement à la qualité des eaux peuvent être soumis à autorisation. Ils peuvent également être suspendus ou interdits par le préfet. Le décret du 28 janvier 1860 détermine plus spécialement tout ce qui concerne l'exploitation et la surveillance des sources d'eaux minérales.

Enfin, le dossier coté 5 M 147 regroupe les archives de la station thermale de Charbonnières-les-Bains. La source, jadis exploitée par les Romains, fut redécouverte par l'abbé Marsonnat en 1778. En 1827, la station est pourvue d'un médecin-inspecteur des Eaux chargé d'en organiser l'exploitation. Très vite, les personnes souffrantes viennent en nombre boire l'eau apaisante et curative. Avec la découverte d'une seconde source en 1845, la station s'agrandit et propose désormais aux malades de se baigner et de bénéficier ainsi des vertus thérapeutiques de l'eau de Charbonnières devenue " les Bains". En 1843 la source est déclarée d'utilité publique et ouverte officiellement. Plus tard, en 1882, la station se dote d'un casino de jeux, mais après cinq ans d'une exploitation laborieuse il se trouve en état de liquidation. La commune de Charbonnières-les-Bains a été désignée station hydrominérale climatique et de tourisme par un décret du 9 avril 1927, après avoir fait l'objet de consultations obligatoires de plusieurs instances et notamment du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France. Un ensemble de documents concerne plus particulièrement le fonctionnement de la chambre d'industrie thermale de la station, et les modalités de la taxe de séjour fixée entre 1928 et 1931, époque à laquelle les frères Bassinet dirigent la Société des Eaux Minérales et décident de relancer la station, rouvrir le casino et donner la priorité aux spectacles.

Ainsi, l'engouement pour le thermalisme va de pair avec la consommation croissante d'eaux minérales dont les qualités sont toujours mieux contrôlées suite aux multiples vagues d'épidémies contractées au contact d'eaux contaminées. La lutte contre les épidémies représente en effet un enjeu de taille qui détermine l'évolution de la société.

LA LUTTE CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Au XIX^e siècle, des épidémies mortelles de choléra, tuberculose, fièvre jaune, typhoïde et variole balayent épisodiquement les villes de France. Elles font un nombre considérable de victimes. Les documents historiques dont nous disposons nous montrent que ces circonstances dramatiques ont perduré jusqu'à la toute fin du XIX^e siècle. Souffrir ou mourir d'une maladie infectieuse subsistait comme une sinistre fatalité qui pourtant commença à montrer des signes d'amélioration vers la moitié du XIX^e siècle pour faire accroître peu à peu l'espérance de vie. En observant les archives conservées, on réalise à quel point les conditions de vie de l'époque pouvaient être parfois insupportables : les rues paraissaient de véritables cloaques, les odeurs étaient intolérables, si bien que les miasmes étaient considérés comme la cause des maladies infectieuses contre lesquelles il fallait lutter sans ménagement.

Ces maladies engendrent ainsi de grandes préoccupations de la part des politiques sanitaires. En 1776 est créée la Société royale de Médecine, à l'origine « commission de médecine à Paris pour tenir une correspondance avec les médecins de province pour tout ce qui peut être relatif aux maladies épidémiques et épizootiques », puis réunie en 1778 à la « commission pour l'examen des remèdes secrets et des eaux minérales ». Elle rassemble des médecins de toute la France et son objectif est principalement axé sur la lutte contre les épidémies. Dissoute en 1793, elle se reforme en 1800 sous le nom de « Société de l'école de Médecine » et reprend la mission de collecter et publier les observations des médecins des départements. Enfin, la Société de l'école de Médecine fut dissoute en 1821, dès la création de l'Académie royale de Médecine le 20 décembre 1820¹² dont on peut consulter les rapports dans ce fonds.

Un service des médecins des épidémies est mis en place dans chaque arrondissement dès le 5 mai 1805. Par la suite, la loi du 3 mars 1822 et l'ordonnance du 7 août 1822 autorisent le gouvernement à prendre des mesures extraordinaires pour lutter contre les maladies épidémiques. Dès la création de ce service, les médecins peuvent être récompensés pour le dévouement dont ils font preuve à l'occasion de maladies épidémiques : le ministère leur décerne une médaille d'honneur des

¹² Ces fonds d'archives sont consultables à la bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine, 16 rue Bonaparte, 75006 Paris.

épidémies. Chaque année, les services de l'hygiène remettent un rapport complet des épidémies observées dans le département (5 M 151-152). On trouvera donc dans ces rapports généraux des informations sur tout type d'épidémies et les moyens de lutte et de prévention. En ce qui concerne les mesures de prophylaxie (prévention, signalement, désinfection) certaines dispositions employées au fil du temps s'avèrent particulièrement efficaces et deviennent progressivement obligatoires :

- l'aménagement des lieux de secours pour assurer l'isolement des malades contagieux ;
- l'établissement d'une police sanitaire qui régleme et contrôle l'entrée en France des bateaux, personnes, animaux ou objets en provenance de pays pour lesquels il existe une suspicion d'infection par une maladie contagieuse. Cette mesure fut spécialement appliquée durant l'épidémie de fièvre jaune qui toucha la France en 1821 (5 M 185), et pour l'épidémie de choléra de 1884 (5 M 178) dont les nombreux télégrammes de signalement des voyageurs dans les gares ont été conservés ;
- la création des services départementaux de désinfection, conformément à l'article 7 de la loi du 15 février 1902 ;
- enfin l'obligation pour tout médecin de déclarer à l'autorité publique les cas constatés de maladies transmissibles (loi de 1902, article 5).

Parallèlement aux documents sur l'organisation et le personnel du service des épidémies, les instructions des institutions sanitaires, les rapports généraux et enfin les mesures de protection des citoyens, les dossiers conservés concernent plus précisément différentes épidémies.

De nombreux documents permettent de suivre l'extension des diverses épidémies de choléra qui se sont succédées au cours du XIX^e siècle.

La première grande pandémie qui traverse toute l'Europe frappe dès 1831. La maladie se propage rapidement, elle fait plus de cent mille victimes en France. Dès lors, des commissions de salubrité exceptionnelles s'organisent dans les départements. Les ordonnances royales des 16 août et 21 septembre 1831 créent des Intendances et des commissions sanitaires chargées de rechercher et d'indiquer à l'autorité les moyens destinés à préserver le département de l'invasion du choléra, et de détruire ou d'atténuer les effets de la maladie. Par ailleurs, les conseils de salubrité continuent à éclairer l'autorité sur les mesures d'hygiène publique et de police médicale. Dans le Rhône, l'Intendance sanitaire, composée de douze membres qui siègent à Lyon, et la commission sanitaire de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône sont créées par arrêté préfectoral le 22 août 1831. Quelques mois plus tard, en avril 1832, alors que l'épidémie gagne du terrain, les récents services sanitaires institués pour lutter contre le choléra sont réorganisés : l'Intendance sanitaire du département du Rhône, supprimée par l'ordonnance royale du 10 avril 1832, prend le titre de commission centrale de salubrité, elle est présidée par le maire de Lyon ; la commission sanitaire de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône présidée par le maire de Villefranche-sur-Saône prend quant à elle le titre de commission de salubrité. Indépendamment de ces commissions, il est formé dans chaque canton des commissions spéciales dont les membres sont désignés sous le titre de « notables-commissaires ». Les commissions spéciales veillent à l'exécution des mesures de police sanitaire prescrites par les autorités. La commission spéciale de la ville de Lyon créée par arrêté municipal le 1^{er} octobre 1831 fut divisée par un arrêté de l'Intendance sanitaire du 6 septembre 1831 en sept sections sanitaires. Les services sanitaires soutenus par la population se mobilisent pour combattre ce fléau, mais en 1835 le choléra-morbus n'a pas encore disparu du Rhône.

L'épidémie de 1854 est tout aussi redoutée, et sont recensés quotidiennement des cas de choléra et de personnes décédées. Les états nominatifs et numériques dont nous disposons illustrent l'accroissement constant de la mortalité.

En 1884, une nouvelle vague envahit le département. La France est contaminée par ses ports : Toulon est particulièrement surveillée. On signalera notamment l'enquête de l'Académie de médecine sur cette épidémie sous la cote 5 M 180.

Enfin, la pandémie du début du XX^e siècle ne concerne le Rhône que très marginalement. Toutefois le contrôle sanitaire n'en est pas moins assidu.

La tuberculose est une affection des plus meurtrières. Les documents conservés datent de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Au cours de la Première guerre mondiale, la lutte contre la tuberculose s'intensifie. L'extension de la maladie contraint le gouvernement à prendre des mesures législatives. La première réunion de la commission de préservation contre la tuberculose en France a lieu au mois d'octobre 1903. Depuis sa fondation, elle communique annuellement au ministère de l'Intérieur un rapport général sur les résultats de ses travaux. Les lois Léon Bourgeois¹³ en 1916 et André Honnorat en 1919 créent notamment les dispensaires anti-tuberculeux et les sanatoriums destinés aux militaires réformés comme à la population civile. En Isère, le premier dispensaire antituberculeux est fondé en 1914. Par la suite, les dispensaires commenceront à se développer dans le Rhône. Il sera d'ailleurs constitué en 1917 un comité départemental de lutte contre la tuberculose. Ce dernier proposera à la commune de Saint-Bonnet-de-Mure la création d'un sanatorium, mais ce projet ne sera pas accueilli favorablement par le conseil municipal (5 M 188). La progressive disparition de cette maladie est à rapprocher du contrôle de l'alimentation, de l'amélioration des habitudes sanitaires et du nettoyage dans les habitations.

Durant le XIX^e siècle, variole, diphtérie, coqueluche, scarlatine, rougeole étaient des maladies si familières et particulièrement meurtrières qu'elles étaient considérées comme caractéristiques de l'enfance. Aussi, en observant les archives, on constate que les mesures de prévention et de protection de jeunes sujets étaient soigneusement contrôlées. Les instructions étaient davantage appliquées dans les écoles, ce qui contribua à améliorer peu à peu cette situation alarmante. Les opérations de désinfection pouvaient provoquer la fermeture des écoles suscitant parfois des protestations (5 M 197). Les instituteurs et institutrices étaient tenus de respecter les instructions et de dénombrer quotidiennement les cas de maladies contagieuses survenus dans leur classe.

Parmi les affections virales très contagieuses qui touchent les animaux et se transmettent aux hommes, la fièvre aphteuse, le charbon, la morve aiguë, le tétanos ou encore la rage (ou « hydrophobie ») sont activement surveillés. De nombreux dossiers mettent en valeur l'importance de ce contrôle assuré par la police sanitaire : les cas de rage sont fréquents dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les multiples enquêtes statistiques conservées et les relevés de cas constatés en font preuve. Régulièrement, des avis publiés par la préfecture sont placardés et rappellent à la population l'obligation de déclarer systématiquement tout cas d'hydrophobie suspecté. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle (1885) que Louis Pasteur expérimente le vaccin contre la rage qui représente de toute évidence un très grand progrès médical.

Les dossiers concernant les épidémies de dysenterie, grippe, méningite, fièvre muqueuse, fièvre jaune, fièvre typhoïde et suette sont moins riches en informations bien que ces maladies, et plus particulièrement la fièvre typhoïde, étaient encore très répandues tout au long du XIX^e siècle.

L'éradication presque totale de certaines des maladies des plus meurtrières telles que le choléra, la typhoïde ou d'autres maladies épidémiques qui menaçaient la population est indubitablement liée aux progrès sanitaires du XIX^e siècle. De plus, l'innovation majeure qui permit de prévenir les maladies infectieuses fut sans conteste le développement de la vaccination.

LA VACCINATION

La vaccination contre la variole est diffusée en France depuis la découverte de Jenner en 1796. Le succès du programme de lutte contre la variole était dû principalement à la popularité croissante de la vaccination et de la mise en quarantaine, et ceci grâce à l'éducation et aux efforts du gouvernement pour convaincre la population.

En 1800, le comité central de vaccine est institué. Il était chargé, en étroite collaboration avec le ministère de l'Intérieur, de recueillir et de traiter les informations fournies au ministre par les préfets, les vaccinateurs et les comités locaux de vaccine créés dans les villes importantes. Le comité central

¹³ Léon Bourgeois était président de la commission de préservation contre la tuberculose.

entretient une correspondance suivie avec les médecins qui témoignent d'un grand zèle dans la propagation de la nouvelle inoculation. A partir de 1823, la commission de vaccine de l'Académie de médecine prend sa succession. Sous l'impulsion gouvernementale, le comité de vaccine du Rhône est aussitôt constitué, suivi du comité de vaccine de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône en 1818. Ils se donnent pour mission de propager la vaccination et de déterminer les mesures qui aboutiront à l'extinction de la petite vérole. Par la suite, les établissements de vaccination et de dépôt du vaccin sont organisés. Les travaux des médecins Brion et Bellay à Lyon constituent un témoignage historique particulièrement représentatif de l'environnement social de l'époque (5 M 208).

En 1836, un arrêté préfectoral institue la nomination d'un médecin vaccinateur dans chaque canton du département. Toutefois, la plupart des vaccinateurs sont de simples citoyens désireux de contribuer à cet avènement. Ils ne sont pas rémunérés sous forme de salaire mais leur traitement est fondé sur un système de récompenses honorifiques. Leur contribution au développement de la vaccination est gratifiée par les primes ou les médailles qu'ils reçoivent du ministère.

Les documents conservés présentent l'organisation des campagnes de vaccination et une série presque complète de l'état des vaccinations pratiquées entre 1817 et 1855, puis en 1925 (5 M 218-231). Tout au long du siècle, les instructions se succèdent et encouragent vivement à la vaccination. Les maires sont tenus de prévenir par des moyens convenables leurs administrés du jour des vaccinations. Dans la pratique, la seule mesure prise est l'affichage sur la porte de la mairie. L'affiche en question est préparée par la commission permanente de vaccine ; celle-ci est convaincue de l'importance de ce mode de publicité pour assurer une plus large fréquentation des dépôts de conservation du vaccin. Il s'agit d'utiliser l'information sanitaire à bon escient et agir conformément aux besoins du service. Mais il faut reconnaître que ces mesures ne sont pas toujours assidûment appliquées et il arrive que les maires s'abritent derrière la marge d'autonomie qui leur est laissée. Il faut d'ailleurs attribuer à cette insuffisance de publicité le nombre trop restreint de personnes et d'enfants qui se présentent dans les premières années aux séances de vaccination et surtout de revaccination gratuite. Les services sanitaires constatent alors un retour offensif de la variole dans les communes rurales notamment.

Aussi, la commission de vaccine demande au préfet de bien vouloir rendre la publication obligatoire en adressant une circulaire aux maires ou bien en modifiant dans ce sens l'article 11 de l'arrêté préfectoral du 8 décembre 1882. Le 3 juin 1891, un arrêté du préfet du Rhône régleme le service de la vaccination gratuite. Enfin, la loi du 15 février 1902 rend la vaccination antivariolique obligatoire et le décret du 27 juillet 1903, portant règlement d'administration publique, complète les mesures sanitaires liées à la vaccination :

- le service de vaccine établi à l'Académie de médecine doit adresser chaque année au ministre de l'Intérieur un rapport exposant le fonctionnement et le résultat des opérations vaccinales et indiquant le nombre de vaccinations et de revaccinations pratiquées dans les départements et spécialement dans les villes de plus de 20 000 habitants ;
- dans chaque département le préfet nomme les médecins, les sages-femmes et les autres agents du service de la vaccine organisé par le conseil général en exécution de l'article 20 de la loi ;
- des arrêtés ministériels, pris après avis de l'Académie de médecine et du comité consultatif d'hygiène publique de France, déterminent les obligations des médecins chargés des vaccinations gratuites et prescrivent, pour les établissements qui distribuent du vaccin¹⁴, les mesures d'hygiène et les épreuves propres à assurer et à constater la pureté et l'efficacité du vaccin. Le dossier 5 M 211 fournit des informations intéressantes à ce sujet puisqu'on peut consulter le rapport établi par la commission de contrôle du service de la vaccination sur l'inspection de l'établissement vaccinogène et du bureau d'hygiène de Lyon en 1905-1906.

¹⁴ « Nul ne peut ouvrir un établissement destiné à préparer ou distribuer du vaccin sans en avoir fait une déclaration préalable à la préfecture ou la sous-préfecture ».

LA PROSTITUTION ET LES MALADIES VÉNÉRIENNES

Dans cette sous-série consacrée à l'hygiène et à la santé publique, il peut paraître étonnant de trouver autant de documents relevant de la prostitution d'un point de vue réglementaire et même « moral ». Si la lutte contre les maladies vénériennes correspond aux préoccupations des services sanitaires, l'aspect répressif de la prostitution semble ne pas vraiment être de son ressort. Mais au XIX^e siècle la prostitution pose de nouveaux problèmes d'un point de vue social : face à cet état considéré comme nécessaire et inévitable, les autorités en sont arrivées à penser qu'il était préférable de s'en accommoder en instituant un système de contrôle et de surveillance policière et sanitaire. Dès lors, ni acceptée ni interdite, la prostitution est tolérée et réglementée.

Les 16 et 24 août 1790, de nouvelles lois chargent les autorités municipales de veiller au maintien du bon ordre dans les lieux publics et leur donnent le droit d'entrer dans les « lieux de débauche ». Par la suite, le système de réglementation général de la prostitution est fixé par un arrêté du gouvernement du 5 brumaire an IX qui oblige les officiers de police à « surveiller les maisons de débauche ainsi que ceux qui y résideront ou qui s'y trouveront, et assurer les moyens de prévenir et arrêter les maladies contagieuses ». Deux modes de contrôle de la prostitution sont alors créés pour assurer le contrôle des toutes les prostituées : la tenue des registres des maisons de tolérance¹⁵ et la mise en carte. Ce n'est qu'en 1843 que la ville de Lyon édicte un règlement de prostitution qui stipule que tous les premiers et quinze de chaque mois, toutes les femmes prostituées doivent consentir à la visite d'un médecin ou chirurgien désigné par le maire. A cette occasion, elles obtiendront un visa sur leur carte sanitaire prouvant leur venue à la visite sanitaire. Avant d'être inscrites les femmes ont un dossier d'attente où sont consignées les premières constatations faites à leur sujet. Les dossiers sont tenus au bureau des mœurs, à l'ancien hôtel de police, boulevard de la Part-Dieu.

Les médecins du service des mœurs sont chargés, en collaboration avec la police, de veiller à l'inscription des prostituées, de vérifier qu'elles disposent bien de cartes qui les autorisent à exercer, et surtout de les soumettre à un examen sanitaire régulier attestant qu'elles n'ont pas contracté la syphilis et qu'elles ne sont donc pas susceptibles de la transmettre. La visite sanitaire va rapidement s'imposer de manière périodique et obligatoire. Elle se déroule dans le dispensaire du bureau des mœurs. Le service de la police des mœurs est placé sous l'autorité directe du Secrétaire général pour la police. Il travaille conjointement avec la brigade de la Sûreté et assure la répression des infractions. Le service sanitaire est institué par l'arrêté du préfet du 24 juillet 1867. Les médecins du service sont nommés par le préfet. Ils se répartissent les missions entre examens des prostituées et surveillance des maisons de tolérance. Les médecins regroupés en commission médicale tiennent tous les mois une séance pour décider des besoins du service et adopter les mesures nécessaires.

Cependant, l'organisation même du service sanitaire est perçue par les prostituées comme un contrôle policier plus qu'un contrôle médical ; celles-ci refusent souvent de se soumettre à la visite obligatoire, même si elles risquent d'être arrêtées.

Ainsi, le système va être renforcé à plusieurs reprises au cours du siècle. En 1872, le nouveau règlement du service sanitaire fait passer le nombre de visites obligatoires des prostituées à une fois par semaine. Les femmes malades sont envoyées à l'hospice de l'Antiquaille pour y être soignées (depuis 1855, le règlement intérieur de l'hospice de l'Antiquaille comprend un article destiné au service des filles vénériennes). De plus, un système de contravention est instauré pour réprimander les prostituées qui refusent de suivre les mesures sanitaires prescrites. Les femmes en infraction sont conduites au dépôt de mendicité d'Albigny. Les mesures de contrôle visent aussi ceux qui loueraient des appartements ou emploieraient des prostituées.

D'autre part, les locaux du service sanitaire sont régulièrement réaménagés en fonction de l'évolution de la prostitution dans le département de manière à améliorer les conditions d'accueil et de

¹⁵ Des registres de maisons de tolérance à Lyon sont conservés sous les cotes 5 M 258-260.

traitement des prostituées. Les dispositions qui réglementent la prostitution à Lyon sont empruntées en majeure partie à un arrêté du préfet du 27 décembre 1878. Le répertoire des instructions concernant le service sanitaire et la réglementation de la prostitution du 6 novembre 1778 au 20 décembre 1938, conservé sous la cote 5 M 242 (ainsi que les dossiers correspondants cotés 5 M 243-245), s'avère être un outil particulièrement pratique pour la recherche.

Au début du XX^e siècle on constate, d'après les nombreuses enquêtes statistiques dont on dispose, une recrudescence des maladies vénériennes. Néanmoins, au vu des documents, le questionnement sur la réglementation et la fermeture des maisons de tolérance semble plutôt s'appuyer sur des valeurs et préjugés d'ordre moral que sur de réelles motivations sanitaires. Aussi le débat ouvert en France ne semble pas proposer de véritables solutions de prévention sanitaire. D'ailleurs la partie du classement concernant la lutte contre les maladies vénériennes contient autant de documents sur les mesures de répression de la prostitution et le contrôle policier (qui donne lieu à de ferventes réflexions sur la réglementation) que sur l'organisation et le fonctionnement des services sanitaires et dispensaires anti-vénériens, la surveillance médicale des prostituées et le contrôle des maisons de tolérance.

Le développement des maladies vénériennes s'aggrave au cours de la Première guerre mondiale. Le 10 décembre 1914, un arrêté du gouverneur militaire de Lyon fait revivre certaines pratiques répressives, notamment concernant la surveillance des militaires.

La période de l'entre-deux guerres correspond à l'apogée de la lutte antivénérienne. Une circulaire du ministère de l'Intérieur, en date du 1^{er} juin 1919, établit un règlement modèle concernant la prophylaxie des maladies vénériennes dans les lieux de prostitution et le traitement des prostituées malades. Le 12 janvier 1923, un arrêté du préfet du Rhône impose la création d'un carnet sanitaire. La même année, la Ligue Nationale Française contre le Péril Vénérien est fondée, puis la Ligue pour le Relèvement de la Moralité Publique, avec laquelle les médecins du service sanitaire de Lyon se sont entretenus au sujet de l'abolition de la prostitution (5 M 248). Ainsi, le souci de contrôle moral se double de préoccupations d'hygiène publique dans un contexte de montée du péril vénérien et suscite souvent de grands débats en France.

Le renforcement du contrôle de la prostitution clandestine par la police des mœurs dès les dernières années du XIX^e siècle et la première décennie du XX^e siècle est manifeste, dans les dossiers cotés 5 M 261-262, où se situe l'ensemble des affaires de recours en justice des prostituées pour arrestation arbitraire. Pendant la Seconde guerre mondiale, la répression de la prostitution est accrue et les mouvements abolitionnistes se développent.

Finalement, le gouvernement donnera raison aux abolitionnistes avec le vote de la loi du 13 avril 1946 dite « loi Marthe Richard » qui interdit les maisons de tolérance sur l'ensemble du territoire français. A cette époque, la mise en carte disparaît. Les prostituées n'ont donc plus l'obligation d'être inscrites sur les registres de police ni de se présenter périodiquement aux dispensaires. Le 24 avril 1946 est néanmoins votée une loi instituant la création d'un fichier central sanitaire et social de la prostitution¹⁶ permettant le traitement et le suivi des prostituées vénériennes.

¹⁶ Voir le projet de création du fichier central à la cote 5 M 256.

Communicabilité des dossiers

L'ensemble de la sous-série 5 M est librement communicable sauf les dossiers cotés 5 M 254-255 (délai de 150 ans protégeant le secret médical) et 5 M 257 (délai de 60 ans protégeant la vie privée des personnes).

Bibliographie indicative

L'HYGIÈNE EN FRANCE, LÉGISLATION ET ORGANISATION DES SERVICES D'HYGIÈNE

ALLIANCE D'HYGIÈNE SOCIALE, *Quatrième congrès d'hygiène sociale tenu à Lyon du 13 au 16 mai 1907*, Lyon, Imprimeries réunies, 1907, 408 p.

BOUILLÉ (Michel), *L'Hygiène au dix-neuvième siècle*, Paris, 12, rue de Panama, M. Bouillé, 1982.

BOURDELAIS (Patrice) (Dir.), *Les hygiénistes : enjeux, modèles et pratiques (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Belin, 2001.

CORBIN (Alain), *Le Miasme et la jonquille : l'odorat et l'imaginaire social XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, Flammarion, 1986, 336 p.

COURMONT (Jules), *L'hygiène moderne*, Paris, Revue scientifique, 1900.

C SERGO (Julia), *Liberté, égalité, propreté : la moralité de l'hygiène au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1988, 361 p.

DUVERGIER (J.B.), *Collection complète des lois, décrets, ordonnances, règlements et avis du Conseil d'État, 1788-1905*, Paris, L. Larose. Tomes 1-105.

ÉCOLE NATIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, *Le système de santé français, 1880-1995*, Paris, Éditions ENSP, 1997.

GERMEZ-RIEUX (C.), GERVOIS (M.), *Éléments d'hygiène et médecine sociale*, Paris, Édition médicale Flammarion, 1961.

LEMOINE (G. H.), *Les services d'hygiène : 1914-1918*, Paris, Alcan, 1922.

LÉONARD (Jacques), *Archives du corps : la santé au XIX^e siècle*, Éditions Ouest-France, 1986, 329 p.

MURARD (Lion), ZYLBERMAN (Patrick), *L'hygiène dans la République ; la santé publique en France ou l'utopie contrariée : 1870-1918*, Paris, Fayard, 1996.

PIETRA-SANTA (Prosper de), *Organisation des services de l'hygiène publique en France*, Paris, Société française d'hygiène, 1887.

Revue pratique d'hygiène municipale, urbaine et rurale, Paris, Berger-Levrault et C^{ie}, 1905 et 1911, 576 p.

ROUX (G.), *La Défense sanitaire des Villes. Les Bureaux d'hygiène*, Lyon, Delaroche, 1891.

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE FRANCE, *Bulletin officiel*, 20 janvier 1908-[...], Paris.

TARDIEU (Ambroise), *Dictionnaire d'hygiène publique et de salubrité*, Paris, J.B. Baillièrre, 1862.

VIOLLE (H.), WIBAUX (R.), *Manuel de législation sanitaire française*, Paris, Masson, 1923, 306 p.

L'HYGIÈNE DANS LE RHÔNE ET À LYON

BELLAY et BRION, *Le Conservateur de la santé, journal d'hygiène et de prophylactique, revue paraissant le 10, le 20 et le 30 de chaque mois*, Lyon, Ayné, an VII-an XII.

COURMONT (Jules), *L'institut d'hygiène de la faculté de médecine de Lyon*, Paris, Masson, 1903.

FAURE (Olivier), « La médicalisation de la société dans la région lyonnaise au XIX^e siècle », *L'informatique historique*, vol. 52-1, 1990, p. 7-13.

GAZETTE MÉDICALE DE LYON (LA), *Recueil des actes de la Société de médecine*, Lyon, A. Vingtrinier, 1849-1868. *La Gazette* est une suite partielle du *Journal de médecine de Lyon* (1841-1864) avec lequel elle fusionne en 1864. Elle paraît sous le nom de *Lyon médical* de 1869 à 1945 (conservée aux archives de la bibliothèque de l'Hôtel-Dieu de Lyon et aux archives des Hospices civils de Lyon).

HORAND (Dr), *Considérations sur l'état sanitaire de Lyon de 1890 à 1895*, Lyon, Mougins-Rusand, 1896, 33 p.

MARMY (M.-J.), QUESNOY (Ferdinand), *Hygiène des grandes villes : topographie et statistiques médicales du département du Rhône et de la ville de Lyon*, Lyon, A. Vingtrinier, 1866, 592 p.

MONFALCON (Jean-Baptiste), POLINIÈRE (Auguste-Pierre-Isidore), *Traité de la salubrité dans les grandes villes, suivi de L'hygiène de Lyon*, Paris, J.B. Baillière, 1846.

PEY (J.-B.), *Lyon et la région lyonnaise. Maladies et médecines lyonnaise*, Lyon, Imprimeries Emmanuel Vitte, 1894, p. 142-149.

POLINIÈRE (Dr de), *Considérations sur la salubrité de l'Hôtel-Dieu et de l'hospice de la Charité de Lyon*, Lyon, Louis Perrin, 1853.

LE PERSONNEL ET L'ENSEIGNEMENT MÉDICAL

BONAH (Christian), *Instruire, guérir, servir : formation, recherche et pratique médicales en France et en Allemagne pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2000, 623 p.

LACASSAGNE (Alexandre), *L'Enseignement médical français : Renseignements généraux ; Organisation, Personnel et Programmes des Facultés et Instituts de Médecine de Paris et de province*, Paris, 1923. 48 p.

LÉONARD (Jacques), *Vie quotidienne du médecin de province au XIX^e siècle*, Hachette, 1979.

TRILLAT (Paul), *Du rôle de la sage-femme dans le monde depuis l'Antiquité jusqu'aux temps modernes, conférence faite à la maternité de l'Hôtel-Dieu le 11 octobre 1958*, Lyon, Audin, 1958, 15 p.

Voir le fonds de la Fondation Nationale de la Photographie à la bibliothèque de la Part-Dieu à Lyon : « Auguste Lumière entouré de personnalités médicales et militaires à Lyon », « Personnel médical opérant à Lyon », Photographie d'après des plaques de verre, Studio Valéry, tir.1980 26,7 x 40,5 cm.

GOITRE ET CRÉTINISME

HOSSENLOPP (Thomas), *Notions sur le goitre endémique : sa prophylaxie systématique*, Lyon, Bosc et Riou, 1923, 79 p.

MAYET (Lucien), *Le crétinisme et le goitre endémiques en France, plus particulièrement dans les Alpes françaises*, Paris, Province médicale, 1908, in-folio, 5 p.

MESURES SANITAIRES PARTICULIÈRES

Assainissement

BOURNEVILLE (Désiré Magloire), *Assainissement des villes et utilisation agricole des eaux d'égout : opinion des Professeurs d'Hygiène des six Facultés de Médecine de France*, Paris, Imprimerie Chaix, 1888.

BROUARDEL (P.), MOSNY (E.), CALMETTE (A.), IMBEAUX (Ed.), *Traité d'hygiène. Égouts et vidanges, ordures ménagères, cimetières*, coll. H. Pottevi, Paris, J.B. Baillièrè, 1911.

CADET (Alexandre), *Avant-projet d'assainissement de la Ville de Lyon : utilisation agricole des eaux d'égout*, Lyon, Autographie, 1895.

COUTARET (C. L.), *Hygiène et salubrité des villes : eaux de sources et assainissement*, Roanne, Raynal, 1884.

COTTIN (François-Régis), « Le projet d'assainissement de la presqu'île lyonnaise de 1881 par Carrel, André et Bissuel », *Centre Presqu'île*, n° 22, p. 21-23, 1996-1997.

DELORE (Xavier), *Des vidanges à Lyon au point de vue de l'hygiène et de l'agriculture*, Lyon : Imprimeries A. Rey, 1895.

FONSSAGRIVES (Jean-Baptiste), *Hygiène et assainissement des villes*, Paris, J.-B. Baillièrè, 1874.

JEUNE (Martin), *Mémoire sur le curage des fosses d'aisance considéré sous le rapport de la santé publique, lu au Conseil de salubrité de Lyon, dans les séances de juillet et août 1828*, Lyon, Rusand, 1829.

PERNOT (Henri), *Note au conseil d'hygiène de Lyon au sujet des odeurs infectieuses de la Mouche et de Perrache*, Clermont-Ferrand, Thibaud, 1883.

SOCIÉTÉ ANONYME "L'HYGIÈNE À LYON", *Ville de Lyon : eaux des égouts : projet de la société anonyme "L'hygiène à Lyon"*, Lyon, Mougin-Rusand, 1893.

TEISSIER (Joseph), *Les égouts et fosses d'aisance de la ville de Lyon au point de vue de l'hygiène publique*, Lyon, Assoc. typ., 1881.

Eau

DUMONT (A.), *De l'état actuel de la question des eaux potables à Lyon, mémoire présenté au Conseil Municipal*, Lyon, 1844, 1 vol., 1 plan.

VILLARD (G.), *L'eau dans les villes : ses fonctions diverses, alimentation, hygiène, industrie, distribution de forces motrices à domicile*, Lyon, Waltener, 1887.

Fraudes et falsifications alimentaires

GAUTIER (Armand), *De la coloration artificielle des vins et des moyens de reconnaître la fraude*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1876, Nîmes, C. Lacour, 1997, 47 p.

INSTITUT NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE DES VINS ET EAUX-DE-VIE, *L'Appellation d'origine contrôlée : vins et eaux de vie, wines and spirits*, Paris, Euro-impressions, 1987, 182 p.

MONIER (F.), CHESNEY (F.), ROUX (E.), *Traité théorique et pratique sur les fraudes et falsifications*, Paris, Librairie de la Société du recueil J.B. Sirey et du Journal du Palais, 1909, t. 1, 653 p., t. 2, 555 p.

L'hygiène dans le milieu ouvrier et les industries

CAZENEUVE (Paul), *Sur les teintures au chromate de plomb au point de vue de l'hygiène industrielle*, Paris, Masson, 1894.

GUINAND (Dr), *De la syphilis des verriers : hygiène et prophylaxie par la visite sanitaire*, Paris, Masson, 1881.

Inondations

KAUFFMANN (A.-Sébastien), *Récit de toutes les inondations de Lyon, d'après des documents authentiques, accompagné d'une carte des lieux inondés en 1840, dressée par M. Dignoscio*, 2^e édition, Lyon, 1840.

Logements

JOURDAN (Gustave), *Pouvoirs des maires en matière de salubrité des habitations*, Paris, Berger-Levrault et C^{ie}, 1894, 196 p.

JOURDAN (Gustave), *Législation des logements insalubres, commentaire pratique des lois du 15 février et du 7 avril 1903 : principaux règlements sur la salubrité publique*, Paris, Berger-Levrault et C^{ie}, 1904, 492 p.

EAUX MINÉRALES ET ÉTABLISSEMENTS THERMAUX

BENOÎT (Bruno), *Les Eaux de Charbonnières, fin XVIII^e début XIX^e siècle : médicalisation et sociabilité*, Congrès national des sociétés savantes, Clermont-Ferrand, « Villes d'eaux » n° 117, 1994, p. 97-108.

FLICHE (Louis), *Régime légal des eaux de source et des eaux thermales*, Paris, L. Larose et Forcel, 1882, 137 p.

GÉRIN (Sandrine), *Guide des eaux : eau de source, eau minérale et thermalisme*, Paris, Hachette, 2001, 160 p.

JAMOT (Christian), *Thermalisme et ville thermales en France*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du massif central, 1988.

TRÉNARD (Louis), *A l'aube du thermalisme dans la région lyonnaise*, Congrès national des sociétés savantes, Clermont-Ferrand, « Villes d'eaux », n° 117, 1994, p. 81-96.

RACHLINE (Michel), *L'eau minérale naturelle*, Évreux, Éditions Atlas, 1996, 95 p.

Site web : <http://charbonnieres-historique.com>

ÉPIDÉMIES, EPIZOOTIES

ÉPIDÉMIES

BARDET (Jean-Pierre), BOURDELAIS (Patrice), GUILLAUME (Pierre), LEBRUN (François), QUETEL (Claude), *Peurs et terreurs face à la contagion : choléra, tuberculose, syphilis, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Fayard, 1988, 442 p.

BOURDELAIS (Patrice), *Les épidémies terrassées. Une histoire de pays riches*, Paris, Éditions de La Martinière, 2003, 247 p.

DUJARDIN-BEAUMETZ (Dr), *Précautions à prendre contre la fièvre typhoïde, la diphtérie, la variole et la fièvre scarlatine*, Paris, Chaix, 1891.

FAURE (Olivier), DESSERTINE (Dominique), *La maladie, entre libéralisme et solidarité (1850-1940)*, Paris, Mutualité française, 1994, 163 p.

PASCAL (Edmond), *Devoirs des maires en temps d'épidémie*, Paris, Paul Dupont, 1884, 116 p.

PROUST (Adrien), *Essai sur l'hygiène internationale : ses applications contre la peste, la fièvre jaune et le choléra asiatique*, Paris, Masson, 1873.

ROUSSET (Dr Jean), *Les épidémies à Lyon aux XVIII^e et XIX^e siècles et les mesures de prévention médicale qui leur furent opposées*, Paris, Imprimerie nationale, 1965.

Choléra

Instructions sanitaires sur les moyens de se préserver du choléra, lues au Conseil de salubrité du département du Rhône le 9 avril 1832, Lyon, Brunet.

BOTTEX (Dr Al.), DUPASQUIER (Dr G.-Alph.), MARTIN, (Dr P.-L.), MERMET (Dr J.), Conseil d'hygiène et de salubrité du Rhône, *Comptes rendus et Rapports 1845-1850 sur le choléra à Lyon en 1849*, Lyon, Nigon, 1851.

BOURDELAIS (Patrice), RAULOT (Jean-Yves), *Une peur bleue. Histoire du choléra en France. (1832-1854)*, Paris, Payot, 1987, 310 p.

DUMÉNIL (Charles), *Rapport sur le choléra-morbus de Lyon, et principalement à l'Hôpital militaire : épidémie de 1849*, Lyon, Chanoine, 1850.

HARDOUIN-FUGIER (Élisabeth), « Lyon sauvé du choléra par Pierre Révoil », *Bulletin des Musées et Monuments lyonnais*, 1978.

ROLLET (Joseph), *Rapport sur les mesures sanitaires applicables à Lyon en prévision du choléra*, Lyon, Schneider, 1883, 26 p.

ROLLET (Joseph), *Rapport à la commission d'hygiène et de salubrité de Lyon à propos des menaces de choléra*, Lyon, Delaroche, 1884.

SELLIER (Jacques), *Le choléra à Paris au XIX^e siècle : essai de topographie biologique*, Paris, Dactylo-Sorbonne, 1973.

Diphtérie

CHAVANON (Paul), *La diphtérie : traitement clinique et immunisation*, 3^e édition, Paris, Marcel Vigné, 1931.

MILLET (Dr Auguste), *Traité de la diphtérie du larynx ou croup*, Paris, Savy, 1863.

Fièvre Typhoïde

BONDET, (Dr), *La fièvre typhoïde et les bains froids à Lyon pendant l'épidémie des mois d'avril et mai 1874*, Paris, Delahaye, 1874.

FOISY (Michel), « L'épidémie de typhoïde de 1928 », *Rive Gauche*, n° 172, mars 2005, p. 22-29.

GIRARD, (Dr P.), *Relation sur l'épidémie de fièvre typhoïde. L'Arbresle 1907*, Lyon, Stock et C^{ie}, 1908.

RENDU (Christian), « L'épidémie de typhoïde de 1928 », *Rive gauche*, n° 147, décembre 1998, p. 9-12.

Tuberculose

COURMONT (Paul), *Les dispensaires d'hygiène sociale de l'institut bactériologique de Lyon, 1905-1933 : leur rôle dans la diminution de la mortalité par tuberculose*, Lyon, Imprimeries A. Rey, 1933.

DESSERTINE (Dominique), FAURE (Olivier), *Combattre la tuberculose, 1900-1944*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1988, 244 p.

KRUSE (Caroline), GRELLET (Isabelle), *Histoire de la tuberculose, les fièvres de l'âme, 1800-1940*, Paris, Ramsay, 1983.

Variole

DARMON (Pierre), *La longue traque de la variole*, Paris, Perrin, 1986.

RENDU (Joanny), *De l'isolement des varioleux à l'étranger et en France à propos de l'épidémie de Lyon, 1875-1877 : épidémie de variole au point de vue de la contagion*, Paris, Masson, 1878.

ÉPIZOOTIES

BÉRARD (Émile), *La législation sur les épizooties et son application*, 2^e édition, Paris, Berger-Levrault et C^{ie}, 1888, 279 p.

COLIN (Dr Léon), *Incubation et prophylaxie de la rage*, Paris, Masson, 1880.

VACCINATION

BOYER (Joseph), *Ville de Lyon. Service de vaccine. Compte rendu jusqu'en 1888*, Lyon, Delaroche, 1889.

DEHER (Évelyne), *Pasteur (1822-1895) et le développement de la vaccination*, Éditions Lyonnaises, collection « Hommes et régions », 1995, 91 p.

FAURE (Olivier), « La vaccination dans la région lyonnaise au début du XIX^e siècle : résistances ou revendications populaires », *Cahiers d'histoire*, 1984, n°2-3, tome XXIX, p. 191-209.

MERMET, (J., Dr), ROY, (Dr), *Rapports de la Commission de Vaccine du Rhône de 1845 à 1852* [incl. Éloge du Dr Mermet, par le Dr de Polinière], Lyon, L. Perrin, 1853.

MOULIN (Anne-Marie), *L'aventure de la vaccination*, Paris, Fayard, 1996, 498 p.

PÉRROUD (L.), *Rapport de la commission de vaccine du Rhône pour les années 1868 à 1881*. Lyon, A. Vingtrinier, 1869-1882.

PROSTITUTION ET MALADIES VÉNÉRIENNES

CARLE (Dr Marius), *La prophylaxie des maladies vénériennes aux armées*, Laval, Barnéoud, 1916.

CARRY (Charles-Amédée), *Statistique générale du service sanitaire de Lyon : maladies vénériennes des filles publiques de 1901 à 1924*, Lyon, 1924.

GARIN (Joseph), *Le service sanitaire de Lyon : son organisation médicale et ses résultats pratiques*, Lyon, Mégret, 1878, 59 p.

GEMÄHLING (Paul), *La réglementation de la prostitution jugée d'après les faits : la faillite d'un système*, Bordeaux, Relèvement social, 1927.

LACASSAGNE (Jean), CARLE (Marius), *Prostitution et prophylaxie antivénérienne : à propos d'un nouveau projet de loi*, Lyon, Legendre, 1928.

LACASSAGNE (Jean), « Ces dames des Chazeaux, l'hôpital de l'Antiquaille », *Le crocodile*, n° 4, juillet-août 1932, p.17-27.

LACASSAGNE (Jean), CARLE (Marius), *Histoire de l'hôpital de l'Antiquaille de Lyon*, Lyon, Imprimeries M. Audin, 1937.

PAGET (Ghislaine), *La prostitution à Lyon du XVI^e au XIX^e siècle*. Lyon, Université Lyon II, 1978, 98 p.

POTTON (Ariste), *De la prostitution et de la syphilis dans les grandes villes, dans la ville de Lyon en particulier*, Paris, Lyon, 1842.

REY-ROBERT (Valérie), *La prostitution à Lyon et dans ses faubourgs. 1800-1851*, Lyon, Université Jean Moulin Lyon III, 1997.

OUVRAGES D'ARCHIVISTIQUE

ARCHIVES NATIONALES, *État général des fonds*, Paris, Archives nationales, 1980. Tome II : 1789-1940.

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS, *Abrégé d'archivistique*, Association des archivistes français, Paris, 2004, 275 p.

GALLAND (Bruno), NOUGARET (Christine), ARCHIVES NATIONALES, *Les instruments de recherche dans les archives*, Le Mans, La Documentation française, 1999, 259 p.

Sources complémentaires

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU RHÔNE

Série J : Fonds privés

88 J 1-3 Fonds du Docteur Rousset, médecin du service sanitaire du Rhône.
Renseignements relatifs à la prostitution à Lyon de 1939 à 1958.

Série K : Lois, ordonnances, arrêtés (1800-1940)

Sous-séries 1 K-2 K : Bulletins des lois et Journaux officiels : on trouvera dans ces sous-séries tous les textes de loi relatifs à l'hygiène et à la santé publique.

1 K 423* Partie suppl. (3563-3615), tome 64, 1^{er} semestre 1902. Ce registre contient notamment la loi du 15 février 1902 relative à la protection de la santé publique.

Sous-série 3 K : Recueil des actes administratifs (R.A.A.)

3 K 1*-129* 1814-1940.

Sous-série 4 K : Arrêtés préfectoraux

4 K 2*-41* 8 germinal an VIII-31 décembre 1831.

4 K 51*-70* 1^{ère} division d'administration, hygiène (1832-1884).

4 K 273*-281* Secrétariat général pour l'administration de la police (1^{ère} division de police) : direction générale de la police, crimes et délits, surveillance, voitures publiques, police des lieux publics (1853-1869).

Série M : Administration générale et économie (1800-1940)

Sous-série 1 M : Administration générale du département

1 M 280-281 Distinctions honorifiques, médailles d'honneur du travail (1905-1932).

1 M 315-326 Médailles d'honneur, belles actions (1816-1906).

1 M 353 Sinistres, calamités, secours aux victimes, crues de 1856.

1 M 348-349 Inondations de 1910.

Sous-série 4 M : Police

- 4 M 65 Locaux de police, plan du service sanitaire de l'hôtel de police (1880).
- 4 M 76-148 Rapports des commissaires et agents de police et états des opérations de police (1802-1930).
- 4 M 149-154 Ordonnances de police, arrêtés des maires (1800-1917).
- 4 M 508-508 bis Police administrative, prostitution (an IX-1874, 1876-1940).
- 4 M 826* Transports de corps et exhumations (1876-1877).

Sous-série 4 M sup. : Associations

- 4 M sup. 14 Société des médecins praticiens de Lyon et de la région (1914-1931), dossier 2723.
- 4 M sup. 15 Société des pharmaciens agréés de la faculté de Lyon (1935), dossier 27138.
- 4 M sup. 16 TSF dans les hôpitaux et les sanatoriums (1935), dossier 195.
- 4 M sup. 16 Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon (1906-1932), dossier 11.
- 4 M sup. 16 Société de pharmacie de Lyon (1907-1932), dossier 16.
- 4 M sup. 16 Prévention des maladies dans les écoles libres, 1934.
- 4 M sup. 19 Union des institutions privées de protection de la santé publique et d'assistance sociale du Rhône (1937), dossier 215.
- 4 M sup. 19 Groupement de propagande pour l'hygiène infantile (1938), dossier 229.
- 4 M sup. 28 Groupement général des négociants en eaux minérales de la région lyonnaise (1935-1940), dossier 2967.
- 4 M sup. 38 Lyonnaise pour la lutte contre la tuberculose (1913-1977), dossier 3783.

Sous-série 10 M : Travail et main-d'œuvre dans le Rhône

Organisation et législation du travail :

- 10 M 117 Hygiène et sécurité du travail.— Application des lois du 12 juin 1893 et du 11 juillet 1903 : textes officiels, affiches, correspondance (1893-1903). Hygiène et sécurité dans les écoles de rééducation des mutilés de guerre : circulaire ministérielle, notes (1921-1922).
1893-1922

Organisations ouvrières et patronales, dossiers de syndicats :

- 10 M 270 Syndicat des élèves et employés en pharmacie de Lyon et du Rhône (1900).
- 10 M 275 Le foyer syndical des infirmiers et infirmières libres du Rhône et de la région (1909).
- 10 M 291 Syndicat professionnel des services hospitaliers de la région lyonnaise (1936).
- 10 M 302, 308 Chambre syndicale des eaux minérales gazeuses naturelles et artificielles (1882, 1891).
- 10 M 303 Syndicat des médecins du Rhône (1884), Syndicat des pharmaciens de Lyon et du Rhône (1885).
- 10 M 320 Syndicat du Sud-Est des instruments et appareils de l'art médical et chirurgical (1918).
- 10 M 324 Syndicat des sages-femmes du Rhône et de la région du Sud-Est (1923).
- 10 M 326 Groupe syndical des pharmaciens de Villeurbanne et de la banlieue Est de Lyon (1926).
- 10 M 327 Syndicat du corps médical des Hospices civils de Lyon (1930), Syndicat des grandes pharmacies du Rhône (1931).
- 10 M 332 Syndicat professionnel régional des maisons de santé, cliniques et sanatoria du Sud-Est (1936).

Série O : administration communale (1800-1940)

(Cette série n'étant pas classée définitivement, les cotes sont provisoires).

- Op 11 Hygiène, école communale de garçons, épidémie de fièvre typhoïde (1873).
- Op 353 Police.— Règlement de police (1829), police des marches (1845), police de la voirie, nettoyage (1865), police des débits de boisson (1863), police des eaux, hygiène (1865), police pacage des bestiaux (1894).
1829-1894
- Op 448 Travaux de désinfection des locaux scolaire à la suite de l'épidémie de rougeole (1889-1890).

Série R : Affaires militaires, organismes de temps de guerre (1800-1940)

- R 557 Service du ravitaillement : état de répartition du charbon entre les communes, lettres de demandes, état des produits alimentaires, transports (1914 à 1918).

- R 761 Contrôle des carnets de bons médicaux et pharmaceutiques : répertoire (1925 à 1930) - C.N.R.V (1939) - Contrôle des eaux minérales (1925 à 1930) - Avis et autorisation (1933), vaccin antityphique Lumière.
- R 1700 Journée des « Tuberculeux » (1917). Plan annexé au procès-verbal du 15 mars 1853, destiné à établir les droits de l'État et ceux de la ville de Lyon sur la rue qui longe à l'intérieur de l'enceinte de Fourvière (1853).
- R 1715 Service de la répression des fraudes : plan de mobilisation, note (1932). Génie rural : plan de mobilisation, circulaire ministérielle, notes (1930-1939). (1926-1939).

Série T : Enseignement (1800-1940)

(Cette série n'étant pas classée définitivement, les cotes sont provisoires).

Fonds de la préfecture

- T 64 Inspection médicale des établissements scolaires et de l'état sanitaire des élèves. Organisation du service, nomination des médecins inspecteurs, répartition des circonscriptions, rapports des médecins inspecteurs, règlement des honoraires (1879-1902).
- T 68-69 Épidémies, mesures sanitaires, déclarations d'épidémies, licenciement des écoles, réouverture (classement alphabétique des communes) (1881-1899).
T 68 : A-L (1881-1899).
T 69 : M-Y (1882-1899).
- T 622 Dossier « École d'infirmières ».- École d'infirmières de Lyon : modification du règlement, liste des élèves, demande renseignements (1900-1915).
- T 659 Dossier « École d'infirmières ».- Lyon : instructions (1901-1921), décomptes des bourses départementales (1912-1914), dossiers de la commission départementale (1910-1923).
1901-1923
- T 660-661 Dossiers « Écoles d'accouchement »
- T 660 Généralités : enquête sur les anciennes boursières (1914-1924), engagements (1913-1919), correspondance (1924-1926) ; décomptes des frais de pension (1910-1925) ; dossiers de la commission départementale (1913-1924).
1910-1926
- T 661 École de Lyon : dossiers individuels de demandes de bourses départementales d'internat (1898-1926), de prêts d'honneur (1923-1926).
1898-1926

- T 774 Société de médecine de Lyon : programme du concours (1819).
- 1 T 129 Campagne de vaccination contre la petite vérole : états nominatifs des enfants vaccinés ou qui ont eu la petite vérole (1810-1811).
- 1 T 273 Faculté de médecine et de pharmacie (1807-1882).

Fonds du Rectorat

- 1 T 322 Faculté de médecine et de pharmacie, fonctionnement (1854-1898).
- 1 T 327 École Dentaire, fonctionnement (1925-1940).

Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Lyon, 1877-1940.

- 1 T 4001-4293

Série X : Assistance et prévoyance sociale (1800-1940)
(Cette série n'étant pas classée définitivement, les cotes sont provisoires).

Sous-série 3 X : Assistance sociale

- 3 X p 695 Projet de défense sanitaire de la nation, organisation et coordination générales des services d'hygiène et d'assistance sociale (1937).

Fonds du service des enfants assistés

- 3 X 1837 Vaccination anti-diphtérique des pupilles de l'agence de Lyon (1930-1934).
- 3 X 1885-1887 Service de la protection des enfants du 1^{er} âge. Inspection médicale, création, organisation, nomination des médecins-inspecteurs (1875-1893).

Série Z : Sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône (1800-1940)
(Cette série n'étant pas classée définitivement, les cotes sont provisoires).

- Z 31 / 22 Hygiène et santé publique (an XI-1816).
- Z 31 / 23 Vaccinations, pièces diverses (an XIII-1832).
- Z 31 / 24 États des enfants vaccinés (1810-1824).
- Z 56 / 123 Santé publique (1823-1844).

Médecins vaccinateurs : listes, nominations (1823-1844).
 Vaccination, états statistiques (1829-1841).
 Comité de vaccine, fonctionnement (1836-1844).
 Police sanitaires, instructions : extrait des délibérations du Conseil supérieur de santé, ordonnances (1822-1831).
 Épidémies.— Choléra morbus, commission sanitaire de l'arrondissement, police sanitaire, instructions, prévention et mesures sanitaires (1831-1835). Grippe (1837).

Périodiques

Per 545	<i>Le Lyon médical</i> (1909).
Per 947	<i>Le Journal de médecine de Lyon</i> (1933).
Per 1175	<i>Archives générales de médecine, physique, hygiène</i> (1910).
Per 1684	<i>L'hygiène sociale</i> (1931).
Per 1737	<i>Journal des œuvres de l'enfance. Organe de liaison du groupement de propagande pour l'hygiène infantile</i> (1940-1941).
Per 2039	<i>La Santé de l'homme</i> (1942-1943).

Documents non cotés

Comité départemental pour la lutte contre la tuberculose : photographies (s.d.).

ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON

Les archives modernes (1790-1940) ne sont pas classées dans les séries thématiques réglementaires, à l'exception de l'état civil (sous-série 2 E) et des archives relatives à la police, la justice et l'hygiène pour les années 1790-1870 (série I) qui ont fait l'objet d'un instrument de recherche publié en 1955. Le reste des archives modernes est classé en continu dans la série WP.

Série I : police, justice, hygiène publique (1790-1870)

Salubrité urbaine

I 1	Hygiène et salubrité : ordonnances, arrêtés, prescriptions (1791-1860).
I 2	Commissions sanitaires : société de santé ; Intendance sanitaire et commissions de salubrité, notables-commissaires ; commission des logements insalubres (1804-1869).
I 3	Établissements insalubres : cas particuliers (1797-1854).

Police médicale

I 4	Médecins, pharmaciens, droguistes, dentistes, herboristes : inspections et autorisations (1800-1870).
I 5	Vaccination : arrêtés, circulaires, correspondance, tableaux de vaccination (1807-1844).
I 6-7	Dispensaire (1819-1870).
	I 6 : Organisation et gestion (1819-1870).
	I 7 : Rapports et comptes rendus (1819-1845).

- I 8-9 Épidémies.— Mesures prises contre le choléra (1802-1867).
I 8 : 1802-1832.
I 9 : 1835-1867.

Hygiène des denrées alimentaires

- I 10 Eaux, surveillance des puits et fontaines. Surveillance des fraudes sur les denrées alimentaires (1810-1865).
I 11 Viandes : inspection, surveillance du bétail et des abattoirs (1800-1869).

Prostitution, maisons de tolérance

- I 249 Police des mœurs : réclamations, ordonnances et règlements (1796-1808).
I 250-251 Maisons publiques, personnel (1810-1836).
I 250 : 1810.
I 251 : 1835-1836.
I 252-256 Répertoires de filles publiques (1809-1853).
I 252 : 1809-1812.
I 253 : 1810.
I 254 : 1812-1814.
I 255 : 1816.
I 256 : 1840-1853.

Chiens errants, police de la rage

- I 260 Police des chiens errants : ordonnances et arrêtés (affiches) (1806-1870).

Inhumations et cimetières

- I 262 Police des inhumations et des cimetières. Service des inhumations ; régie des pompes funèbres ; incidents politiques ; cimetières de Lyon (affiches) (1707-1870).

Nettoisement, neiges et glaces, vidanges

- I 263 Police de la voirie : balayage, arrosage, enlèvement des ordures ménagères (affiches) (1806-1870).
I 264-265 Baux et adjudications, cahiers des charges, projets et mémoires pour le nettoyage de Lyon (1797-1870).
I 264 : 1797-1841.
I 265 : 1842-1870.
I 266 Neiges et glaces : mesures extraordinaires (1801-1870).

I 267-268	Vidanges (1785-1870).
	I 267 : Réglementation (affiches) ; autorisations (an IV-an VI) ; rapports médicaux ; latrines publiques : ordonnances concernant la Croix-Rousse, la Guillotière et Vaise (1785-1865).
	I 268 : Organisation et contrôle des systèmes et des compagnies de vidange et désinfection (1811-1870).

Série WP

Hygiène publique et salubrité : règlement sanitaire

1048 WP	1939-1960.
1128 WP	1894-1934.
1130 WP	1944-1945.

Comité d'hygiène et de sécurité

895 WP	Comité d'hygiène et de sécurité, personnel (1929-1982).
--------	---

Établissements de soins

959 WP	Hospices civils, baux, construction, fonctionnement (1935-1939).
1122 WP	Dépôt de mendicité : aménagement au domaine des Chazots, fonctionnement (1827-1843).
1133 WP	Dispensaire général : statuts, dons, legs (1871-1886).
1143 WP	Laboratoire municipal : réorganisation (1914).
1275 WP	Dispensaire, fonctionnement : statistiques (1928-1942).
1288 WP	Dispensaire anti-vénérien, gestion (1945-1957).

Service médical de garde, fonctionnement

1044 WP	1903-1969.
1111 WP	1924-1940.

Bureau d'hygiène

462 WP	Personnel (1920-1979).
534 WP	Personnel (1895-1973).
1108 WP	Enquêtes du bureau d'hygiène sur les établissements dangereux et insalubres (1904-1938).
1275 WP	Fonctionnement, matériel, personnel, comptabilité, bibliothèque

	(1913-1957).
1558 WP	Paye des personnels auxiliaires et titulaires (1914-1985).
Épidémies, surveillance médicale	
110 WP	Surveillance médicale des écoles (1899-1931).
1133 WP	Hygiène et salubrité publique : lutte contre les épidémies (1908-1910).
1277 WP	Service médico-scolaire, déclarations de maladies contagieuses : registres, radiographies, rapports hebdomadaires, statistiques, fiches de suralimentation, visites d'admission dans les écoles secondaires, registres de pharmacie (1905-1960).
Vaccinations	
1044 WP	1903-1969.
1133 WP	1882-1914.
1177 WP	1948-1963.
1278 WP	Service des vaccinations : registres de vaccination antivariolique des enfants nés en 1933, 1943, 1953, 1963, par école et par arrondissement (1933-1963).
1286 WP	Vaccinations, fonctionnement : mémoire pour le règlement des honoraires de médecins (1943), communiqués de presse, comptes rendus des vaccinations (1943), cahier des interventions d'urgence (1944), listes et dossiers des enfants non vaccinés instruits par les commissariats de police (1963) (1943-1963).
Assainissement, désinfection, entretien des voies publiques (égouts, immondices, vidanges...)	
462 WP	Environnement : affaires diverses relatives à la pollution (1935-1979).
534 WP	Personnel : usine d'incinération des ordures ménagères (1895-1973).
944 WP	Édifices publics communaux : urinoirs, orphelinat de la Croix-Rousse, construction (1901-1913), installation de l'éclairage et du chauffage (1884-1915). Éclairage public (1903-1916) ; immondices (1904-1912) ; égouts, construction, entretien (1904-1914).
959 WP	Enlèvement des immondices et usine d'incinération (1914-1937) ; égouts (1928-1938).
1044 WP	Hygiène publique : détritus, immondices (1903-1969).
1048 WP	Hygiène publique et salubrité : désinfection (1906-1952) ; égouts (1943-1968) ; déversement des eaux industrielles (1930-1966) ; vidange des fosses d'aisance (1920-1969).
1062 WP	Hygiène publique : nuisances urbaines (1907-1963).
1154 WP	Égouts publics (1943-1956).

1275 WP	Service des vidanges (1913-1916).
	Immeubles insalubres, menaçant ruine, travaux et démolition, réglementation des garnis (1916) : dossiers antérieurs à 1987 par ordre alphabétique de rue (1811-1987).
1128 WP	1894-1934.
1151 WP	1930-1958.
1193 WP	1939-1980.
1194 WP	1933-1984.
1195 WP	1938-1985.
1457 WP	1811-1987.

ARCHIVES DES HOSPICES CIVILS DE LYON

Fonds des Hospices civils

Série K : Personnel, inventaire de l'hospice de la Charité

Sous-série 1 K : Personnel de toutes catégories

Inscriptions, sorties, décès.

1 K 1*	Catalogue nominatif des employés et anciens pensionnaires employés par l'hospice.	[1781]-1807
1 K 2*-5*	Registres matricules (avec répertoire alphabétique).	1790-1934
2 K*	Officiers et aumôniers (1844-1930), sœurs (1790-1934), frères (1820-1921), élèves sages-femmes (1885-1913), élèves accoucheuses (1840-1886).	
3 K *	Économes, aumôniers, chirurgiens majors, aides majors, élèves en chirurgie, employés de bureaux, instituteurs, sous-maîtres, frères, sœurs, prétendants, prétendantes, préposés pour la direction des fabriques (1804-1827).	
4 K*	Ouvriers, ouvrières, desservantes, nourrices, sages-femmes, élèves sages-femmes, élèves accoucheuses, maîtres, infirmes de plus de 21 ans employés ou sédentaires (1804-1840).	
5 K*	Personnel de toutes catégories (1840-1861).	

Sous-série 3 K : Enseignement hospitalier

3 K 1	École intérieure, adoption de la méthode Jacotot, nomination et traitement du directeur : rapport, extraits des registres des délibérations de l'administration générale des Hospices Civils de Lyon, correspondance.
-------	---

- [1831-1832]
- 3 K 2 Enseignement donné aux sœurs prétendantes, aux enfants de Giens et aux élèves sages-femmes : rapport.
[1891]
- 3 K 3 Certificats et diplômes : état nominatif du personnel avec indication des diplômes passés et de la date d'obtention.
[1840-1923]
- 3 K 4 Élèves sages-femmes, inscription et attribution de bourses départementales : extraits du registre des arrêtés du préfet, correspondance (1868-1871) ; infractions au règlement et sanctions disciplinaires : correspondance (1881-1882).
1868-1882
- 3 K 5-6 Élèves sages-femmes et accoucheuses, inscription : dossiers individuels (classement alphabétique).
[1872-1909]
- 5 K A-E
6 K F-V
- 3 K 7 Élèves sages-femmes, formation : extraits des registres de délibérations du conseil général d'administration des Hospices Civils de Lyon, correspondance.
[1927-2934]
- 3 Kp 8 Hospice de la Charité.— Formation des élèves sages-femmes : correspondance (an X-1807).
Service des accouchements, formation des élèves : rapport, extraits des registres des délibérations du conseil général d'administration, correspondance ; réglementation : textes législatifs, règlements de l'école, états nominatifs des élèves, arrêtés ministériels, correspondance (1808-1920).
an X-1920
- Sous-série 4 Kp : Personnel médical et Comité médico-chirurgical de Lyon.*
- 4 Kp 1-4 Comité médico-chirurgical de Lyon, fonctionnement, règlement, travaux.
1871-1961
- 4 Kp 5-7 Chirurgiens, médecins, accoucheurs des hôpitaux, stomatologues .— Effectif, nomination, choix des services, rémunération, exercice de leurs fonctions : états nominatifs, état des chirurgiens-majors de la Charité de 1619 à 1830, certificats de service (1793-1828), extraits des registres des délibérations du Conseil Général d'Administration, dossiers préparatoires des délibérations, correspondance.,
1793-1946
- 4 Kp 8 Service chirurgical, service médical, services des urgences, service d'accouchement .- Organisation, réglementation, création : règlements des services chirurgicaux des établissements, extraits des registres de

- délibérations du Conseil Général d'Administration, dossiers préparatoires des délibérations, rapports, correspondance.
1806-1845
- 4 Kp 9* Chirurgiens, effectif : registre intitulé « Chronologie des chirurgiens-majors de l'Hôpital Général de la Charité de Lyon [depuis leur institution en 1614] et recueil des faits, dispositions administratives et autres documents qui leur sont relatifs (août 1823).
1823
- 4 Kp 10-15 Médecins, chirurgiens, accoucheurs des hôpitaux : notices individuelles, curriculum vitae, articles de presse, autographes.
1741-1990
- 4 Kp 16* Médecins, médecins suppléants, chirurgiens, inscription : registre d'appel.
1875-1904
- 4 Kp 17* Médecins, accoucheurs, biologistes, congés : registre d'inscription, chefs de labo EEC, électroradiologistes.
1961-1963
- 4 Kp 19-25 Élèves internes et externes — Choix de service, indemnités, conditions de travail, logement, service militaire, démission, peines disciplinaires, extraits des registres des délibérations du Conseil Général d'Administration des HCL, dossiers soumis à la Commission des directeurs, avis du Comité médical consultatif, correspondance.
1977-1978
- 4 Kp 26 Internes, récompenses, remise de prix.- Prix Gauthier, Prix Auguiot, Prix Bouchet, Prix d'émulation, distinction honorifiques.
1802-1926
- 4 Kp 27 Internat, bibliothèque, création, allocation de crédit, gestion du personnel : extraits des registres de la Préfecture du Département du Rhône (an IX, 1854-1937), extraits des registres de délibération du Conseil Général d'Administration des HCL, correspondance, dossiers soumis à la Commission des directeurs, avis du Comité médical consultatif.
1796-1949
- 4 Kp 28 Internes, autorisation de passer le doctorat : correspondance.
1837-1906
- 4 Kp 29 Internat, historique : manuscrit de l'Histoire de l'Internat de l'Hôtel-Dieu de Jean Lacassagne, notes sur l'internat de Jules Drivon (1916-1925) ; fêtes, cérémonies, organisation : menus, articles de presse, programmes des revues de l'internat (1894-1949), discours dactylographié de M. Brizon, Président du Conseil Général d'Administration des HCL à l'occasion du centenaire de l'Internat des Hôpitaux de Lyon (8 novembre 1925), coupures de presse, discours anonymes.
1916-1949

4 Kp 30	Internat de Saint-Étienne , annexion à l'Internat de Lyon, désignation des internes affectés aux Hospices Civils : extraits des registres de délibérations du Conseil Général d'Administration des HCL, correspondance entre les administrateurs des Hôpitaux civils de Saint-Étienne et le Président du Conseil Général d'Administration des HCL. 1875-1902
4 Kp 31	Internat, organisation à l'étranger : rapports, règlements, correspondance. 1888
4 Kp 32*	Association des externes et anciens externes des HCL, tenue des assemblées générales : procès-verbaux. 1923-1936
4 Kp 33-38*	Internes des HCL, Chirurgiens-majors, élèves en chirurgie, internes, externes et pharmaciens adjoints, inscriptions au concours et classement : états nominatifs et chronologiques. 1772-1987
4 Kp 39*	Concours de l'Hospice de la Charité, inscription, résultats pour les places de chirurgiens majors et d'élèves en chirurgie : extrait des registres des délibérations du Conseil Général d'Administration des hôpitaux civils de Lyon, certificats du Conseil pour les lauréats, états nominatifs des inscrits. 1804-1824
4 Kp 40*-41*	Concours pour les places de chirurgiens majors, seniors majors et d'élèves en chirurgie de l'Hôtel-Dieu, inscription, déroulement des épreuves, admission : états nominatifs des inscrits, extraits des registres des délibérations du Conseil Général d'Administration des hôpitaux civils de Lyon, 1803-1844
4 Kp 42-48*	Concours de l'Internat, du majorat, du médicat, inscriptions : états nominatifs par concours. 1845-1964
4 Kp 49*-52*	Internes, répartition dans les services : états nominatifs. 1837-1935
4 Kp 53*-60*	Concours de l'Externat, inscriptions : états nominatifs par concours. 1875
4 Kp 61-69	Concours hospitaliers Internat, Externat, Médicat, Chirurgicat, Majorat, Accoucheurs des hôpitaux, Stomatologue, Radiologiste, création, réglementation, organisation. 1802-1948
4 Kp 70-84	Concours, programmes des épreuves, mémoires et copies des candidats. [1803]-1919
4 Kp 85*-87*	Registres d'inscription aux concours. 1816-1955

4 Kp 88	Externat, discours de clôture du concours.	1871-1906
4 Kp 89	Pharmaciens .— Réglementation, organisation des concours, choix des services, rémunération, autorisation d'exercer, attribution de l'honorariat : dossiers préparatoires des séances du Conseil Général d'Administration des HCL, extraits des registres de délibérations des séances du Conseil Général d'Administration des HCL.	1880-1964
4 Kp 90	Internes en pharmacie, pharmaciens adjoints, internes en pharmacie.— Réglementation, création de poste, rémunération, attribution de service, organisation des concours : dossiers préparatoires des séances du Conseil Général d'Administration, extraits du registre des délibérations du Conseil Général d'Administration des HCL, règlement des internes en pharmacie (1925), correspondance.	1879-1944
4 Kp 91-94	Registres nominatifs d'inscription aux concours et de composition des services de pharmacie.	1882-1963
4 Kp 95	École Secondaire de Médecine, École Préparatoire de Médecine et de Chirurgie, École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Lyon, création, réglementation, organisation et comptabilité.	1806-1869
4 Kp 96 fonctionnement.	Faculté de Médecine de Lyon, création, organisation,	1878-1922
4 Kp 97	Cours donnés dans les hôpitaux, participation : certificats d'assiduité délivrés par les médecins chirurgiens en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon.	[1818-1824]
4 Kp 98*	Société des anciens internes des Hôpitaux de Lyon, historique, suivi des séances : registre des procès-verbaux des assemblées générales de la société.	1879-1931
4 Kp 100	Papiers Auguste Lumière : biographies, opuscule intitulé « Nomenclature des principaux travaux publiés par Auguste Lumière (1887-1937) », extraits d'articles publiés par Auguste Lumière, comptes rendus d'expériences animales, notes personnelles, bibliographie.	[1930-1940]

Série L : Administration générale

- Répertoires et registres de délibérations du conseil d'administration (1800-1940). Les répertoires sont thématiques (épidémies, vaccinations...) et indiquent l'année de la délibération et la page du registre correspondant.

Direction générale (non cotée)

- Pratique médicale : antipsorique (gale) (1806), avis sur les moyens de prévenir la contagion (1812), traitement de la rage (1836-1888), traitement par la lymphe de la diphtérie (1891), vaccination contre la variole (1917-1918).
- Lutte contre la tuberculose : organisation locale et nationale, congrès (1904-1935).

Union Hospitalière du Sud-Est (UHSE)

- Lutte contre la tuberculose : congrès, registres des procès-verbaux des assemblées générales des congrès et du comité permanent (1907-1959).
- Sanatorium des Petites Roches (1900-1924).

Série R : Direction des affaires médicales

- Papiers de Jean Lacassagne.
- Travail du Pr. Teissier sur la grippe.

Fichier Drivon. Cette source fut constituée par le Docteur Drivon, ancien médecin des Hospices civils de Lyon. Il effectua un travail de dépouillement dans différents dépôts d'archives et bibliothèques afin de composer une collection de fiches thématiques classées par ordre alphabétique en référence avec divers sujets concernant l'hygiène, la médecine ou la santé publique.

Fonds de l'hôpital de l'Antiquaille

Série O : Travaux et matériel

Sous-série 1 O : Constructions, aménagements, travaux d'entretien

- 1 O 2 Bâtiment des vénériens, des aliénés, des gâteux et des enfants teigneux (1841-1865).

Série Q : Population

Sous-série 1 Q : Registres des entrées et sorties des malades classés par année

- 1 Q 5*-279* 1802-1940.

Sous-série 2 Q : Registres des entrées et sorties des malades classés par catégorie

- 2 Q 1*-19* 1823-1865.

- 2 Q 93* Militaires contagieux, 1918-1919.

Sous-série 3 Q : Répertoires alphabétiques des malades

- 3 Q 1-139 1817-1940.

3 Q 302-325 Malades vénériens entrés à l'annexe des Chazeaux, 1881-1912.

Série R : Archives médicales

Sous-série 1 R : Registres d'observations médicales

1 R 1*-245* 1828-1919.
Notamment le registre 1 R 239 concernant les maladies vénériennes (1864).

Fonds de l'hôpital de la Charité

Série Q : Population

- *Enfants malades 1836-1904.
- *Enfants soignés de la teigne 1824-1835.
- *Entrées des malades civils 1905-1934.

Fonds de l'hôpital de la Croix-Rousse

Série Q : Population

- Registres et répertoires des entrées des malades, 1893-1940.
Notamment les registres des entrées des militaires contagieux (1915-1918).

Fonds de l'hospice des Charpennes

Série Q : Population

- Registres des entrées et répertoires des malades hospitalisés, 1933-1941.

Fonds de l'hôpital Jules Courmont (ancien hôpital Perron)

Cet hospice de vieillards et incurables s'est spécialisé dans le traitement des maladies des voies respiratoires, notamment la tuberculose. Il accueille des tuberculeux à partir de 1921.

Série Q : Population

- Registres et répertoires des entrées et sorties des malades, à partir de 1844.
- Registres des décès, à partir de 1854.
notamment : 4 Q 30 : registres des décès des militaires tuberculeux.

Association des internes de l'Hôtel-Dieu de Lyon

La bibliothèque de l'internat est conservée aux Archives des Hospices civils de Lyon. On y trouve de nombreuses informations sur le traitement médical, l'hygiène, les maladies épidémiques, etc.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

Travaux imprimés des services de l'hygiène

Bureau municipal d'hygiène et de statistique de la Ville de Lyon : années 1891 à 1896, Lyon, Impr. L. Delaroche, 1892-1897.

Conseil d'hygiène et de salubrité du département du Rhône : rapports et comptes rendus de 1845 à 1850, Lyon, Nigon, 1851.

LACASSAGNE (Alexandre), *L'hygiène à Lyon : comptes rendus des travaux du conseil d'hygiène publique et de salubrité du département du Rhône*, Lyon, A. Storck, Paris, G. Masson, 1891.

MONFALCON (Jean-Baptiste), *Hygiène de la ville de Lyon, ou opinions et rapports du conseil de salubrité du département du Rhône*, Paris, Baillière, 1845.

PIC (A.), *Rapport du professeur A. Pic inspecteur départemental de l'hygiène publique : 1917*, Lyon, Imprimeries réunies, 1919.

ROUGIER (Louis-Auguste), POLINIÈRE (Auguste-Pierre-Isidore), *Hygiène de la ville de Lyon, ou opinions et rapports du conseil de salubrité du département du Rhône pour les années 1845-1849*, Lyon, Nigon, 1851.

ROUGIER (Louis-Auguste), *Hygiène de Lyon : compte rendu des travaux du conseil d'hygiène publique et de salubrité du département du Rhône*, (du 1^{er} janvier 1851 au 31 décembre 1859), Lyon, Aimé Vingtrinier, 1860.

ROUGIER (Louis-Auguste) *Recueil des travaux du comité consultatif d'hygiène*, Paris, J.B Baillière, 1872-1892.

Fonds du Dr Lacassagne

LACASSAGNE (Alexandre), fonds du Dr Lacassagne 1843-1924.

ARCHIVES NATIONALES

Centre historique des Archives nationales (Paris)

Série F : Versements des ministères et des administrations qui en dépendent

Sous-série F¹ : ministère de l'Intérieur, administration générale

F^{1d} III : Récompenses honorifiques

F^{1d} III 99-295

Médailles d'honneur (série départementale : dossiers collectifs et dossiers individuels classés alphabétiquement) (1853-1885).

F ^{1d} III 465-599	Récompenses honorifiques dépendant du ministère de l'Intérieur (dossiers individuels classés alphabétiquement dans le cadre de chaque département) (1854-1889).
<i>Sous-série F⁷ : Police générale</i>	
F ⁷ 9731-9736	Choléra en 1832 et en 1852-1854.
<i>Sous-série F⁸ : Police sanitaire</i>	
F ^{8*} 15-16	Registre des épidémies constatées en 1813 (classement départemental).
F ⁸ 17-86	Hygiène publique : dossiers classés par département (1789-1830).
F ⁸ 90-92	Inhumations et cimetières (dossier général et série départementale) (1776-1828).
F ⁸ 93-96	Établissements dangereux, insalubres et incommodes (dossiers généraux et série départementale) (1791-1821).
F ⁸ 97-128	Vaccine (an VI-1825).
	F ⁸ 97-99 : Dossiers généraux. Comité central de vaccine (an VI-1825).
	F ⁸ 100-128 : Série départementale (an VIII-1825).
F ⁸ 129-134	Eaux minérales (dossiers généraux et série départementale) (1793-1816).
F ^{8*} 135	Établissements thermaux : demandes de places (1868-1871).
F ⁸ 136-141	Établissements thermaux : comptabilité matières (1869-1883).
F ⁸ 142-145	Agents sanitaires : médecins, pharmaciens et officiers de santé (série départementale) (an X-1821).
F ^{8*} 146-147	Répertoire des agents sanitaires attachés aux établissements et administrations dépendant du ministère de l'Intérieur (classement départemental) (vers 1811).
F ⁸ 149-167	Art de guérir, remèdes secrets : affaires particulières (classement alphabétique) (début du XIX ^e siècle).
F ⁸ 168-170, 174	Conseils et commissions d'hygiène et de salubrité : circulaires, affaires générales et diverses (an X-1907).
F ⁸ 175	Salubrité des villes et des communes : règlements municipaux (1843-1851).
F ⁸ 178	Régime des eaux au point de vue de la salubrité (1861-1894).
F ⁸ 179-207	Alimentation en eau des villes et des communes (série départementale) (1882-1902).
F ⁸ 210, 212	Logements insalubres et habitations ouvrières (1850-1887).

F⁸ 210 : Exécution de la loi du 13 avril 1850, et des décrets des 22 janvier et 27 mars 1852 (1850-1887).

F⁸ 212 : Projet de révision de la loi du 13 avril 1850.

F⁸ 226 Service, destination et traitement des ordures ménagères dans les villes : enquête de 1916.

F⁸ 227-232 Personnel médical et pharmaceutique (1876-1920).

F⁸ 227-228 : statistiques 1876-1901, 1911-1918.

F⁸ 229-232 : listes officielles adressées par les préfets (1914-1920).

F⁸ 233-236 Attributions de médailles aux titres suivants :

F⁸ 233-234 : Participation aux travaux des conseils d'hygiène et de salubrité (1874-1904).

F⁸ 235 : Services en matière d'hygiène publique (1904-1911).

F⁸ 236 : Travaux sur les eaux minérales (1902-1913).

F⁸ 237-238 Attribution de la médaille d'honneur de l'hygiène (1911-1923).

F⁸ 240 Réglementation et surveillance de la vente des substances vénéneuses (1843-1860).

F⁸ 242-251 Demandes d'autorisation pour l'exploitation et la vente des remèdes nouveaux (dans l'ordre alphabétique des pétitionnaires) (1875-1913).

F⁸ 252 Recours en grâce à la suite de condamnations pour exercice illégal de la médecine ou de la pharmacie (1897-1907).

Sous-série F¹⁷ : Instruction publique

F¹⁷ 4447-4473 Facultés de médecine de Paris, Montpellier et Strasbourg : bâtiments, scolarité, agrégation, législation et réglementation de la médecine (1809-1913).

F¹⁷ 4474-4498 Écoles de pharmacie de Montpellier et de Strasbourg, écoles préparatoires de médecine et de pharmacie : scolarité (1820-1884).

F¹⁷ 4511-4556 Personnel médical, 1803-1926.

Demandes d'exercice de la médecine en France par des médecins étrangers (1803-1865) ; jurys médicaux, cas spéciaux d'officiers de santé et pharmaciens (1833-1846) ; réceptions (1860-1863) ; statistique médicale (an XI-1874) ; listes des médecins, officiers de santé, dentistes et sages-femmes exerçant dans le département (1853-1926).

Centre des Archives Contemporaines (Fontainebleau)

Versement 19760153 – Ministère de la Santé, direction générale de la Santé, Conseil national des services publics départementaux et communaux et Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

- Art. 12-79 Eaux potables, assainissement, hygiène des piscines, hygiène des baignades, révision du règlement sanitaire type, hygiène alimentaire, hygiène industrielle, pollution et hygiène urbaine, réglementation et législation, travaux des instances consultatives et interministérielles, projets présentés ou contrôles effectués classés par département ou établissement (1902-1972).
- Art. 104-132 Conseil supérieur d'hygiène publique section alimentation et section habitation : procès-verbaux, rapports, projets classés éventuellement par département (1936-1975).

Versement 19760214 – Ministère de la Santé, direction de la pharmacie et du médicament.

- Art. 11-16 Vaccinations (études, statistiques, contrôle des vaccins) (1920-1971).
- Art. 17-23 Médicaments anti-vénériens (1927-1970).

Versement 19760263 - Ministère de la Santé, direction générale de la santé, centre de vaccination, Institut Pasteur.

- Art. 102-146 Lutte contre les épidémies : généralités, correspondance, enquêtes et déclarations, bulletins d'examen, désinfection (1924-1976).
- Art. 147-166 Lutte contre les épidémies (suite) (1904-1973).
- Art. 167-178 Questions diverses de santé et d'hygiène (1935-1974).

Versement 19800182 - Ministère de la Santé, direction générale de la santé, Institut Pasteur.

- Art. 11-16 Vaccination : réglementation, organisation, sanctions, enquêtes : dossiers généraux ou par cas particulier, dossiers par département (1895-1979).

Versement 19800296 – Ministère de la Santé, direction générale de la santé.

- Art. 2 Bureaux municipaux d'hygiène (1935-1977).

Versement 19820279 – Ministère de la Santé, direction générale de la santé.

- Art. 1 Textes, organisation et fonctionnement des bureaux d'hygiène (1922-1939).
- Art. 1-2 Personnel des bureaux d'hygiène, commissions et dossiers individuels de carrière (1872-1941).

Art. 3-5 Bureaux départementaux d'hygiène : fonctionnement, statistiques des effectifs réels (1919-1945).

Art. 6-13 Bureaux municipaux d'hygiène, création, statistiques des effectifs réels, nominations des inspecteurs et rapports annuels (1902-1961).

Versement 19830670 – Ministère de la Santé, direction générale de la santé, Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Art. 1-9 Conseil supérieur d'hygiène publique de France, composition et fonctionnement, nomination des membres, séances plénières, réunions du bureau, rapports annuels, section des eaux, section de l'habitat, section de l'alimentation (1935-1982).

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE (PARIS)

On peut consulter les rapports de la Société de l'école de Médecine et de l'Académie de Médecine, à partir de l'année 1800.

Répertoire

Le signe * signifie que l'article est un registre

Plan de classement

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ.....	5 M 1-138
RÉGLEMENTATION D'HYGIÈNE PUBLIQUE.....	5 M 1-17
- Loi du 15 février 1902.....	5 M 1-2
- Réglementation et protection des personnes civiles au cours de la	
Première guerre mondiale.....	5 M 3-17
PERSONNEL MÉDICAL ET PARAMÉDICAL.....	5 M 18-72
- Jury médical.....	5 M 18-22
- Statistiques médicales.....	5 M 23-34
- Médecins.....	5 M 35
- Officiers de santé.....	5 M 36
- Pharmaciens et pharmacies.....	5 M 37-63
- Sages femmes et école d'accouchement de l'hospice de la Charité de Lyon...5 M 64-72	
SERVICES D'HYGIÈNE.....	5 M 73-87
BILANS D'ACTIVITÉ DES SERVICES D'HYGIÈNE.....	5 M 88-93
GOITRE ET CRÉTINISME.....	5 M 94
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
SECOURS AUX NOYÉS ET AUX ASPHYXIÉS.....	5 M 95
PROBLÈMES D'INSALUBRITÉ, MESURES D'HYGIÈNE ET SURVEILLANCE SANITAIRE DANS LE RHÔNE.5 M 96-136	
- Plaintes et réclamations.....	5 M 97-109
- Logements insalubres.....	5 M 110-127
- Produits toxiques, hygiène alimentaire, répression des fraudes.....	5 M 128-133
- Hygiène des cimetières et des personnes décédées.....	5 M 134
- Problèmes d'hygiène dus à des événements exceptionnels.....	5 M 135-136
ASSOCIATIONS, ŒUVRES, EXPOSITIONS ET CONGRÈS D'HYGIÈNE.....	5 M 137-138
EAUX MINÉRALES, THERMES ET BAINS.....	5 M 139-148
EAUX MINÉRALES.....	5 M 139-146

THERMES ET BAINS.....	5 M 147-148
ÉPIDÉMIES.....	5 M 149-206
SERVICE DES ÉPIDÉMIES.....	5 M 149-150
RAPPORTS GÉNÉRAUX.....	5 M 151-152
MESURES DE PROPHYLAXIE.....	5 M 153-158
- Prévention, signalement et traitement des épidémies.....	5 M 153-156
- Désinfection.....	5 M 157-158
ÉPIDÉMIES CLASSÉES PAR TYPE DE MALADIE.....	5 M 159-206
- Choléra.....	5 M 159-183
- Dysenterie, grippe, méningite, fièvre muqueuse.....	5 M 184
- Fièvre jaune.....	5 M 185
- Fièvre typhoïde et typhus.....	5 M 186
- Suette et teigne.....	5 M 187
- Tuberculose.....	5 M 188-191
- Variole.....	5 M 192-193
- Épidémies chez les enfants et en milieu scolaire.....	5 M 194-201
- Épidémies de maladies transmises par des animaux.....	5 M 202-206
VACCINATION.....	5 M 207-231
ORGANISMES ET SERVICES DE VACCINATION.....	5 M 207-211
VACCINATEURS.....	5 M 212-213
ENCOURAGEMENT À LA VACCINATION.....	5 M 214-215
OPÉRATIONS DE VACCINATION DANS LE DÉPARTEMENT.....	5 M 216-231
PROSTITUTION.....	5 M 232-262
SERVICE SANITAIRE.....	5 M 232-249
- Organisation et fonctionnement.....	5 M 232-241
- Réglementation.....	5 M 242-249
ENQUÊTES, STATISTIQUES ET RAPPORTS.....	5 M 250-251
PRÉVENTION, TRAITEMENT MÉDICAL.....	5 M 252-255

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

RÉGLEMENTATION D'HYGIÈNE PUBLIQUE

Loi du 15 février 1902

- 5 M 1-2 Application de la loi du 15 février 1902 et des lois modificatives relatives à l'hygiène et la protection de la santé publique. 1902-1912
- 1 Enquête du ministère, demande de renseignements au préfet : circulaires, *Recueil des actes administratifs*, extraits de procès-verbaux du conseil général du Rhône, télégramme, correspondance (1902-1908) ; vœux de la commission sanitaire de Lyon demandant que les lois et instructions soient communiquées à chaque membre de la commission : rapport de la commission, correspondance (1911-1912), 1902-1912.
 - 2 Règlements sanitaires des communes du département prévus par la loi, élaboration : liste des communes qui n'ont pas de règlements, télégramme, correspondance, 1904-1911.

Réglementation et protection des personnes civiles au cours de la Première guerre mondiale¹⁷

Réglementation de la consommation du gaz et de l'électricité¹⁸

- 5 M 3 Réglementation générale¹⁹ : décrets, rapport du ministère du Ravitaillement Général et des Transports Maritimes, instruction ministérielle, arrêtés préfectoraux et affiches d'arrêtés, circulaires, *Recueils des actes administratifs*, ordonnances de police, extrait du *Journal officiel*, appel du Gouvernement à la population, notes pour la presse et avis à la population, coupures de presse, télégrammes, correspondance. 1916-1920
- 5 M 4 Dérrogation.— Commission des dérogations, création : arrêté préfectoral, correspondance (1917).
Échange de renseignements sur la procédure à suivre avec la préfecture de police de Paris : tableaux des catégories d'établissements auxquels les dérogations s'appliquent, exemplaire de fiche d'avertissement, exemplaire d'avis de la commission des dérogations, correspondance (1917).
Demandes de dérogation : lettres de demande d'hôpitaux et établissements de bienfaisance, notes pour la presse, coupures de presse, extrait du *Journal officiel*, pétitions, rapport du maire de Lyon, avis d'autorisation de dérogation du ministère du Ravitaillement Général et des Transports Maritimes, liste des communes du département dans lesquelles la Compagnie du Gaz de Lyon assure la distribution du gaz, correspondance (1917-1920). 1917-1920

¹⁷ Voir aussi la cote 5 M 136.

¹⁸ Établissements publics ou privés, de commerce, de spectacles et les débits de boissons.

¹⁹ Concerne l'instruction ministérielle du 30 décembre 1916, l'arrêté réglementaire du 2 janvier 1917, les décrets du 10 juin 1917, du 10 février 1920 et du 28 mai 1920.

- 5 M 5-7 Restriction et limitation de la consommation. 1916-1919
- 5 M 5 Éclairage privé.— Instructions: circulaire, affiches d'arrêtés, note pour la presse, correspondance (1916).
Consommation des abonnés : instructions adressées aux compagnies de gaz et d'électricité du département, rapports de la Compagnie du gaz de Lyon, liste des compagnies de gaz et d'électricité, liste des sociétés autorisées à distribuer de l'électricité, règlement sur le calcul de la consommation des abonnés, correspondance (1917-1918), 1916-1918.
- 5 M 6 Établissements de spectacle et cinémas.— Demandes d'autorisation d'ouverture exceptionnelle : circulaire, rapports du service de l'inspection des forges de Lyon, rapports de police, notes de service du secrétaire général pour la police, avis préfectoral d'autorisation exceptionnelle d'ouverture, notes pour la presse, coupures de presse, correspondance (1918-1919)
Nomination d'agents de la Compagnie du Gaz de Lyon pour le contrôle des restrictions d'éclairage : correspondance (1918), 1918-1919.
- 5 M 7 Commerces et établissements publics.— Obligation de fermeture avancée : arrêtés préfectoraux et affiches d'arrêtés, circulaires, télégrammes, correspondance (1916-1919).
Contrôle de l'application de la réglementation : rapports de maires, rapports de police, avis de fermeture d'établissement un jour par semaine, correspondance (1916).
Convention avec la Chambre de Commerce de Lyon et les syndicats commerciaux pour faire appliquer la réglementation : circulaire, rapports de la Chambre de Commerce de Lyon, rapport des Ponts et Chaussées, correspondance (1917-1919).
Réclamations des commerçants et des syndicats : lettres et pétitions (1916-1919).
Levée des restrictions d'éclairage : arrêté préfectoral, circulaires, rapports du service de l'Inspection des forges de Lyon, note pour la presse, correspondance (1919), 1916-1919.
- 5 M 8 Débits de boissons, fermeture : arrêtés préfectoraux et affiches d'arrêtés, circulaire, instruction, note pour la presse, règlement, correspondance. 1917-1919

Réglementation de la distribution du gaz et de l'électricité

- 5 M 9 Réglementation générale : décret²⁰, arrêté ministériel, instructions ministérielles, circulaires, procès-verbaux de conférences, procès-verbal de la réunion de la Commission interdépartementale chargée d'établir un ordre de priorité entre les abonnés de la Société de l'Union Électrique, rapports du service de l'inspection des forges de Lyon, états nominatifs et listes des abonnés de la Société Générale de Force et Lumière, de la Société des Forces motrices du Rhône, de la Société des Forces motrices du Vercors et de la Compagnie du Gaz de Lyon, schéma des résultats obtenus après limitation de la distribution d'énergie par la Société Générale de Force et Lumière, notes pour la presse, télégrammes, correspondance (classement chronologique par dossier de conférence). 1916-1918

²⁰ Décret du 21 novembre 1916 sur la distribution d'énergie

Concerne la conférence du 9 février 1917 sur la réduction d'énergie électrique imposée à la Compagnie des Tramways et à diverses industries ne travaillant pas pour la Défense nationale, la conférence du 9 août 1917 sur l'ordre de priorité à établir entre les industries en cas d'insuffisance de courant, la conférence interministérielle et interdépartementale du 6 novembre 1917 sur la réglementation de la distribution de l'énergie électrique, la conférence interministérielle du 3 janvier 1918 sur l'application du décret du 21 novembre 1916 aux consommateurs d'électricité de la région lyonnaise.

Alimentation, ravitaillement, rationnement

- 5 M 10 Réglementation sur la consommation et la vente des denrées alimentaires.— Ravitaillement national et restrictions alimentaires, application de la réglementation sur la fabrication, la vente et la consommation de denrées alimentaires : circulaire²¹, tableau des interventions effectuées dans les commissariats de police de Lyon, rapports de police, notes de service, télégramme, correspondance (1918). Régime des restaurants, réglementation sur l'affichage des mesures obligatoires et répartition des affiches : circulaire, affiches, correspondance ; demandes de dérogations et avis d'autorisation : règlement et affiches de règlement, courriers de demande de dérogation, rapports de police, correspondance (1918). Pâtisserie, réglementation de la vente et de la consommation : arrêté préfectoral (affiche), *Recueil des actes administratifs* (1917). Vente de glaces sur la voie publique, délivrance d'autorisation : correspondance (1918).
1917-1918
- 5 M 11 Réglementation sur l'abattage, la vente et la consommation du bétail et de la viande de boucherie.— Interdiction d'abattre certains animaux livrés à la consommation, application des décrets²² : décrets, circulaires, arrêtés réglementaires préfectoraux et affiches d'arrêtés, arrêtés préfectoraux de dérogation, *Recueil des actes administratifs*, extrait du *Journal officiel*, procès-verbal de séance du conseil général, rapports de police, rapports du service départemental des épizooties, vœu de l'office agricole départemental du Rhône, notes de service, notes pour la presse, coupure de presse, correspondance (1915, 1920) ; abrogation de la réglementation sur l'interdiction d'abattre les animaux : *Recueil des actes administratifs*, extrait du *Journal officiel*, affiche, correspondance (1921). Viande, restriction de la consommation et interdiction de vente de viande de boucherie sur pied ou abattue : circulaire, arrêtés préfectoraux et affiches d'arrêtés, extrait du *Journal officiel*, rapport municipal, rapport du service de l'Inspection des viande de la ville de Lyon, notes pour la presse relatives à l'utilisation de la carte d'alimentation, correspondance (1918). Commissions de contrôle du marché aux bestiaux de l'abattoir de Vaise et de l'abattoir de Perrache, nomination des membres : arrêtés municipaux, correspondance (1920).
1915-1921
- 5 M 12 Contrôle de la distribution de l'eau, réservoirs et autres réseaux d'alimentation en eau, mesures de protection : état récapitulatif des réseaux d'alimentation en eau dans la banlieue de Lyon, rapport de la Compagnie générale des eaux, tableau des communes alimentées en eau potable par les réservoirs majeurs, correspondance.
1917

²¹ Il s'agit d'un fascicule des lois et décrets édité par le service central de la répression des fraudes adressé aux agents du service départemental de la répression des fraudes.

²² Décrets du 14 octobre 1915 et du 18 octobre 1920.

Protection de la population en cas d'attaques aériennes

- 5 M 13 Organisation des moyens et mesures à prévoir en cas d'attaques aériennes : dépêche ministérielle, arrêté ministériel, arrêté préfectoral, modèle d'arrêté et arrêtés des mairies, croquis de tranchée, liste des lieux pouvant servir d'abris à Lyon, correspondance.
- 1917-1918

Secours aux blessés de guerre

- 5 M 14 Institutions et établissements pour le secours et la rééducation des invalides de la guerre.— Office national des mutilés et des réformés de la guerre, création : arrêté interministériel, *Bulletin municipal officiel*, correspondance.
Renseignements statistiques : circulaires, listes des lieux de soins et écoles spécialisées, questionnaires, coupure de presse, correspondance.
- 1916

Offices publics d'habitation et locaux vacants

- 5 M 15 Offices publics municipaux d'habitation, réglementation et déclaration de logements vacants : circulaires, extrait du *Journal officiel*, extrait du *Bulletin municipal officiel*, coupure de presse, liste des villes du département qui possèdent un bureau public de placement, rapports de maires relatifs à la crise du logement, liste des déclarations de logements vacants à Lyon, correspondance (classement des rapports par ordre alphabétique des communes).
- 1919-1920

Service de Santé américain

- 5 M 16 Commission départementale de répartition des immeubles réservés au Service de Santé américain.— Création : circulaires, rapport préfectoral, procès-verbal de séance de la commission, liste des membres, télégramme, correspondance (1918).
Recensement des locaux privés susceptibles d'être utilisés par le Service de Santé américain pour des hospitalisations : instruction ministérielle, rapports de gendarmerie, listes des locaux privés disponibles, procès-verbaux de réquisition, état comparatif du nombre de lits actuellement installés dans les locaux et du nombre de lits à prévoir, état de la situation des locaux scolaires occupés par des formations sanitaires, fiches d'avis technique sur divers locaux utilisables par l'armée américaine, coupures de presse, télégrammes, correspondance (1918).
Réquisition et affectation d'immeubles et établissements publics ou privés : circulaire, dossiers de renseignements par établissement, procès-verbaux de la commission, rapports de police et de gendarmerie, listes des établissements publics ou privés proposés par la commission au service de santé américain, plan de l'usine de Saint-Priest, cahier des charges et règlement du service de la manutention de l'Exposition internationale urbaine de Lyon, copies de messages téléphoniques, correspondance, (1918-1920).
- 1918-1920

Démobilisation

- 5 M 17 Cession aux établissements publics des stocks provenant de la démobilisation : circulaire, liste des installations et du matériel de l'armée américaine, correspondance.
- 1919

PERSONNEL MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

Jury médical du Rhône

- 5 M 18-22 Jury médical. an XI-1854
- 18 Fonctionnement.— Personnel, nomination des membres : arrêtés préfectoraux, correspondance (an XI-1830).
Comptabilité, emploi des recettes : procès-verbal de session du jury médical, correspondance avec le ministère de l'Intérieur (1822-1823), an XI-1830.
- 19-22 Examens, an XII-1854.
- 19 Organisation des sessions : circulaires, arrêtés préfectoraux, règlements et programmes imprimés, programmes des cours de la faculté de médecine de Strasbourg, extraits des délibérations du conseil royal de l'instruction publique, affiches, correspondance, an XII-1843.
- 20*-22 Sessions annuelles : cahiers²³ et dossiers annuels²⁴ des examens et des réceptions du jury, an XII-1854.
- 20* an XII-1813.
21 1830-1840.
22 1844-1854.

Statistiques médicales²⁵

- 5 M 23-33 Personnel médical exerçant dans le département enregistré à la préfecture : listes générales et tableaux nominatifs, statistiques médicales, registre d'inscription des diplômes, circulaires ministérielles et préfectorales, *Recueil des actes administratifs*, rapports et extraits du registre des arrêtés du conseil d'hygiène publique et de salubrité, rapports de maires, bulletins nominatifs de décès, fiches nominatives, affiches, correspondance (classement par arrondissement, canton et commune). an XII-1912
- 23 an XII-1821
24 1847
25 1848-1855
26 1856, 1858
27 1861
28 1874-1877

²³ 3 cahiers.

²⁴ Les dossiers peuvent contenir des arrêtés préfectoraux, des circulaires, des convocations ministérielles, des procès-verbaux de séance du jury médical du Rhône et de jurys d'autres départements, des états annuels des officiers de santé, pharmaciens, sages-femmes et herboristes reçus ou examinés ainsi que les sommes perçues au cours des examens, des états numériques et listes nominatives des candidats, des affiches d'avis d'inscription aux concours, des compositions écrites de candidats, des autorisations préfectorales de candidature, des rapports de la société de pharmacie de Lyon, des demandes ou refus de délivrance de dispense, des pièces d'état civil, des certificats de bonne vie et bonnes mœurs, de la correspondance.

²⁵ Les statistiques médicales concernent les docteurs en médecine, les officiers de santé, les pharmaciens, les sages-femmes et les herboristes.

29	1878-1879 ²⁶
30	1893-1894 ²⁷
31	1895-1896
32	1903-1911
33*	1852-1912

- 5 M 34 Personnel médical et pharmaceutique de France et d'Algérie : statistiques médicales publiées.
1896-1901

Médecins

- 5 M 35 Exercice de la médecine.— Contrôle de l'enregistrement et délivrance de diplôme : rapports de police, correspondance (1825-1906).
Exercice illégal de la médecine, remises de contraventions, recours en grâce : dossiers nominatifs, rapports et procès-verbaux de police, arrêt de la cour de cassation, extrait des minutes du greffe du tribunal de première instance de Villefranche-sur-Saône, avis du ministère de l'Intérieur de grâce accordée ou rejetée, coupures de presse, correspondance (1802-1908).
Demande d'autorisation provisoires ou exceptionnelles d'exercer la médecine : dossiers nominatifs, arrêtés préfectoraux d'autorisation d'exercer, notifications d'arrêté, certificat de nomination d'élève en médecine des Hospices civils de Lyon, rapports de police, télégrammes, correspondance (1896-1907).
1802-1908

Officiers de santé

- 5 M 36 Exercice de la médecine.— Enregistrement des diplômes à la préfecture: certificats de capacité, déclarations d'autorisation d'exercer délivrées conjointement par le préfet et les maires, arrêtés municipaux, attestations nominatives d'exercice, correspondance (an XI-an XII).
Contrôle des diplômes et demandes d'autorisation d'exercer dans le département du Rhône sans diplôme ou avec un diplôme délivré par un autre département : dossiers nominatifs, certificats d'étude, certificats d'inscription à l'école de médecine, certificats de bonne vie et bonnes mœurs, extraits de procès-verbaux des opérations de jurys médicaux d'autres départements, pièces d'état civil (actes de mariage), copies de diplômes, lettres de recommandation, rapports du conseil d'hygiène et de salubrité, correspondance (classement chronologique des dossiers nominatifs) (1832-1854).
an XI-1854

Pharmaciens et pharmacies

Enseignement, diplômes

²⁶ Il s'agit plus particulièrement d'un contrôle des diplômes et des décès survenus dans l'année nécessaire à l'établissement de la statistique annuelle et de tableaux contenant la répartition numérique du personnel médical dans le Rhône pour les années 1877 et 1886.

²⁷ Contient aussi des états nominatifs des dentistes diplômés de Lyon en 1893 et les états des mutations survenues dans le personnel médical et pharmaceutique.

- 5 M 37 Enseignement de la pharmacie.— École de médecine et de pharmacie de Lyon, création : ordonnance royale, rapport imprimé de l'Université de France, correspondance (1841-1842).
Élèves en pharmacie, inscriptions et déclarations de stage dans les officines : instruction ministérielle relative à la limite d'âge des élèves, circulaire, correspondance (1832-1871).
1832-1871
- 5 M 38 Élèves en pharmacie, demandes de dispenses pour se présenter à l'examen du jury médical du Rhône.— Dispense d'âge, demandes, autorisations, refus : lettres de sollicitation, avis préfectoral d'accord ou de refus, correspondance (1822-1909).
Dispense de diplôme de bachelier en lettres ou en sciences, demandes, autorisations, refus : lettres de sollicitation, avis préfectoral d'accord ou de refus, correspondance (1847-1863) (classement chronologique des dossiers nominatifs).
1822-1909
- 5 M 39 Pharmaciens reçus par le jury médical du Rhône, prestations de serment : procès-verbaux.
1828-1851
- 5 M 40 Enregistrement des diplômes de pharmaciens et herboristes et demandes de duplicata : dossiers nominatifs, certificat de capacité d'exercer, extraits des registres des actes de l'État Civil de mairies, avis de transmission de diplômes, copies de diplômes, correspondance.
an XI-1909

Inspection des officines et contrôle du matériel

- 5 M 41 Commission départementale d'inspection des pharmacies, drogueries, épiceries, fabriques et dépôts d'eaux minérales, fonctionnement et nomination des membres : instructions ministérielles, circulaire, arrêtés préfectoraux, arrêté du préfet de police de Paris concernant l'organisation du service d'inspection, correspondance (1902-1909) ; rémunération des médecins inspecteurs : mandats, correspondance (1859-1880).
1859-1909
- 5 M 42-45 Inspections annuelles des officines des pharmaciens, droguistes, épiciers, herboristes dans le département²⁸, dossiers des inspections de 1828 à 1910²⁹ : arrêtés préfectoraux de nomination des médecins inspecteurs et des membres de la commission d'inspection, circulaire, *Recueils des actes administratifs*, tableaux des résultats d'inspection, rapports d'inspection du Jury médical, tableaux de statistique générale, états par commune des officines de pharmaciens, des magasins d'herboristes et droguistes, les fabriques et dépôts d'eaux minérales, état des visites annuelles, extrait des registres du greffe de la chambre correctionnelle du tribunal de première instance de Lyon, tableaux nominatifs des rétributions dues au service de l'inspection pour amende, visa ministériel pour le règlement des frais du service de l'inspection, états des individus condamnés par le tribunal correctionnel de Lyon pour exercice illégal, état des fabriques et dépôts d'eaux minérales autorisées, télégrammes, coupures de presse, correspondance.
1828-1910

²⁸ Inspections réalisées par le jury médical et les médecins inspecteurs jusqu'en 1858 puis par la commission d'inspection, voir aussi les cotes 5 M 19-22.

²⁹ Voir aussi l'enquête de janvier 1894 sur le nombre d'établissements d'eaux minérales, de pharmacies, de drogueries et d'épiceries existant dans les communes du Rhône à la cote 5 M 143.

42 1828-1849
 43 1850-1858
 44 1875-1893
 45 1902-1910

5 M 46 Ventes de fonds de pharmacies, contrôle policier : procès-verbaux de police constatant la vente de médicaments, de substances vénéneuses et de matériel pharmaceutique, rapports de police, déclarations d'huissiers et de commissaires priseurs de vente judiciaire de drogues et de médicaments, affiches d'annonce de vente aux enchères de fonds de pharmacies, correspondance.

1838-1910

5 M 47 Matériel pharmaceutique.— Boîtes de secours en cas de maladie ou d'accidents, achats par les communes dépourvues d'officine de pharmacie (classement par ordre alphabétique des communes) : circulaire, extraits des registres des délibérations des conseils municipaux, correspondance (1880).

Vente de matériel par la Pharmacie centrale de France, demande de renseignement sur les tarifs par la préfecture de Constantine : correspondance (1881).

Réutilisation des flacons de pharmacie, vœu du conseil départemental d'hygiène et de la commission sanitaire de Lyon de cesser cette activité : rapport de la commission, correspondance (1911).

1880-1911

Exercice de la pharmacie

5 M 48 Congrès général des pharmaciens français, étude du projet de loi sur l'exercice de la pharmacie³⁰ : compte rendu de la séance du congrès, rapport de police, extrait du journal *La réforme pharmaceutique*, correspondance.

1887

5 M 49 Service médical et pharmaceutique de nuit de la ville de Lyon, réorganisation du fonctionnement : circulaire, rapport du maire de Lyon, rapport de police, correspondance.

1883

5 M 50-51 Demandes d'autorisation d'exercer dans le département du Rhône sans diplôme ou avec un diplôme délivré par un autre département : dossiers nominatifs, certificats de bonne vie et bonnes mœurs, extraits de procès-verbaux des opérations de jurys médicaux d'autres départements, pièces d'état civil, extrait des registres du greffe du tribunal de grande instance de l'Ain, copies de diplômes, lettres de recommandation, rapports du conseil d'hygiène et de salubrité, correspondance (classement chronologique des dossiers nominatifs).

1822-1894

50 1822-1873

51 1876-1894

5 M 52-53 Demandes d'autorisation d'exercer dans un autre département avec un diplôme délivré par le département du Rhône : dossiers nominatifs, copies de diplômes, correspondance.

an XIV-1904

52 an XIV-1872

53 1877-1904

³⁰ Il s'agit du congrès général des pharmaciens français réuni à Lyon le 25 janvier 1887 au sujet du projet de révision de la loi du 21 germinal an XI (11 avril 1803) relative à l'exercice de la pharmacie.

- 5 M 54 Demandes d'ouverture d'officine, avis de transfert de propriété ou de fermeture : rapports de police, du conseil d'hygiène et de salubrité du Rhône, de maires, de la faculté de médecine et de pharmacie de Lyon, extrait du registre des délibérations de la commission administrative de l'hôpital de Belleville, correspondance.
an XII-1910

Exercice illégal de la pharmacie

- 5 M 55 Commission des pharmaciens de Lyon, observations sur l'exercice illégal de la pharmacie : pétition de la commission, rapport du jury médical, correspondance.
1936

- 5 M 56 Vœu du conseil général relatif à l'exercice illégal de la pharmacie dans les hôpitaux et les établissements religieux : vœu du conseil général, extrait du rapport d'inspection de 1878 de la commission d'inspection des pharmacies de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône, pétition de pharmaciens, circulaire, rapports de police, rapport du conseil d'hygiène publique et de salubrité, rapport préfectoral adressé au ministère de l'Agriculture et du Commerce, procès-verbal de séance du conseil municipal de Lyon, correspondance.
1878-1880

- 5 M 57-59 Exercice sans diplôme, manipulation frauduleuse de médicaments et substances vénéneuses, remises de contraventions, recours en grâce : dossiers nominatifs, circulaires, arrêtés préfectoraux et municipaux, comptes rendus et procès-verbaux de la commission d'inspection des pharmacies, rapports et procès-verbaux de contravention de police, procès-verbaux de prélèvements d'échantillons, avis du ministère de l'Intérieur et du ministère de l'Agriculture et du Commerce de grâce accordée ou rejetée, coupures de presse, correspondance (classement chronologique des dossiers nominatifs).
1811-1917

57	1811-1876
58	1877-1883
59	1884-1917

Remèdes secrets

- 5 M 60-62 Demandes d'autorisation de vente, permissions et refus de vente : circulaire, extraits des registres des arrêtés du préfet, rapports de maires, de police, du conseil d'hygiène publique et de salubrité, de la commission des remèdes secrets, rapport du jury médical de Lyon, notifications d'avis de l'Académie de médecine, rapports de la Société royale d'agriculture, science et industrie de Lyon, recettes de remèdes, correspondance.
an II-1911

60	an II-1840
61	1841-1855
62	1856-1911

Concernes notamment : un dossier de remèdes contre l'hydrophobie (1843-1852), un dossier sur le « Rob de Boyveau-Laffeteur » contre la syphilis et le décret impérial imprimé de l'an XI qui en autorise la vente (1840-1849), des remèdes contre les maladies contagieuses (choléra, tuberculose, teigne...), des pommades et onguents pour les maux de tête, gorge, rhumatismes, dents, etc., des remèdes à

base de médicaments étrangers importés, un remède sur le traitement du tænia (1852).

- 5 M 63 Traitement à l'octozone de M. Eugène Royer : coupures de presse, brochures sur le traitement, photos, revues *The british journal of physical medecine* et le *Bulletin mensuel de l'Union nationale des mutilés et des réformés*, déposition de plainte, copie d'un contrat de location de l' « Electroniseur » pour le traitement à l'octozone, procès-verbaux de déclaration de M. Royer et de ses collègues, rapport de l'Institut de médecine légale de Lyon, rapport médical extrait des minutes du greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement de Vienne dans le département de l'Isère, correspondance.
- 1933-1934

Sages-femmes et école d'accouchement de l'hospice de la Charité de Lyon

- 5 M 64 Fonctionnement de l'école.— Réglementation générale : circulaires, extraits des registres des délibérations du conseil général d'administration des Hospices civils de Lyon, rapports des Hospices civils, exemplaires de règlements de l'école, rapport de la faculté de médecine sur la moyenne des diplômes délivrés de 1877 à 1879, correspondance (an II-1885).
Comptabilité, traitement des pensions des élèves prises en charge par d'autres départements : correspondance avec les préfetures relative aux sommes dues et à l'envoi de certificats de pension pour les exercices annuels (1878-1883).
Demandes de renseignements d'autres départements sur le règlement, le fonctionnement et l'organisation de l'enseignement³¹ : rapports du conseil général d'administration des Hospices civils de Lyon, extraits de règlement, réponse de la préfeture du Rhône à des questionnaires, affiche, correspondance (1863-1885).
Institution d'un enseignement gratuit à la Faculté de Médecine : projet de règlement, pétition d'élèves sages-femmes, correspondance (1882).

an II-1885

- 5 M 65-68 Admissions et demandes de bourses : dossiers nominatifs³², arrêtés préfectoraux de nomination, *Recueil des actes administratifs*, rapports et extraits des registres des délibérations du conseil général d'administration des Hospices civils de Lyon, extraits de procès-verbaux de séance de la commission départementale, rapports et avis de l'école de médecine, rapports du conseil général sur les budgets annuels, listes nominatives des postulantes élèves sages-femmes et des boursières, correspondance (classement par année puis par ordre alphabétique des dossiers).

1846-1887

65 1846-1870

66 1871-1875

67 1876-1880

68 1881-1887

- 5 M 69-71 Scolarité.

1823-1878

- 69 École d'accouchement de l'hospice de la Charité, demande de création d'un poste de maîtresse sage-femme, établissement d'un cours d'instruction

³¹ Concerne aussi : le prix de la pension, le traitement du personnel, les conditions d'admission, la date de commencement des cours.

³² Ces dossiers peuvent contenir des extraits d'acte de naissance, des extraits d'acte de mariage, des certificats de bonnes vie et mœurs, des certificats de vaccination anti-variologique, des lettres d'autorisation des époux pour les femmes mariées et des tuteurs pour les mineures.

primaire et rétribution des enseignants : extraits des registres des délibérations du conseil général d'administration des Hospices civils de Lyon, correspondance, 1877-1878.

- 70 Distribution des prix aux élèves sages-femmes de l'école d'accouchement de Paris : procès-verbal de la distribution des prix, correspondance, 1860.
- 71 Examen final pour l'obtention du diplôme de sage-femme, inscription : dossiers nominatifs³³, correspondance, 1823-1841.

- 5 M 72 Exercice de la profession de sage-femme.— Demandes de secours pour les accouchements des femmes indigentes : avis de la préfecture, correspondance (1879-1884).
Demandes de diplômes ou de duplicata : attestation de la préfecture, correspondance avec l'Académie de Lyon (1877-1894).
Demandes d'autorisation d'exercer dans le Rhône sans diplôme ou avec un diplôme délivré par un autre département : attestation de maires, certificats d'aptitude à la profession de sage-femme, liste nominative de sages-femmes en attente d'autorisation, rapports de police, avis du ministère, correspondance (1823-1907).
Demandes d'autorisation d'exercer dans un autre département et demandes de dispenses d'examen probatoire : correspondance (1845-1850).
Sages-femmes en exercice, demandes de renseignements des municipalités : rapports de police, correspondance (1870-1907).
Exercice illégal de la profession de sage-femme, contrôle et plaintes : rapports de maires, rapports de police, copie d'une protestation du conseil municipal d'Irigny, correspondance (1834-1905).

1823-1907

SERVICES D'HYGIÈNE

- 5 M 73-82 Conseil de salubrité du Rhône et commissions sanitaires³⁴.
1821-1914
- 73 Création : rapport adressé au ministère de l'Intérieur, extrait des registres des arrêtés préfectoraux, procès-verbaux de séance du conseil de salubrité, correspondance (1821-1824) ; création des conseils de salubrité dans les départements : *Recueil administratif du département des Bouches-du-Rhône*, correspondance (1825-1828), 1821-1828.
- 74-75 Personnel, 1822-1911.
- 74 Candidatures et nomination des membres des conseils des arrondissements de Lyon et de Villefranche-sur-Saône : circulaires, arrêtés préfectoraux, procès-verbaux de séance et rapports du conseil d'hygiène et de salubrité, tableaux des états des membres du conseil, listes des vices-présidents et secrétaires des conseils de salubrité des

³³ Ces dossiers peuvent contenir des pièces d'état civil, des certificats de bonne vie et bonnes mœurs, des autorisations de préfets d'autres départements, des certificats d'étude.

³⁴ Le conseil de salubrité du Rhône prend le nom de « conseil d'hygiène et de salubrité publique » en 1848 dont dépendent, à partir de 1902, les commissions sanitaires. Voir l'introduction p. 2.

arrondissements de Lyon et de Villefranche-sur-Saône et des présidents des tribunaux de commerce du département (1880-1883), liste des membres de la commissions sanitaire de Tarare (1911), notes de service, extraits du *Recueil des actes administratifs*, affiches, correspondance, 1822-1911.

-Arrondissements de Lyon et de Villefranche-sur-Saône (1822-1849, 1876-1884).

-Arrondissement de Lyon (1849-1874, 1896-1903).

-Arrondissement de Villefranche-sur-Saône, (1849-1874, 1898-[1907]), commission sanitaire de Tarare (1911).

75 Distinctions honorifiques : circulaires, tableau de recensement des rapports transmis au ministère de 1860 à 1864, correspondance, 1864-1902.

76-78 Comptabilité, 1823-1914.

76-77 Budget, recettes et dépenses, droits de présence et indemnités du personnel, exercices 1823-1914³⁵ : état nominatif des membres du conseil de salubrité, états des droits de présence, comptes de répartition, états des indemnités dues par l'administration du département du Rhône aux membres du conseil, extrait d'arrêté de la Cour des comptes, rapports et procès-verbaux du conseil d'hygiène et de salubrité et des commissions sanitaires, tableaux des dépenses des commissions sanitaires, états des présences et des rapports des commissions sanitaires, arrêtés préfectoraux, délibérations du conseil général, factures, correspondance, 1823-1914.

76 1823-1888

77 1898-1914

78 Services d'hygiène publique, remboursement au Département des dépenses incombant à l'État : instruction, relevé et état des dépenses effectuées, états de répartition des crédits, état des sommes partagées, extrait de procès-verbal de séance du conseil général, télégrammes, correspondance, 1904-1908.

79-82 Travaux et publications, 1823-1907.

79 Observations et réflexions du conseil : rapports, correspondance, s.d., 1823.

Concerne la création d'un observatoire météorologique, les autorisations à accorder aux fabriques et ateliers incommodes et insalubres, un projet de création d'une école de natation, les soins à apporter aux prisonniers, une demande de communication d'archives de la ville de Lyon par le conseil de salubrité (1823).

80 Réunions : lettres de convocation adressées au préfet, 1824, 1882-1907.

81 Archivage et publication par le ministère de l'Intérieur des comptes rendus d'activité du conseil de salubrité du Rhône pour les années 1818 à 1885 : circulaires, correspondance, 1888-1889.

82 Publication des travaux du conseil d'hygiène et de salubrité, études du docteur Lacassagne : rapports, correspondance (1886-1887) ; emploi des

³⁵ A partir de l'exercice 1903, les documents concernent la comptabilité des commissions sanitaires de Lyon, Villefranche-sur-Saône et Tarare.

crédits destinés à la publication : procès-verbaux de séance du conseil général du Rhône, correspondance, factures (1882-1893), listes des conseils d'hygiène auxquels le volume est destiné, volume imprimé des travaux du conseil de 1886 à 1890 (1892), 1882-1900.

- 5 M 83 Service de l'inspection départementale d'hygiène publique.— Projet de création du service, réunion des membres de la commission nommée par le conseil général en vue d'étudier le projet : correspondance (1905).
Nomination du Dr Courmont comme inspecteur du service : circulaire, correspondance (1904-1905).
Inspecteur départemental de la Seine-Inférieure et de la Loire : avis de concours, correspondance (1908).
États des inspections : rapports annuels d'activité pour les exercices de 1905 et 1906, rapports d'inspection (classement alphabétique des communes), correspondance (1905-1909).
1904-1909
- 5 M 84 Conseil municipal de salubrité de Lyon, création : procès-verbal de séance du conseil municipal, arrêtés municipaux de création et de nomination des membres, correspondance.
1830-1831
- 5 M 85 Commission de salubrité et de santé publique de la Guillotière, création : rapport du conseil de salubrité du Rhône, arrêté du maire, correspondance.
1849-1850
- 5 M 86 Service médical gratuit, projet d'organisation : extrait de procès-verbal de séance du conseil d'arrondissement de Villefranche-sur-Saône, rapport, relevé du nombre d'indigents ayant eu recours au médecin cantonal, état des visites faites gratuitement aux indigents du canton de Monsols, correspondance.
1857-1858
- 5 M 87 Service médical de nuit auprès des commissariats de police, réquisition de médecins attachés au service du bureau de bienfaisance en cas d'événements nécessitant la présence de médecins : circulaires, listes des médecins du bureau de bienfaisance de Lyon, coupure de presse, correspondance.
1887

BILANS D'ACTIVITÉ DES SERVICES D'HYGIÈNE

- 5 M 88-91 Services d'hygiène du Rhône.
1872-1929.
- 88-89 Comptes rendus des travaux annuels et trimestriels³⁶ pour les exercices 1871-1909 : circulaires, instructions préfectorales, rapports du conseil d'hygiène et de salubrité, comptes rendus sommaires trimestriels du fonctionnement des services d'hygiène, statistiques sanitaires, rapports des commissions sanitaires des arrondissements de Lyon, Tarare et Villefranche-sur-Saône, rapports du service des épidémies, rapports de police, procès-verbal de séance de la commission sanitaire de l'arrondissement de Lyon, correspondance, 1872-1929.

³⁶ On ne trouve les comptes rendus trimestriels que pour la période 1899-1909.

- 88 Exercices 1871-1889.
89 Exercices 1898-1929³⁷.
- 90-91 Casiers sanitaires des communes du Rhône établis pour le service départemental d'hygiène : renseignements statistiques sur l'état sanitaire général pour les années 1902 à 1904 (classement par commune), 1905.
- 90 A-M.
91 N-Y.
- 5 M 92 Mémoires de travaux transmis par les ministères au préfet : circulaires, rapports, revue.
1827-1911
Concerne les travaux du comité consultatif d'hygiène publique de France (1875-1887), l'équarrissage des animaux (1827), l'assainissement industriel et municipal en France et à l'étranger, la falsification des vins, l'assainissement des Halles centrales de Paris.
- 5 M 93 Services d'hygiène à l'étranger et dans d'autres départements français, échanges d'informations, de propositions et de recueils de travaux : circulaires, comptes rendus des travaux, rapports, correspondance.
1831-1912
Concerne notamment le conseil d'hygiène du Morbihan, la protection de la santé publique dans le département du Doubs (1909), le conseil départemental d'hygiène d'Oran relatif à l'enseignement de l'hygiène dans les écoles (1911), la création de commissions cantonales d'hygiène publique dans l'Aude (1884).

GOITRE ET CRÉTINISME

- 5 M 94 Statistiques et enquête : circulaires, rapport du conseil d'hygiène publique et de salubrité, extrait du *Recueil des actes administratifs*, état des individus atteints de goitre et de crétinisme dans le département, imprimés des instructions sur l'enquête, imprimés du programme de l'enquête, tableaux de recensement des personnes, correspondance.
1863-1864

SECOURS AUX NOYÉS ET AUX ASPHYXIÉS

- 5 M 95 Emploi de boîtes fumigatoires : circulaire, rapport du comité de bienfaisance, ouvrage imprimé *Secours à donner aux asphyxiés* du Dr Biessy, correspondance.
1790-1818

INSALUBRITÉ, MESURES D'HYGIÈNE ET SURVEILLANCE SANITAIRE DANS LE RHÔNE

- 5 M 96 Mesures d'hygiène, réglementation, proposition de particuliers pour remédier aux problèmes d'insalubrité : ordonnances de police (affiches) (1826-1843), article de presse de l'*Express* (1^{er} juin 1913), correspondance (1852).

³⁷ Pour les années 1914-1929, on trouve seulement des avis d'envoi de rapport et procès-verbal de séance de la commission sanitaire de l'arrondissement de Lyon.

Plaintes et réclamations

- 5 M 97 Suivi des plaintes : correspondance, répertoires des plaintes reçues³⁸.
1867-1932
- 5 M 98-109 Plaintes et réclamations, instruction : rapports de police, rapports du conseil d'hygiène et de salubrité et des commissions sanitaires, rapports et arrêtés des maires, délibérations des conseils municipaux, rapports des services municipaux de voirie et des Ponts et Chaussées, rapport du gouverneur militaire de Lyon, rapport de la société de médecine de Lyon, arrêtés préfectoraux, plans, affiches, correspondance, (classement des dossiers par thème puis par date).
an IX-1933
- 98 Mares, marais insalubres, eaux croupissantes, 1832-1931.
- 99 Puits perdus, 1852-1928.
- 100-102 Déversement des eaux usées, égouts, insalubrité et curage des fossés, ruisseaux, canaux, rivières, 1818-1933.
- 100 1818-1899
A noter : bains publics dans le Rhône (1818), curage du ruisseau de la Mouche à Irigny (1872-1899).
- 101 1902-1933
A noter : curage du bief de Givors (1929-1930).
- 102 Vidanges et dépôts de vidanges, 1879-1917.
- 103 Alimentation en eau potable, réservoirs d'eau, 1852-1931.
- Eau potable, sources, fontaines, puits (1852-1931).
- Citernes (1852-1930).
- 104 Dépôts de fumier et épandage, 1853-1931.
- 105 Dépôts et transports d'immondices, 1862-1930.
- 106 Insalubrité sur la voie publique, 1826-1915.
- Assainissement des rues, s.d., 1826-1911. **A noter** : renseignements présentés au maire de Lyon sur les inconvénients que présentent certains emplacements non encore remblayés dans la presque île de Perrache [1^{ère} moitié du XIX^e siècle].
- Urine sur la voie publique et urinoirs, 1832-1915.
- 107 Fosses d'aisance, an IX-1931.
- **A noter** : acquisition d'une fosse mobile inodore, 1819.
- 108 Insalubrité due aux animaux, 1826-1931.
- Chiens, chevaux et écuries, ruches, animaux d'élevage : notamment poules, lapins, porcs, volailles, moutons (1832-1931).

³⁸ Il s'agit des répertoires des années 1874 et 1875.

- Cadavres d'animaux, 1832-1908.

109 Bruits, mauvaises odeurs, défaut d'éclairage, gênes particulières, 1864-1925.

- Bruits (1865-1915). **A noter** : un dossier sur les imprimeries.
- Mauvaises odeurs (1907-1911).
- Défaut d'éclairage (1907-1914).
- Gênes particulières³⁹ (1864-1925).

Logements insalubres

5 M 110 Commission des logements insalubres de Lyon, désignation des membres : délibération du conseil municipal, correspondance (1885) ; commission d'hygiène et des bâtiments insalubres de Villeurbanne, création et renouvellement des membres : délibération du conseil municipal, correspondance (1904, 1914).

1885-1914

5 M 111 Commission de salubrité et des logements insalubres de la Croix-Rousse, instruction des affaires : procès-verbaux de séances, liste des propriétaires ayant fait l'objet de procès-verbaux, correspondance reçue et envoyée par le maire de la Croix-Rousse, certificats de notification des décisions de la commission de salubrité aux propriétaires, réclamations inscrites et réclamations jugées des propriétaires sommés de réhabiliter leurs logements.

1851

5 M 112 Application de l'article 12 de la loi du 15 février 1902 relatif aux mesures sanitaires dans les immeubles, enquête : circulaire, rapports d'enquête pour les circonscriptions sanitaires de Villefranche-sur-Saône, Tarare et Lyon, tableau récapitulatif des affaires traitées en 1910 à Lyon, correspondance (1911) ; contentieux et recours contre les mairies de Lyon et d'Oullins : arrêts du Conseil d'État, dossier de pourvoi en cassation, correspondance.

1911, 1913

5 M 113-121 Logements insalubres et immeubles menaçant ruines, dossiers d'instructions classés par commune : plaintes, circulaire, rapports des commissions sanitaires et des logements insalubres, rapports de police, arrêtés de mise en demeure, arrêtés d'injonction d'effectuer des travaux, arrêtés d'interdiction d'habitation, correspondance.

1824-1933

113-120 Logements privés, 1824-1933.

113 Communes A-B, 1910-1931.

114 Communes C, 1909-1932.

115 Communes E-Li, 1916-1931.

116 Commune de Lyon, 1824-1933.

A noter : correspondance du maire de Lyon au préfet relative à la demande de la commission administrative des bureaux de bienfaisance d'interdire la location de logements dans des immeubles venant d'être construits (1824). Vœu de la

³⁹ Il s'agit de plaintes concernant des nuisances de voisinage, ou des activités incommodes à proximité des habitations.

commission sanitaire demandant que les Hospices civils ne puissent louer leurs terrains sans que le bureau d'hygiène ait reconnu la salubrité des constructions qui y seront édifiées (1907).

- 117 Communes M-R, 1906-1931.
- 118 Communes S, 1907-1931.
- 119 Communes T-Ve, 1901-1931.
- 120 Communes Vi-Vo, 1919-1931.
- 121 Bâtiments recevant du public, 1865-1907.
Halle de La Martinière à Lyon, théâtre du Chapeau Rouge, 47 Grande Rue de la Guillotière à Lyon, bureau de poste d'Yzeron.
- 5 M 122-124 Injonction d'effectuer des travaux d'assainissement dans les immeubles. 1906-1931
- 122-123 Immeubles du département : arrêtés municipaux, 1906-1910.
- 122 Lyon, 1906-1910.
- 123 Saint-Fons, Vénissieux, 1909.
- 124 Immeubles d'autres départements appartenant à des propriétaires habitant le Rhône : notifications d'arrêtés préfectoraux, demandes de renseignements d'état civil, 1920-1931.
- 5 M 125 Interdiction d'habitation : arrêtés des maires de Lyon, La Mulatière et Villeurbanne. 1906-1931
- 5 M 126 Baraques en bois à Villeurbanne pour le logement d'ouvriers étrangers, prescriptions sanitaires, interdiction de nouvelles constructions : rapports, extrait du règlement d'hygiène de la commune de Villeurbanne, extrait de procès-verbaux de la commission sanitaire de l'arrondissement de Lyon, extrait de séance du conseil municipal de Lyon, correspondance. 1924-1928
- 5 M 127 Garnis insalubres.— Surveillance hygiénique en application des mesures prophylactiques contre le typhus : instructions prophylactiques contre le typhus du conseil supérieur d'hygiène publique de France (imprimé), correspondance et instruction préfectorales (1916).
Enquête sur les garnis demandée par le ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales : circulaire, rapports des commissariats de police, tableaux des garnis existant à Lyon en 1914, correspondance (1924-1925).
Aménagement des locaux d'une ancienne usine de Saint-Didier-au-Mont-d'Or en meublés⁴⁰ : demande de renseignement du maire, arrêtés municipaux d'injonction de travaux et d'interdiction d'habitation, rapports de la commission sanitaire de l'arrondissement de Lyon, correspondance entre le maire et le préfet (1926-1928). 1916-1928

⁴⁰ Cette usine occupait le château de Rocheardon.

Produits toxiques, hygiène alimentaire, répression des fraudes

- 5 M 128 Produits toxiques, contrôle sanitaire, demande d'autorisation de fabrication : circulaires, instructions, rapports et extraits de procès-verbaux du conseil d'hygiène publique et de salubrité, rapport de l'inspection départementale de l'hygiène publique, rapport de police, échantillon, notes du Génie, notice et prospectus, correspondance.
1813-1924
- Usage du zinc dans la fabrication des mesures de capacité pour les liquides (1813), papier tue-mouches (1853), eau anti-méphitique (1857), empoisonnement par le bleu de Prusse (1860), asphyxie par le gaz d'éclairage (1920), procédé de désinsectisation par les gaz cyanhydriques de la Société internationale de destruction des insectes et rongeurs (1924).
- 5 M 129 Matières dangereuses résultant d'activités industrielles, contrôle sanitaire.— Emplois des plombs, du lichen d'Islande et du jaune de chrome dans le tissage et la teinture : rapports, rapport du comité consultatif d'hygiène publique de France, rapport du conseil d'hygiène publique sur l'usine Bagneux à Neuville-sur-Saône, échantillon de tissus, correspondance entre le préfet, l'inspecteur départemental du travail dans l'industrie et le ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes (1850-1909).
Transmission de maladies contagieuses dans les verreries : rapports du conseil d'hygiène publique et de salubrité, rapport de la Société impériale de médecine de Lyon, correspondance (1864-1881).
1850-1909
- 5 M 130-133 Aliments et boissons, contrôle et inspection sanitaire.
1832-1929
- 130 Fabrication des produits alimentaires, demande de renseignement de la Société protectrice de l'enfance de Marseille, demande d'autorisation de fabrication d'un produit hygiénique et alimentaire : correspondance (1874, 1876).
Cas de scorbut constatés chez des personnes venant du dépôt de mendicité de Lyon : rapport du conseil d'hygiène publique et de salubrité, correspondance (1854).
Cas d'intoxication alimentaire dans des restaurants de Neuville-sur-Saône : rapports de la commission sanitaire de l'arrondissement de Lyon, correspondance d'enquête du parquet, rapport de l'inspection de l'hygiène publique, coupures de presse, correspondance (1911, 1913).
Rumeur d'empoisonnement de la classe ouvrière par le gouvernement : rapport de légionnaire, correspondance d'enquête entre le préfet et le procureur du roi (1832), 1832-1913.
- 131-132 Cas constatés de fraudes et de falsifications, constats d'aliments avariés : circulaires, arrêtés préfectoraux (affiches), ordonnance de la ville de Lyon (affiche), rapports de gendarmerie et de police, rapport du chirurgien en chef de l'hospice de la Charité de Lyon, rapport de vétérinaire, coupure de presse, rapport du conseil supérieur d'hygiène publique de France, rapports du conseil d'hygiène et de salubrité, notes de service, notes pour les journaux, prospectus, *Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon*, correspondance, 1813-1917.

- 131 Boulangerie et farine.— Farine gâtée. Cas de gangrène produite par le seigle ergoté. Emploi de caisses ayant contenu de la mélinite pour le chauffage des fours de boulangers (1813-1917).
Confiserie.— Falsification des sirops de glucose. Utilisation de colorants nocifs dans la fabrication des bonbons et pastilles (1844-1861).
Épicerie (poivre, vinaigre, cornichons, café).— Pétition de la Chambre syndicale de l'épicerie lyonnaise pour obtenir une réglementation garantissant la qualité des produits. Substances toxiques dans les épiceries. Falsification des poivres. Vente de vinaigre factice. Vente de cornichons contenant du sulfate de cuivre. Falsification du café (1854-1898).
Fromage.— Vente libre de tous les fromages sur les marchés découverts de Lyon (1907).
Fruits.— Réglementation de la vente des melons et autres fruits à Lyon (1832).
Poissons.— Pêche de poissons morts. Huîtres avariées (1852, 1876).
Viandes.— Viandes malsaines et avariées. Empoisonnement du gibier. Inspection des viandes (1823-1911), 1813-1917.
- 132 Boissons.— Prélèvements opérés par le service de la répression des fraudes (1910) ; demande d'autorisation de vendre de « l'hydromel russe » (1827) ; vente d'une boisson nouvelle dite boisson de Paris (1855) ; fraude d'alcool, falsification et plâtrage du vin (1853-1880) ; réglementation du commerce des vieux bouchons (1908-1909), 1827-1909.
- 5 M 133 Déclarations d'appellation d'origine.— Direction des services sanitaires et scientifiques de la répression des fraudes du ministère de l'Agriculture, relevés annuels des déclarations : tableaux des relevés annuels de déclarations d'origine, correspondance (1919-1929⁴¹).
Service de l'inspection de la répression des fraudes, contrôle de la taxe sur les appellations d'origine des vins : déclarations de récolte, avertissements délivrés par la direction des contributions directes, réclamations, avis du ministère de l'Agriculture, correspondance (1923) (classement par ordre alphabétique des communes), 1919-1929.

Hygiène des cimetières et des personnes décédées

- 5 M 134 Conservation et transports de corps, inhumations, exhumations, cercueils, cimetières, application des mesures d'hygiène : rapport des Hospices civils de Lyon, rapports du service des cimetières et des convois funèbres de la ville de Lyon, rapports de police, circulaire préfectorale adressée aux commissariats, rapport de la commission sanitaire de l'arrondissement de Lyon, délibération du conseil municipal de Lyon, correspondance.

1828-1933

A noter : autorisation de l'emploi d'une mixture désinfectante et conservatrice des cadavres (1854). Expédition de restes humains à des préparateurs d'anatomie par l'école de médecine de Lyon (1862, 1868).

Problèmes d'hygiène dus à des événements exceptionnels

- 5 M 135 Catastrophes naturelles.— Gel de la Saône, blocs de glaces provoquant le naufrage de plusieurs bateaux : rapport du maire de Lyon au préfet (1815).

⁴¹ Pour les années 1925 et 1926, concerne aussi les déclarations d'appellation d'origine pour les eaux-de-vie.

Inondations de 1856, mesures sanitaires : arrêtés préfectoraux (affiches), rapports du conseil d'hygiène et de salubrité, rapports du commissariat de police de Condrieu, rapport du service des chemins vicinaux de la préfecture, correspondance (1856-1858).

Inondations de janvier 1910, mesures d'hygiène à prendre pour le nettoyage des lieux inondés, règlement des dépenses des travaux d'assainissement : état de la contribution de l'État pour l'aide aux communes d'Ambérieux-d'Azergues, Anse, Dracé et Villefranche-sur-Saône, état des sommes dépensées, liste des communes inondées dans le département, rapports et ordonnances de police, rapports des services d'hygiène, arrêtés préfectoraux et municipaux, rapports des commissions sanitaires et de l'inspection départementale de l'hygiène, instructions ministérielles et préfectorales, correspondance (1910-1911).

Inondations de 1932 à Bourg-de-Thizy, réclamation de particuliers : rapport des Ponts et Chaussées, rapport de police, correspondance (1932).

1815-1932

5 M 136 Guerre de 1914-1918⁴².— Mesures exceptionnelles d'hygiène : affiches d'information sanitaire, instruction du ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, correspondance (1914, 1921).

Sursis pour les personnes dont l'activité est utile au maintien de l'hygiène, demandes des maires et de particuliers : correspondance entre le préfet, les maires et le gouverneur militaire de Lyon, avis d'autorisation de délivrance de passeports (1914-1918).

Ligue sanitaire française, demande de subventions au conseil général : bulletin imprimé de la Ligue, compte rendu des travaux, instruction pour l'hygiène et la désinfection en temps de guerre (imprimé), correspondance avec la préfecture, extrait de procès-verbaux de séances du conseil général (1915-1916).

Service médical du département, recherche d'établissements pouvant accueillir des malades et des blessés : correspondance (1914).

Orphelinat d'Écully créé par l'Association nationale pour les orphelins de la guerre, enquête sur l'installation de la colonie : rapport de l'inspection départementale d'hygiène publique, correspondance (1917).

1914-1921

ASSOCIATIONS, ŒUVRES, EXPOSITIONS ET CONGRÈS D'HYGIÈNE

5 M 137 Associations et œuvres.— Comité lyonnais de l'alliance d'hygiène sociale, demande d'une salle de réunion : correspondance (1907). Société française contre la vivisection : correspondance (1909).

1907, 1909

5 M 138 Expositions et congrès.— Exposition internationale d'hygiène urbaine à Lyon en 1907 : catalogue de l'exposition, coupures de presse, correspondance (1907). Congrès international d'hygiène et de démographie de Berlin de 1907 : correspondance (1907). Congrès international des industries frigorifiques à Paris en 1908 : circulaires, *Recueil des actes administratifs*, brochures, correspondance (1908).

1907-1908

⁴² Voir aussi les cotes 5 M 3-17.

EAUX MINÉRALES, THERMES ET BAINS

EAUX MINÉRALES

- 5 M 139 Eaux minérales, réglementation générale : ordonnance royale (1823), arrêté de la préfecture de police de Paris, circulaires, programme imprimé des mémoires sur les eaux minérales, précis sur les eaux minérales de Chateldon, prospectus, correspondance.
an II-1827
- 5 M 140 Service de l'Inspection des établissements d'eaux minérales .— Personnel, nomination : arrêté ministériel, correspondance (1823-1830).
Comptabilité, traitement du médecin-inspecteur et recouvrement des droits d'inspection : circulaires, arrêté du conseil de préfecture, extrait du registre des arrêtés du préfet, état des recouvrement des sommes dues par les exploitants de fabriques et dépôts d'eaux minérales, correspondance (1828-1831).
1823-1831
- 5 M 141-143 Inspections et enquêtes sur les établissements d'eaux minérales
1823-1912
- 141 Inspections du Service de l'inspection des établissements d'eaux minérales : rapports et comptes rendus d'inspection, tableaux des établissements d'eaux minérales à Lyon, formules de préparation d'eaux minérales, notice sur la Manufacture des eaux minérales⁴³, rapport du conseil de salubrité du Rhône, correspondance, 1823-1912.
- 142 Rapports annuels de l'Académie de médecine sur le service des eaux minérales de la France : rapports imprimés, circulaire, correspondance, 1847-1881.
- 143 Enquête sur le nombre d'établissements d'eaux minérales, de pharmacies, de drogueries et d'épiceries existant dans les communes du Rhône : réponses des maires (classement par ordre alphabétique des communes), janvier 1894.
- 5 M 144 Sources naturelles, découvertes et contrôle : dossiers de sources, circulaires préfectorales annonçant l'ouverture de sources, déclaration d'utilité publique, rapports de la société de médecine de Lyon, prospectus, correspondance.
1808-1830
- 5 M 145-146 Dépôts d'eaux minérales naturelles ou artificielles, demandes d'autorisation de vente d'eaux et d'exploitation de sources : dossiers de dépôts, arrêtés d'autorisation du préfet, rapport du conseil d'hygiène publique et de salubrité, rapports des commissions sanitaires des arrondissements de Lyon et de Villefranche-sur-Saône, rapports de police, correspondance (classement alphabétique des communes où se trouvent les dépôts).
1891-1916
- 145 1891-1898
146 1899-1916

⁴³ Rue Saint-Joseph à Lyon.

THERMES ET BAINS

- 5 M 147 Établissement thermal de Charbonnières-les-Bains.— Exploitation et protection de la source : arrêté préfectoral, arrêté ministériel de nomination d'un médecin-inspecteur, rapports du médecin-inspecteur, déclaration de découverte de source, correspondance (1807-1843).
Vente aux enchères : documents annexes du dossier d'adjudication présenté devant la Cour d'appel, conclusion du jugement, extrait du *Moniteur judiciaire de Lyon* (1893-1894).
Demande d'autorisation de réouverture de l'établissement et de son casino de jeux : pétitions de commerçants de Charbonnières-les-Bains, tableau de suivi des tarifs de l'établissement en 1907, rapport du maire, extrait du registre des délibérations du conseil municipal, coupures de presse, bilan de la Société des eaux minérales de Charbonnières-les-Bains, rapports de police, relevé du nombre de voyageurs partis et arrivés à la gare de Charbonnières-les-Bains de 1900 à 1906, plan des bois de la Lune et de l'Étoile, livret de présentation de l'établissement, liste nominative des actionnaires de la Société des eaux minérales de Charbonnières-les-Bains, correspondance (1907).
Chambre d'industrie thermale⁴⁴, nomination des membres : avis du ministère de classement de la commune comme station hydrominérale, procès-verbal des opérations de l'assemblée électorale de la chambre, listes électorales, nombre de suffrages obtenus, extraits des registres des délibérations du conseil municipal, répertoire administratif des maires et conseillers municipaux, correspondance (1927) ; fonctionnement de la chambre, fixation, application et demande de prorogation des modalités de la taxe de séjour : ampliation de décret⁴⁵, circulaire, extraits d'arrêtés ministériels, arrêtés municipaux et affiches d'arrêtés, délibérations du conseil municipal, comptes rendus et procès-verbaux des séances de la commission de la chambre, listes des membres, rapport de l'association nationale des maires et délégués des chambres d'industrie des stations thermales, climatiques et touristiques, prospectus, correspondance (1928-1931).
1807-1931
- 5 M 148 Bains-douches.— Concours des appareils de bains-douches : fascicule de résultats du concours, correspondance (1907-1909).
Création de bains-douches à Beaujeu, demande de subventions : avis du ministère de l'Intérieur, correspondance (1912).
1907-1912

⁴⁴ La commune de Charbonnières-les-Bains a été désignée station hydrominérale climatique et de tourisme par un décret du 9 avril 1927.

⁴⁵ Décret du 4 octobre 1929 fixe la taxe de séjour de la station de Charbonnières-les-Bains.

ÉPIDÉMIES

SERVICE DES ÉPIDÉMIES

- 5 M 149 Fonctionnement et personnel.— Demandes de renseignements par d'autres départements sur le fonctionnement du service : correspondance (1884-1887).
Renseignements sur les laboratoires de radiographie dans le département : circulaire et réponse (1907).
Nominations, démissions des médecins du service, congés : instructions, correspondance, circulaires, arrêtés de nomination, listes des médecins, note de service (1809-1908).
Distinctions honorifiques en faveur des médecins du service : correspondance, demandes de récompense, notices individuelles de propositions, lettre d'avis du ministère, rapports du commissariat spécial (1842-1911).
1809-1911
- 5 M 150 Comptabilité.— Attribution d'allocations au service des épidémies et aux médecins : correspondance, arrêtés d'attribution préfectoraux, factures (exercices 1851-1907)⁴⁶ (1852-1909).
Demande de crédits : rapports au conseil général, compte rendu des cas d'épidémies observés, correspondance (1880-1882).
Fourniture de médicaments au service et utilisation des médicaments : états des médicaments de la pharmacie, correspondance (1811, 1813)⁴⁷.
Demande de la franchise postale : correspondance au préfet (1891).
1811-1813, 1852-1909

RAPPORTS GÉNÉRAUX

- 5 M 151 Réception des rapports annuels de l'Académie de médecine pour les années 1871-1905 : rapports imprimés, correspondance ; état des décès de la ville de Lille causés par les maladies contagieuses en 1875 : bulletins semestriels, trimestriels et bimensuels des décès.
1871-1907
- 5 M 152 Rapports annuels des services d'hygiène du Rhône : circulaires, rapports du chef du service des épidémies et des médecins, rapports préfectoraux au ministère, extrait de procès-verbal de séance du conseil général, rapports de gendarmerie et du gouverneur militaire de Lyon, tableaux et liste par commune des épidémies observées, bulletins d'information sanitaire, correspondance.
1852-1908⁴⁸

⁴⁶ Il manque les années 1864-1876 et 1881-1882.

⁴⁷ Mention d'une épidémie à Mornant.

⁴⁸ Il manque les années 1854-1855 et 1869-1873. A noter : le rapport de l'année 1857 porte sur l'inondation de juin 1856 à Lyon.

MESURES DE PROPHYLAXIE

Prévention, signalement et traitement des épidémies.

5 M 153-155 Prévention.

1856-1918

- 153 Organisation des organes et agents mis à disposition pour la lutte contre les épidémies et mise en place des instructions relatives à la déclaration des épidémies : circulaire, extrait du *Journal officiel*, note de service, correspondance préfectorale, correspondance et rapport sur l'importance du lavage des mains (1910), état nominatif des médecins militaires appartenant au service des hôpitaux ou à des corps de troupe stationnés dans le Rhône, correspondance relative à l'obligation de déclarer les maladies contagieuses et les carnets de formules (1884-1910).
Isolement des malades contagieux à l'hospice de Condrieu : rapport du maire, correspondance (1911-1912), 1884-1912.
- 154 Prévention des épidémies en temps de guerre auprès des militaires : instructions, circulaires, rapports, télégramme, correspondance, 1856-1918.
Concerne le contrôle du retour des troupes d'Orient, les mesures de désinfection chez les ouvriers kabyles travaillant à l'arsenal de Lyon, la surveillance sanitaire des prisonniers de guerre rapatriés et du consul d'Italie revenant des zones de combat.
- 155 Contrôle des voyageurs et création du service de surveillance sanitaire à la gare de Lyon-Perrache : rapports, avis sanitaires échangés entre la préfecture du Rhône, la police, et d'autres autorités, arrêté de création du service de surveillance à la gare de Lyon-Perrache, télégrammes, correspondance, 1879-1909.

5 M 156 Signalement et traitement.— Demande de renseignements sur une épidémie sévissant à Lyon : correspondance (an IX).
Demandes de mise à disposition de médecins pour lutter contre une épidémie dans les Basses-Alpes et une épidémie de diphtérie à Neuville-les-Dames (Ain) : télégrammes, correspondance (1887, 1891).

an IX, 1887-1891

Désinfection

5 M 157 Acquisition et utilisation d'appareils de désinfection : circulaires, instruction, extrait de délibération, rapports, bulletins des Hospices civils de Lyon d'entrée et de sortie des malades, liste d'émargement des médecins de Villeurbanne, relevés des opérations de désinfection, tableaux récapitulatifs de l'emploi de l'étuve, coupures de presse, correspondance (1889-1911).
Utilisation abusive de produits désinfectants : rapport de police (1889).

1889-1911

Concerne notamment l'acquisition et l'utilisation d'étuves de désinfection dans les casernes et hôpitaux militaires et les casernes de gendarmerie (1889, 1908), la désinfection des véhicules ayant servi au transport des malades (1890-1910).

5 M 158 Service de la désinfection, remboursement des frais engagés pendant les opérations de désinfection : quittances, reçus, états de recouvrement des recettes ordinaires du budget départemental, rapports des opérations effectuées, bulletins des opérations de désinfection, correspondance.

1903-1907

ÉPIDÉMIES CLASSÉES PAR TYPE DE MALADIE

Choléra

5 M 159-166 Épidémies de 1831 à 1837.

1831-1837

159-163 Structures de soins, création et fonctionnement, 1831-1835.

159 Intendance sanitaire : arrêté de création et rapports, avis de nomination et tableau des membres, extrait de séances de l'intendance sanitaire, avis de réunions, *Recueil des actes administratifs*, affiche portant sur l'organisation des commissions de salubrité et mesures générales de police et de préservation, correspondance, 1831-1832.

160 Commission sanitaire de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône : extrait du procès-verbal d'installation de la commission, correspondance relative aux missions de la commission, 1831-1832.

161 Commissions spéciales de salubrité : arrêté municipal de création de la ville de Lyon, procès-verbaux de séances et délibération des commissions, correspondance, 1831-1832.

Concerne les commissions spéciales de salubrité de La Croix-Rousse, La Guillotière, Vaise, Lyon, Givors, Neuville-sur-Saône, Sainte-Foy-lès-Lyon, Tarare, Vernaison.

162 Sections sanitaires de Lyon, Croix-Rousse, Guillotière et Vaise : extraits du registre des délibérations et arrêtés de l'intendance sanitaire, rapport de l'intendance sanitaire au préfet, état descriptif du ressort géographique et des membres des 7 sections de Lyon et des sections de la Croix-Rousse, la Guillotière et Vaise, affiches présentant la division en sections de la commune de la Croix-Rousse, affiche de la mairie de la Croix-Rousse portant appel à souscription pour l'établissement d'un hospice pour les malades atteints du choléra, correspondance, 1831-1832.

163 Réquisition de locaux et aménagement en lieux de secours : instruction, rapports des maires, de la commission sanitaire et de la commission spéciale de Lyon, de l'école vétérinaire, extraits de procès-verbaux de séance de l'intendance sanitaire, correspondance, 1832-1835.

Concerne notamment l'établissement des Cordeliers de l'Observance à Lyon, l'organisation des Hospices civils de Lyon et du matériel sanitaire, l'organisation des cimetières et dépôts mortuaires.

164-165 Mesures de prophylaxie, 1831-1837.

164 Mesures générales de prévention et de protection de la population : instructions et circulaires ministérielles, rapports, rapport de l'Académie

de médecine, bulletins des décès dus au choléra dans le département du Vaucluse, télégrammes, correspondance, 1831-1837.

Concerne l'échange de documentation et de correspondance préfectorale avec les départements voisins et les pays étrangers sur la progression de l'épidémie, le cordon sanitaire et le contrôle des marchandises venant d'Italie, la mobilisation des médecins, les remèdes ou procédés pouvant prévenir ou guérir du choléra.

- 165 Mesures prises par l'administration préfectorale et municipale et les organismes sanitaires dans le Rhône : circulaires, instruction de la commission centrale de salubrité, extrait du procès-verbal de séance de l'intendance sanitaire, procès-verbal de séance du conseil municipal de Lyon, délibérations des conseils municipaux, ordonnances et arrêtés de police, affiches, liste de souscripteurs, télégramme, correspondance, 1831-1835.

Concerne les moyens financiers alloués à la police sanitaire de Lyon et le vote de crédits dans les budgets communaux en cas d'épidémie, une souscription de la ville de Lyon, le contrôle des décès, le nettoyage des rues et des logements dans le département, l'interdiction d'entrée de viande dans le département, le transport des forçats jusqu'au bague de Toulon.

- 166 Cas de choléra suspectés et constatés dans le département du Rhône : rapports, état de vacation de médecin, correspondance, 1833-1835.

Concerne les communes de Lyon et Poleymieux et les cantons de Monsols et Saint-Laurent-de-Chamousset.

- 5 M 167 Épidémie de 1848-1849.— Prévention et organisation du service sanitaire : circulaires et instructions, états récapitulatifs du service sanitaire en 1832 et du service à organiser en 1848 (1848).
Situation dans le département et à Lyon : bulletins sanitaires, états des décès constatés, correspondance et rapports préfectoraux au ministère, des maires au préfet, rapports de police, arrêtés municipaux, exemplaires vierges de tableaux statistiques (1848-1852).
Choléra en France, enquête : circulaires, instruction, correspondance entre le ministère et le préfet (1850-1852).
Demande du ministère au préfet de renseignements statistiques complémentaires sur l'épidémie dans le Rhône : correspondance (1863).

1848-1863

- 5 M 168-172 Épidémie de 1854.

1853-1863

- 168 Instructions, rappel des mesures prises en 1831-1832 : circulaires, correspondance, rapports et correspondance sur les cas d'épidémie en 1854 (1853-1863).
Proposition de remèdes⁴⁹ et d'aide de médecins : correspondance, extrait du journal le *Mémorial du Vaucluse* (1854).
Plaintes contre des médecins de Lyon : correspondance (1853-1854).
Dépenses occasionnées par l'épidémie, allocations de secours, allocations et récompenses en faveur des médecins : instructions, circulaires, avis d'allocation, état général des dépenses de l'Hôtel-Dieu de Lyon, état général des dépenses dans les communes du département, correspondance (1855).
Bilan de l'épidémie : rapport final sur le choléra (1855), 1853-1863.

⁴⁹ Voir aussi les remèdes secrets aux cotes 5 M 60-62.

169-172 Recensement des cas de choléra et des décès, 1853-1855.

169 Dossiers par commune du département et par département autres que le Rhône : rapports, avis de cas de personnes malades et décédées, états nominatifs et numériques des décès, certificats de décès, correspondance, 1854-1855.

Concernes les communes de Bron, Caluire-et-Cuire, Condrieu, Craponne, Givors, Lissieu, Lyon, Oullins, Saint-Genis-Laval, l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône et les départements de l'Ain (Rillieux), Ardèche, Drôme, Isère, Haute-Garonne, Haute-Marne, Saône-et-Loire.

170-172 Relevés quotidiens des cas de choléra et des décès : bulletins du nombre des cas relevés, états nominatifs des personnes décédées, rapports de police, certificats de décès, correspondance, 1853-1854.

170 Département du Rhône, novembre 1853-octobre 1854.

171-172 Villes de Lyon et de Villeurbanne, 27 juin-13 novembre 1855.

171 Lyon, 27 juin-31 août 1854.

172 Lyon, 1^{er} septembre-15 octobre 1854, 13 septembre-13 novembre 1855 ; Hôtel-Dieu de Lyon, 14 juillet-13 septembre 1854 ; Villeurbanne, 6-18 octobre 1854.

5 M 173 Menace d'épidémies et cas isolés de choléra, mesures de prévention : instructions et circulaires ministérielles au préfet, rapport du conseil d'hygiène publique et de salubrité (1865), instruction générale du comité consultatif d'hygiène publique de France (1871), correspondance (1871-1872), rapport du service sanitaire, rapports sur des cas supposés de choléra à Cublize, Thizy et Lyon, correspondance.
1865-1887

5 M 174-180 Épidémie de 1884.
1884-1886

174-175 Mesures de prévention prises pour éviter l'invasion et la propagation de la maladie en France et dans le Rhône.

174 Réglementation et organisation : circulaires et instructions, arrêté préfectoral, *Journal officiel*, coupures de presse.
Proposition de remèdes ou procédés curatifs⁵⁰ : rapports, correspondance.

Mesures sanitaires pour l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône : rapport du conseil d'hygiène, correspondance.

Mesures à prendre par les commissaires de police : instructions, correspondance, note de service.

Création d'une commission pour prévenir l'invasion du choléra dans le département : arrêtés préfectoraux, *Recueil des actes administratifs*, procès-verbaux de séances de la commission, vœu du conseil d'hygiène, délibération de la Société nationale de médecine de Lyon, correspondance, 1884-1885.

175 Mesures de prophylaxie à Lyon, contrôle des marchandises et des voyageurs arrivés à Lyon : arrêtés municipaux et affiches d'arrêtés, délibérations municipales, télégrammes, correspondance, 1884-1885.

⁵⁰ Voir aussi les remèdes secrets aux cotes 5 M 60-62.

- 176 Secours médicaux et matériel sanitaire.— Envoi de médecins et étudiants en médecine du Rhône dans les départements du Sud de la France touchés par l'épidémie : télégrammes, correspondance.
Demande de remboursement des avances de frais aux départements concernés : télégrammes, correspondance.
Distinctions honorifiques attribuées aux médecins : listes des bénéficiaires, correspondance.
Récupération par les autorités militaires du matériel cédé pendant l'épidémie : circulaire du ministère de l'Intérieur au préfet, 1884-1886.
- 177 Souscriptions, fête et réunion publique en faveur des victimes du choléra du Sud de la France : délibération municipale, rapports de police, correspondance, 1884.
Organisées par les communes de Lamure-sur-Azergues, Lyon, Tarare, Villeurbanne.
- 178 Contrôle sanitaire des voyageurs du sud de la France arrivant et repartant de Lyon : télégrammes annonçant l'arrivée des voyageurs à Lyon (juillet-août 1884), instructions, rapports de police, télégrammes, correspondance, rapports nominatifs journaliers du commissariat spécial de police des chemins de fer à Lyon (26 juin-5 septembre 1884), états nominatifs journaliers dressés par la police de sûreté (24 juin-7 septembre 1884), états nominatifs des voyageurs admis à l'asile de nuit (1^{er} juillet-23 septembre 1884), états nominatifs journaliers des voyageurs venant de Toulon et ayant quitté Lyon (4 juillet-12 août 1884), 1884.
- 179 Cas de choléra constatés à Lyon : rapports des commissariats de quartier, télégrammes, coupure de presse, correspondance, 1884-1885.
- 180 Bilan de l'épidémie, enquêtes et statistiques : questionnaire d'enquête de la commission de l'Académie de médecine, rapport imprimé aux ministres de l'Intérieur et du Commerce sur l'épidémie dans le département de la Seine et à Paris, statistique imprimée des décès en France et en Algérie, correspondance, 1884-1885.

5 M 181 Épidémies de 1890-1893.— Prévention de la propagation de l'épidémie venant d'Espagne, contrôle des voyageurs et marchandises : instructions et circulaires, *Journal officiel des communes*, télégrammes, correspondance (1890-1891).
Contrôle des déplacements des personnes entrant en France par les frontières du Nord et de l'Est : correspondance des maires du département relative à l'affichage et exécution des décrets du 29 août et 18 septembre 1892, *Recueil des actes administratifs*, *Journal officiel des communes*, rapport de police (1892).
Cas de choléra constatés dans le département : rapports de gendarmerie et du service des épidémies, correspondance (1890-1892).
Statistique générale de l'épidémie de 1892 : exemplaire vierge de bulletin individuel concernant les personnes décédées, correspondance (1893).
1890-1893.

5 M 182-183 Épidémies de 1908-1911.

1908-1911

- 182 Prévention et lutte contre la propagation en France, contrôle des frontières et des mouvements de voyageurs : instructions, décret, circulaires, arrêté ministériel, *Journal officiel des communes, Recueil des actes administratifs*, télégrammes, correspondance, 1908-1909.
- 183 Contrôle des voyageurs et des passeports sanitaires : circulaire, rapport de l'inspection de l'hygiène publique, rapports des maires et de police, télégrammes, correspondance, 1908-1911.

Dysenterie⁵¹, grippe⁵², méningite et fièvre muqueuse

- 5 M 184 Demande de renseignements et cas constatés : circulaire, rapports, formulaire vierge d'enquête, télégramme, correspondance. 1851, 1888-1911

Fièvre jaune

- 5 M 185 Progression de l'épidémie déclarée en Catalogne, demande de renseignements : rapports et correspondance entre le ministère, le préfet du Rhône et les préfetures des départements proches de l'Espagne, bulletins sanitaires des départements frontaliers (1821).
Cas constatés dans le département du Rhône : rapports, coupure de presse, correspondance (1891, 1911). 1821-1911

Fièvre typhoïde⁵³ et typhus

- 5 M 186 Prévention : projet d'affiche sur les mesures de préservation, rapport du médecin du service des épidémies du canton de Neuville, correspondance (1909-1915).
Cas constatés : rapports des services d'hygiène et de gendarmerie⁵⁴, états nominatifs des personnes décédées, bulletins des opérations de désinfection, plaintes d'habitants, bulletins de décès des Hospices civils de Lyon, plan de la mare de la Flaitte à Soucieu-en-Jarrest, correspondance (1838-1912).
Distinctions honorifiques en faveur de médecins qui se sont distingués lors de l'épidémie à L'Arbresle en 1907 : notices individuelles, propositions, correspondance (1908).

1838-1915

Les cas constatés concernent les communes de Lyon, Oullins, Soucieu-en-Jarrest, Sainte-Catherine, Mornant, Riverie (dossier commun), Amplepuis, L'Arbresle, Belleville, Bourg-de-Thizy, Brussieu, Bully, Cailloux-sur-Fontaines, Caluire-et-Cuire, Les Chères, Cogny, Coise, Cours, Curis-au-Mont-d'Or, Duerne, Givors, Grézieu-la-Varenne, Larajasse, Lentilly, Longes, Lucenay, Lyon, Meys, La Mulatière, Neuville-sur-Saône, Oullins, Pollionnay, Rontalon, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Sainte-Catherine, Sainte-Foy-l'Argentière, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Martin-en-Haut, Saint-Nizier-d'Azergues, Saint-Rambert-l'Île-Barbe, Soucieu-en-Jarrest, Sourcieux-les-Mines, Tupin-et-Semons, Villeurbanne, Yzeron.

⁵¹ Voir aussi le rapport du service des épidémies de l'année 1859, 5 M 68.

⁵² Voir aussi le rapport du service des épidémies de l'année 1858, 5 M 68.

⁵³ Voir aussi le rapport du service des épidémies de l'année 1859, 5 M 68.

⁵⁴ Ces rapports mentionnent également des cas probables de choléra.

Suette et teigne

- 5 M 187 Prévention et traitement : instruction du comité consultatif d'hygiène publique, prospectus, correspondance. 1849-1857

Tuberculose

- 5 M 188 Lutte contre la maladie et la contagion.— Organisation et enquête sur les moyens et les structures de soins : *Journal officiel*, rapports, questionnaire d'enquête renseigné, télégramme, correspondance (1906-1915).
Concerné la commission permanente de préservation contre la tuberculose, la société de préservation contre la tuberculose et l'œuvre de la tuberculose humaine.
Implantation d'un sanatorium à Saint-Bonnet-de-Mure, protestation du conseil municipal : extrait de délibération du conseil municipal, rapport (1917).
Cas constatés de personnes malades et décédées à Lyon et à Sainte-Foy-lès-Lyon et demande de désinfection : rapport de police, résultat d'examen bactériologique, certificat de médecin, correspondance (1907-1914). 1906-1917
- 5 M 189-191 Contrôle sanitaire des animaux, inspection des boucheries, des viandes et des vaches laitières : rapports, avis de déclarations de maladies contagieuses, arrêtés préfectoraux de mise en surveillance d'établissements de boucheries, procès-verbaux de police de déclaration d'épidémies, correspondance (classement chronologique). 1898-1913
- | | |
|-----|-----------------|
| 189 | 1898 |
| 190 | 1899 |
| 191 | 1900, 1908-1913 |

Variole⁵⁵

- 5 M 192 Lutte contre la propagation de l'épidémie sévissant dans le Midi, désinfection des wagons de la compagnie ferroviaire Paris-Lyon-Marseille (PLM) : instructions, rapports, correspondance (1907).
Cas constatés : rapports, bulletins sanitaires, coupures de presse, télégramme, correspondance (1814-1909). 1814-1909
Concerné les communes d'Amplepuis, Ampuis, Belleville, Chasselay, Chessy, Fontaines-sur-Saône, Givors, Lyon, Oullins, Sain-Bel, Saint-Didier-sous-Riverie, Sainte-Foy-lès-Lyon, Saint-Just-d'Avray, Saint-Martin-en-Haut, Saint-Nizier-d'Azergues, Saint-Symphorien-sur-Coise (canton), Vaugneray (canton), Vénissieux, Villefranche-sur-Saône, Villeurbanne.
- 5 M 193 Enquête sur le nombre de naissances et de décès survenus dans les communes du Rhône par suite de la petite vérole pendant l'année 1893 : réponses des maires (classement par ordre alphabétique des communes). Janvier 1894

⁵⁵ Cette maladie est connue également sous le nom de petite vérole. On trouvera dans la partie consacrée à la vaccination, une série d'états numériques et nominatifs des personnes touchées par la variole et soumises au vaccin.

Épidémies chez les enfants et en milieu scolaire

- 5 M 194 Prévention et protection.— État de la situation : bulletins d'avertissement d'épidémies commençantes, rapport sur les maladies constatées à Givors, correspondance des Hospices civils de Lyon.
Fermeture des écoles libres des sœurs de Saint-Charles rue Montesquieu et rue des Anges à Lyon : rapports entre le préfet et l'inspection académique, arrêté du maire, correspondance.
1889-1890
- 5 M 195-198 Diphtérie.
1858-1911
- 195 Diphtérie dans le département du Rhône, état de la situation : liste et tableau nominatifs des personnes atteintes ou décédées de la diphtérie depuis le 1^{er} septembre 1888 (s.d.).
Opérations de désinfection dans les communes et demande de sérum anti-diphtérique : relevés, notes de service, télégrammes, correspondance (1890-1911).
Hospitalisation, lutte contre la contagion dans les hôpitaux, contrôle des sorties des malades, hospitalisation d'enfants de départements voisins du Rhône⁵⁶ : circulaire, correspondance (1890-1910), 1888-1911.
- 196 Diphtérie à Lyon, état de la situation et évolution : instructions, circulaire sur la réglementation des logements insalubres, rapports, liste des enfants atteints de maladies contagieuses avec indication de l'école fréquentée, correspondance (1889-1890).
Instructions aux directrices et directeurs des écoles de Lyon⁵⁷ : circulaires, extrait des arrêtés du maire, coupures de presse, correspondance (1889).
Cas constatés : rapports, avis de décès et bulletins sanitaires dressés par les commissariats de police (classement par commissariat), correspondance (1889-1910), 1889-1910.
- 197 Diphtérie à Oullins, cas constatés : rapports, bulletins sanitaires, avis de décès, bulletins d'entrée et de sortie des malades des hôpitaux civils de Lyon.
Fermeture puis réouverture des écoles : rapport, arrêtés du maire, pétition pour la réouverture des écoles, rapport de police sur la réunion des pétitionnaires, arrêté préfectoral, coupures de presse, télégramme, correspondance.
Interdiction de la vogue : certificat de décès, correspondance.
Désinfection des locaux : relevés des opérations de désinfection, télégrammes, notes de service, 1888-1890.
- 198 Diphtérie dans d'autres communes, cas constatés : rapports, extraits de délibération, listes des cas survenus à Pierre-Bénite et Villeurbanne, télégramme, correspondance, 1858, 1885-1910.

⁵⁶ Un cas d'enfant atteint de scarlatine.

⁵⁷ Ces instructions concernent essentiellement l'épidémie de diphtérie à Lyon, mais se rapportent aussi parfois à d'autres épidémies.

Concerne les communes d'Albigny-Montrottier, Anse, Beaujeu, Bessenay, Caluire-et-Cuire, Chaponost, Chambost-Longessaigne et Saint-Clément-les-Places, Chaponost, Écully, Givors, Grigny, Les Halles, Irigny, Joux, Lentilly, Lièrgues, Marchamp, Montagny, La Mulatière, Neuville-sur-Saône, Odenas, Pierre-Bénite et Oullins, Saint-Bel, Saint-Andéol, Saint-Christophe, Saint-Étienne-des-Ollières, Saint-Georges-de-Reneins, Saint-Lager, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Romain-en-Gier, Savigny, Souzy, Tassin-la-Demi-Lune et Francheville, Vénissieux, Vernaison, Villefranche-sur-Saône (collège de Mongré), Villeurbanne.

- 5 M 199 Rougeole, varicelle et oreillons.— Cas constatés : instruction, rapports, bulletins sanitaires, listes des enfants touchés par la rougeole à Vaise, coupure de presse, télégramme, correspondance (1855, 1878-1913).
Conditions d'admission des enfants malades à l'hôpital Saint-Pothin à Lyon : instructions, rapports, correspondance (1910).

1855-1913

Concerne les communes d'Amplepuis, Anse et Ambérieux, L'Arbresle, Brussieu, Champagne-au-Mont-d'Or, La Chapelle-sur-Coise, Châtillon-d'Azergues, Chazay-d'Azergues, Condrieu, Craponne, Duerne, Fleurieux-sur-l'Arbresle, Longes, Lyon, Montromant et Courzieu, Morancé, Neuville-sur-Saône, Sainte-Foy-l'Argentière et Souzy, Saint-Genis-Laval, Chaponost et Irigny, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Martin-en-Haut, Saint-Rambert (lycée), Saint-Symphorien-sur-Coise, Sarcey, Tassin-la-Demi-Lune, Theizé, Vaugneray, Vaux, Vernaison, Villechenève, Villeurbanne.

- 5 M 200 Scarlatine, cas constatés : rapports, bulletins sanitaires, affiche, correspondance.

1887-1911

Concerne les communes d'Avenas, Le Bois-d'Oingt, Caluire-et-Cuire et Soucieu-en-Jarrest, Champagne-au-Mont-d'Or, Charbonnières, Charly, Couzon-au-Mont-d'Or, Denicé, Givors, Grézieu-la-Varenne, Limonest, Lyon, Marchamp, Morancé, Neuville-sur-Saône, Saint-Clément-les-Places, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Sainte-Foy-l'Argentière, Saint-Fons, Saint-Georges-de-Reneins, Saint-Rambert-l'Île-Barbe, Saint-Romain-en-Gier, Les Sauvages et Tarare, Tassin-la-Demi-Lune, Craponne et Francheville (dossier commun), Vernaison, Villefranche-sur-Saône.

- 5 M 201 Poliomyélite, enquête sur les cas constatés : circulaires, résultats de l'enquête fournis par les médecins, correspondance.

1910

Épidémies de maladies contagieuses des animaux transmissibles à l'homme

- 5 M 202 Fièvre aphteuse, charbon, morve aiguë, tétanos.— Fièvre aphteuse, cas constaté : rapport de la gendarmerie de Saint-Clément-sur-Valsonne (1907).
Charbon, cas constaté à Pollionnay : correspondance, rapports, arrêtés préfectoraux de déclaration d'infection et de fin d'infection, rapports du vétérinaire (1910) ; cas constaté à la fabrique de crins rue du Bourbonnais à Lyon et demande de réglementation pour la désinfection des crins avant manipulation dans les usines : rapports de la commission sanitaire, rapports et procès-verbaux de police, télégramme, correspondance (1909-1911).
Morve aiguë, cas constatés : rapports, correspondance (1853, 1856).
Tétanos, consommation de viande provenant d'animaux malades, demande de renseignement sur la réglementation : correspondance (1911).

1853-1911

- 203 Enquête statistique, états semestriels des cas constatés : circulaires, rapports et tableaux établis par l'école vétérinaire de Lyon, les maires, le conseil d'hygiène, bulletins individuels des personnes contaminées, correspondance, 1850-1868.
- 204-206 Cas constatés d'animaux enragés et de personnes malades : rapports de police et de gendarmerie, des maires et de l'école vétérinaire de Lyon, arrêtés municipaux d'interdiction des chiens errants, rapports de vétérinaires (classement par année et commune), coupure de presse, correspondance, 1857-1908.
- 204 1857-1867, 1890
205 1898
206 1899, 1908⁵⁸

⁵⁸ Les documents de 1908 concernent l'obtention d'un certificat d'indigence pour bénéficier du remboursement des frais du traitement antirabique.

VACCINATION

ORGANISMES ET SERVICES DE VACCINATION

- 5 M 207 Comités de vaccine.— Création et nomination des membres du comité de vaccine du Rhône : circulaires, arrêtés préfectoraux, procès verbal de séance du comité, listes des candidats, listes des membres, correspondance avec les nommés, rapports préfectoraux (an XII-1827).
Création du comité de vaccine de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône : rapports, courrier de proposition de candidature, liste des candidats, arrêtés préfectoraux de nomination, correspondance (1818-1819).
Création et travaux de la commission permanente de vaccine du Rhône : arrêtés préfectoraux de création et de nomination des médecins-vaccinateurs, rapports annuels de la commission (1844-1881).
an XII-1881
- 5 M 208 Dépôts de conservation du vaccin du Rhône, fonctionnement : instructions, extrait du registre des délibérations et arrêtés du conseil général d'administration des Hospices civils de Lyon, rapports, états de répartition des indemnités des membres du dépôt de Lyon, avis d'attribution et de suppressions de crédits, correspondance.
1807-1822
- 5 M 209 Service de la vaccine du département, réglementation, attribution de crédits : correspondance.
1819-1911
- 5 M 210 Commission permanente de vaccine du Rhône, comptabilité, budget général : facture, brouillons, correspondance.
1845-1892
- 5 M 211 Commission de contrôle du service de la vaccination, rapports d'activités : rapports d'inspection, rapport annuel, correspondance.
1905-1908
Concerne l'inspection de l'établissement vaccinogène de Lyon, l'inspection exceptionnelle du bureau d'hygiène de Lyon.

VACCINATEURS⁵⁹

- 5 M 212 Nomination de médecins : arrêtés préfectoraux et extrait des registres des arrêtés préfectoraux, lettres de recommandation de la commission permanente de vaccine, rapports de médecins, correspondance.
1807-1914
- 5 M 213 Indemnités, primes d'encouragement et distinctions honorifiques pour les exercices annuels de 1811 à 1857 : circulaires, lettres de recommandation et de proposition de médecins, procès-verbaux de séances du comité de vaccine, arrêtés préfectoraux

⁵⁹ Il s'agit essentiellement de médecins mais aussi de sages-femmes et de simples particuliers volontaires.

d'attribution de médailles et d'indemnités, listes de médecins sélectionnés, avis d'attribution de médailles par la commission du prix du Bulletin thérapeutique (1839), états des primes accordées aux vaccinateurs, avis d'envoi au préfet de rapports de la commission et des demandes d'indemnités⁶⁰, correspondance.

1810-1858

ENCOURAGEMENT À LA VACCINATION

5 M 214-215 Mesures générales pour favoriser la propagation de la vaccine en France et dans le Rhône.

an IX-1915

214 Instructions et travaux d'études : circulaires, arrêtés préfectoraux, extrait de procès-verbal de séance du bureau de bienfaisance du 3^e arrondissement de Lyon, instructions et rapports du comité de la Société centrale établi pour l'extinction de la petite vérole en France et la propagation de la vaccine, rapports de médecins, correspondance, an IX-1854.

215 Organisation des séances de vaccination, diffusion des bienfaits par la gratuité et l'affichage des informations⁶¹ : rapports de la commission de vaccine, du comité de vaccine, du service de la vaccine, affiches, correspondance (1807-1906) ; remise des certificats de vaccination : correspondance des maires (1847-1853), vœu de la commission sanitaire de l'arrondissement de Lyon pour délivrer et contrôler les certificats de revaccination (1915), 1807-1915.

OPÉRATIONS DE VACCINATION DANS LE DÉPARTEMENT

5 M 216 Distribution du vaccin, demandes de vaccin par des communes du Rhône et des départements adressées au préfet du Rhône et au comité de vaccine : correspondance.

1817-1853

5 M 217 Vaccination des enfants, en milieu scolaire et dans les hôpitaux, instructions et organisation : circulaires, arrêtés préfectoraux, rapport du recteur de l'Académie impériale de Lyon, rapport du comité de vaccine, rapport et vœu du conseil général d'administration des Hospices civils de Lyon, affiches, correspondance (1810-1816).
Vaccination des ouvriers dans les manufactures de Lyon, projet de règlement : correspondance entre le ministère, le préfet et le conseil des prud'hommes (1811).

1810-1816

⁶⁰ Ces rapports et états d'indemnités pour les exercices de 1847 à 1858 sont transmis au préfet dans le but d'obtenir une récompense, mais ne figurent jamais dans ce dossier (sauf une liste des enfants vaccinés dans la commune de Haute-Rivoire en 1851). Voir les états cotés 5 M 133-146.

⁶¹ Avis pour éveiller l'attention publique sur les avantages de la vaccination.

5 M 218-231 États annuels numériques et nominatifs des vaccinations, des naissances et des personnes touchées par la petite vérole⁶² dans les arrondissements de Lyon et de Villefranche-sur-Saône (classement par arrondissement et par ordre alphabétique des communes) : circulaires, tableaux, listes, correspondance.

1806-1855, 1925⁶³

218 1806-1811

219 1812-1816

220 1817-1821

221 1822

222 1823

223 1824-1825

224 1826

225 1835-1836

226 1837

227 1838

228 1839-1841

229 1842-1855

230-231 États des vaccinations et des revaccinations pratiquées dans les communes du Rhône en 1925 : cartes des visites effectuées par les médecins et listes des vaccinations par canton (classement alphabétique par commune pour chaque canton des arrondissements de Lyon et de Villefranche-sur-Saône), 1925.

230 Arrondissement de Lyon, cantons de L'Arbresle, Condrieu, Givors, Limonest, Mornant, Neuville-sur-Saône, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Genis-Laval, Saint-Symphorien-sur-Coise, Vaugneray, Villeurbanne.

231 Arrondissement de Villefranche-sur-Saône, cantons d'Amplepuis, Anse, Beaujeu, Belleville, Bois-d'Oingt, Lamure-sur-Azergues, Monsols, Tarare, Thizy, Villefranche-sur-Saône.

⁶² Parfois sont associées aux états les dépenses auxquelles la vaccination a donné lieu.

⁶³ Ne concerne que l'arrondissement de Lyon pour les années 1810, 1814, 1817, 1818, 1825. Ne concerne que l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône pour l'année 1820. Pour 1835 ne concerne que les hôpitaux civils de Lyon, l'hospice de la Charité et les communes de Meys et Irigny. En 1840, ne concerne que la commune d'Ancy dans l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône. Pour 1842, ne concerne que la commune de Haute-Rivoire. Pour 1843, ne concerne que l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône (état sommaire). Pour 1844 et 1845 peu d'états (incomplets). De 1846 à 1855 tableaux généraux des vaccinations pour les arrondissements de Lyon et de Villefranche-sur-Saône. Pour 1847 état des vaccinations dans la commune de Thizy.

PROSTITUTION

SERVICE SANITAIRE

Organisation et fonctionnement

- 5 M 232 Organisation générale : rapports descriptifs du fonctionnement du service (s.d.), rapport du service de la Sûreté, correspondance (1922).
[1872], 1922
- 5 M 233 Personnel.— Nomination, démission : arrêtés de nominations des médecins du service sanitaire⁶⁴, arrêté de révocation, rapport de police, lettres de candidature et de démission, arrêté préfectoral de création d'un concours pour la désignation d'un médecin consultant au dispensaire d'hygiène de Villeurbanne, correspondance. Traitements, indemnités et gratifications : tableaux des émoluments des médecins, arrêtés préfectoraux, correspondance.
1878-1937
- 5 M 234 Comptabilité.— Dépenses de fonctionnement : liste des médicaments et instruments à acheter, liste de publications médicales, correspondance (1909-1937). Caisse du service sanitaire : états mensuels des perceptions pour les visites sanitaires effectuées par le service (1944-1946).
1909-1946
- 5 M 235 Aménagement des locaux et entretien du mobilier.— Locaux existants : inventaire du mobilier du service sanitaire (1867), rapport sur la désinfection périodique des locaux de l'hôtel de police, devis estimatif des travaux à effectuer dans les locaux du service (1923), rapport du service de la Sûreté. Projet de création d'un dispensaire antivénérien à Villefranche-sur-Saône, puis à Lyon et Givors : liste des maisons de tolérance de Villefranche-sur-Saône, rapports du service sanitaire, correspondance (1932).
1867-1932
- 5 M 236-241 Comité médical puis commission médicale du service sanitaire.
1878-1948
- 236*-240* Registres des procès-verbaux de séances, 1878-1948.
- | | |
|------|-----------------------------------|
| 236* | 1878-1904 |
| 237* | 29 mars 1878-31 juillet 1885 |
| 238* | 28 août 1885-27 octobre 1905 |
| 239* | 29 décembre 1905-30 décembre 1932 |
| 240* | 27 janvier 1933-23 décembre 1948 |
- 241 Dossier du président, correspondance reçue (1907-1937) ; souscription à l'Association professionnelle des secrétaires et inspecteurs de police judiciaire de Lyon : formulaire de bulletin d'adhésion, carte de membre honoraire, reçus, prospectus, correspondance (1923-1926), 1907-1937.

⁶⁴ Concerne notamment la nomination de médecins de l'hôpital de la Croix-Rousse et de l'hospice des vieillards de la Guillotière (1919).

Réglementation

- 5 M 242 Répertoire des instructions du service. 6 novembre 1778-20 décembre 1938
- 5 M 243-245 Dossiers d'instructions⁶⁵. 1778-1930⁶⁶
- Dossiers constitués de lois, décrets, arrêt du Conseil d'État, circulaires, instructions, arrêtés préfectoraux, municipaux et du gouverneur militaire de Lyon, ordonnances et règlements de police, extraits du *Journal officiel*, extrait des minutes du greffe de la Cour d'appel de Paris (1909), extraits du *Recueil des actes administratifs*, extraits de procès-verbaux de séance des conseils municipaux, du conseil d'administration des Hospices civils de Lyon, procès-verbaux administratifs, rapports, cartes d'inscription sur le registre des filles publiques de Lyon, liste des établissements consignés à Lyon (1891), carnets sanitaires, livret de tolérance de la ville de Lyon, affiches, coupures de presse, télégrammes, correspondance.
- 243 N° 1-37 (1778-1871).
244 N° 38-117 (1880-1909).
245 N° 118-166 (1911-1944).
- 5 M 246 Compléments d'instructions.— Réglementation de la prostitution à Lyon, Tarare, Villefranche-sur-Saône et dans les débits de boissons : circulaires, arrêtés préfectoraux, arrêtés et ordonnance de police du maire de Lyon, rapports des maires, du sous-préfet de Villefranche-sur-Saône et du commissariat spécial de Sûreté, rapport de police, télégrammes, correspondance (1813-1917).
Instruction sur les projections de films pornographiques dans les maisons de tolérance : circulaire (1931). 1813-1931
- 5 M 247-249 Projets d'instructions et réflexion générale sur l'évolution de la réglementation de la prostitution en France et dans le département du Rhône. 1908-1944
- 247 Réglementation de la prostitution en France, projets de loi relatifs aux contraventions des règlements de police, à la suppression des maisons de tolérance et à l'institution du délit de racolage : circulaire ministérielle, documents parlementaires extraits du *Journal officiel* (1921), rapports de médecins du service sanitaire de Lyon, coupures de presse, correspondance (1921, 1925, 1940).
Entretien et échange de renseignements sur la réglementation de la prostitution dans certaines villes de France⁶⁷ : arrêtés et règlements municipaux, revue médicale *L'Hygiène sociale*, correspondance (1931, 1933).

⁶⁵ Les instructions concernent le contrôle sanitaire de la prostitution, l'organisation médicale et policière du service sanitaire et autres organismes d'accueil des prostituées et de personnes atteintes de maladies vénériennes (Antiquaille, dépôt de mendicité d'Albigny, dispensaires). Certaines se rapportent plus précisément au contrôle de la prostitution sur la voie publique et dans les débits de boisson, à la prévention des maladies vénériennes chez les militaires. Un numéro d'ordre leur a été affecté, de 1 à 170, elles sont classées chronologiquement et chaque instruction du répertoire est complétée d'une analyse des pièces. Il manque 63 numéros : 3, 7, 10, 13, 26-28, 44, 45, 47, 51 et 51bis, 60, 61, 66, 70, 72, 74, 76, 81-83, 91, 93, 95, 96, 98, 103, 106, 108, 109, 116, 119-121, 128, 130-132, 134, 135, 140, 141, 143, 146, 148-150, 153-164, 167-170.

⁶⁶ L'ordonnance de 1778 est une copie.

⁶⁷ Bordeaux, Grenoble, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Rouen, Saint-Étienne, Toulouse.

Réflexion des autorités de Lyon sur la législation française : extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Lyon, rapport du comité d'études et d'informations de Lyon, correspondance (1928, 1942), 1921-1942.

248 Ligue pour le relèvement de la moralité publique : rapport et brochure de Paul Gemähling, extrait du journal *Le relèvement social*, exemplaire de la revue *La vie médicale* (1927), revue *Science et Thérapeutique* (1932), tracts, coupures de presse, rapports de médecins du service sanitaire, extrait de procès-verbal de séance du conseil municipal de Lyon (1927), communiqué du conseil départemental d'hygiène du Bas-Rhin, correspondance, 1926-1934.

249 Réglementation de la prostitution dans le Rhône, projet de modification et de répression : notes préparatoires pour l'élaboration d'un règlement sur la police des mœurs dans l'agglomération de Lyon, rapports de police, recueil imprimé du procès-verbal de séance du conseil général du Rhône, correspondance, 1908-1944.

ENQUÊTES, STATISTIQUES ET RAPPORTS

5 M 250 Contrôle sanitaire de la prostitution à Paris et dans le département de la Seine : rapports sur les maisons de tolérance transmis au préfet du Rhône.
1935-1936

5 M 251 Service sanitaire de Lyon : circulaires, statistique générale du service sanitaire de 1901 à 1924, tableaux de statistiques, rapports de médecins, questionnaires, bordereaux d'envoi de brochures éditées par le comité de la traite des femmes (1936), télégrammes, correspondance.
1902-1937

A noter : rapports de la commission médicale pour l'année 1903 et les 2^e et 3^e trimestres 1907, statistiques des maisons de tolérance et des inscriptions sur les registres de la police pour les arrondissements de Lyon, Tarare et Villefranche-sur-Saône (1902), états numériques des prostituées dans le département du Rhône et à l'hospice de l'Antiquaille de 1876 à 1903, état numérique des prostituées de nationalité étrangère à Lyon (1922), statistiques sur le contrôle des prostituées en 1926 et 1927, rapport d'enquête médicale sur la syphilis (1927), questionnaires sur l'organisation du contrôle sanitaire des prostituées dans les villes de Lyon, Givors et Villefranche-sur-Saône (1930, 1937), questionnaire sur le contrôle sanitaire des maisons de tolérance dans le département du Rhône (1931), statistiques de la prostitution dans le département pour les années 1920 à 1933, questionnaire de la Société des nations sur les mesures de relèvement des femmes prostituées (1935).

PRÉVENTION, TRAITEMENT MÉDICAL

5 M 252 Prophylaxie des maladies vénériennes : circulaires, affiches des précautions à prendre, rapports, notices de la Ligue nationale contre le péril vénérien, extrait des *Annales des maladies vénériennes*, correspondance.
1912-1939

- 5 M 253 Organismes d'accueil et de soin des personnes souffrant de maladies vénériennes.— Dépôt de mendicité d'Albigny, projet de création d'un local de désinfection : rapport de l'architecte, devis estimatif approximatif, plan, coupe, élévation (1918) ; demande de cesser l'internement des prostituées : extrait du registre des délibérations de la commission de surveillance du dépôt d'Albigny, correspondance (1920) ; projet de création d'un poste d'eau : devis, mémoires des travaux, note des honoraires de l'architecte départemental, correspondance (1922) ; augmentation du prix de séjour des personnes internées : extrait du registre des délibérations de la commission de surveillance du dépôt d'Albigny, correspondance (1926) ; organisation des mesures sanitaires : extrait du registre des délibérations de la commission de surveillance du dépôt d'Albigny, rapport, correspondance (1928).
Hospice de l'Antiquaille, projet de création de chambres d'isolement pour les filles mineures atteintes de maladies vénériennes : rapport des Hospices civils de Lyon, correspondance ; frais de traitement des malades hospitalisés : états des frais, avis d'attribution de subventions du ministère, correspondance (1921-1923).
Dispensaire antivénérien de Lyon, aménagements de nouveaux locaux : devis estimatif approximatif des travaux (1935).
- 1918-1935
- 5 M 254 Visites sanitaires.— Répartition des visites des médecins du service dans les maisons de rendez-vous : calendriers, notes, correspondance [1925-1926].
Inscriptions et traitement médical des prostituées, statistiques trimestrielles : tableaux des états numériques, brouillons d'énumération, listes des prises de sang et réactions au Wassermann (1910-1927).
Soin des prostituées malades à l'hospice de l'Antiquaille : courrier d'avis d'envoi de bulletins d'admission (1941).
- 1910-1941
- 5 M 255 Maladies vénériennes contractées par les militaires⁶⁸.— Augmentation des cas de maladies, plainte du gouverneur militaire : circulaire, correspondance (1901).
Demande de surveillance accrue des militaires atteints de maladies vénériennes à l'hôpital d'Oullins : rapport de police, correspondance (1917).
Statistiques des cas de maladies vénériennes observés dans la garnison de Lyon : rapport du service sanitaire, rapports de police, extrait du procès-verbal de séance du conseil d'hygiène, fiche de déclaration de maladie vénérienne, bordereaux d'envoi des bulletins d'états numériques des militaires malades entrés dans les hôpitaux et infirmeries, correspondance (1902-1938).
- 1901-1938

CONTRÔLE SANITAIRE ET POLICIER

- 5 M 256 Surveillance de la prostitution.— Projet de création d'un fichier central de renseignements sur les prostituées : correspondance (1921).
Contrôle des infractions au règlement de police et mesures de répression : plaintes, rapports de police, procès-verbaux de contravention, rapports sur des établissements consignés, rapports nominatifs, coupure de presse, correspondance (1894-1944).
- 1894-1944

5 M 257-260 Inscription des prostituées.

⁶⁸ Voir aussi les instructions sur ce sujet, 5 M 157-159.

257 Inscription au service sanitaire et régularisation de situation : dossiers individuels nominatifs, bulletins d'entrée et de départ, rapports de police, procès-verbaux de police de notification de radiation, correspondance, 1925-1947.

258*-260* Registres de maisons de tolérance à Lyon⁶⁹, 1885-1934⁷⁰.

258* Maison Beillot, 1907-1932.

259* Maison Chevillat, 1901-1934.

260* Maison Rouillot, 1885-1929.

5 M 261-262 Arrestations arbitraires, recours en justice.

1902-1939

261 Affaire A. Favre, instance en dommages et intérêts : plainte contre des agents de police pour mauvais traitement, copie du jugement du tribunal civil de Lyon (1903), rapports de police, extrait des minutes du greffe du tribunal de simple police de Lyon (1904), appel du jugement du tribunal de Lyon, notes et renseignements rassemblés pour constituer le dossier de défense des agents, rapports du service de la Sûreté, arrêt de la Cour de Lyon du 28 janvier 1904, arrêt du Conseil d'État du 7 février 1904, état général des frais de 1^{ère} instance et d'appel (1905), copies d'ordonnance extraites du *Recueil général des anciennes lois françaises*, extrait du *Moniteur judiciaire de Lyon*, correspondance, 1902-1905.

262 Autres affaires : dossiers individuels, arrêts de la Cour de cassation, mémoire, rapports de police, rapports d'avocat à la Cour d'Appel de Lyon, extrait du *Moniteur judiciaire de Lyon* (1911), *Jurisprudence municipale et rurale n° 2* (1912), correspondance, 1911-1939.

⁶⁹ Maison de J. Chevillat rue Smith, autorisée le 25 juillet 1879 ; maison Rouillot rue de la Monnaie, autorisée le 19 septembre 1896 ; maison Beillot rue de l'Épée, autorisée en 1907. Ces registres indiquent le nom des prostituées et leurs dates de présence dans l'établissement.

⁷⁰ Il s'agit des dates d'inscription.

Annexes

TABLE DE CONCORDANCE DES COTES

Anciennes cotes	Nouvelles cotes
5 Mp 1.....	5 M 73-78, 80, 83-85, 92-93, 96-109, 128-136, 148
5 Mp 2.....	5 M 1-2, 73-78, 80, 83-85, 92-93, 96-109, 128-136, 145, 150, 153, 157
5 Mp 3.....	5 M 1-2, 73-78, 80, 83-85, 92-93, 96-109, 128-136, 147-148, 153, 186
5 Mp 4.....	5 M 73-78, 80, 83-85, 92-93, 96-109, 128-136, 152-153, 157, 186, 207-214, 216-230, 262
5 Mp 5.....	5 M 26, 47, 73-78, 80, 83-85, 92-93, 95-109, 128-136, 140, 153, 157, 159-166, 168-172, 174, 192, 194-199
5 Mp 6.....	5 M 73-78, 80, 83-85, 23, 25-36, 128-136, 159-166, 168-172, 174, 185, 232-235, 237-262
5 Mp 7.....	5 M 73-78, 80, 83-85, 92-93, 96-109, 128-136, 148
5 Mp 8.....	5 M 73-78, 80, 83-85, 92-93, 96, 98-109, 128-136
5 Mp 9.....	5 M 73-78, 80, 83-85, 92-93, 96-109, 128-136
5 Mp 10.....	5 M 73-85, 88-93, 96, 98-109, 128-136
5 Mp 11.....	5 M 73-78, 80, 83-85, 92-93, 96-136, 153, 157
5 Mp 12.....	5 M 73-78, 80, 83-85, 92-93, 96-109, 128-136
5 Mp 13.....	5 M 1-2, 73-78, 80, 83-85, 92-93, 96-109, 128-136, 153, 157, 186, 188-191, 194-199
5 Mp 14.....	5 M 97-127
5 Mp 15.....	5 M 110-127
5 Mp 16.....	5 M 97-127
5 Mp 17.....	5 M 97-127
5 Mp 18.....	5 M 147, 232-235, 237-262
5 Mp 19.....	5 M 232-235, 237-262
5 Mp 20.....	5 M 232-235, 237-262
5 Mp 21.....	5 M 232-235, 237-262
5 Mp 22.....	5 M 184
5 Mp 23.....	5 M 187
5 Mp 24.....	5 M 150, 152-153, 157, 185, 192, 194-199
5 Mp 25.....	5 M 150, 159-166, 168-172, 174, 186, 192, 194-199, 201-202
5 Mp 26.....	5 M 49, 150-151, 153, 157, 159-166, 168-172, 174, 184-192, 194-199, 207-214, 216-231
5 Mp 27.....	5 M 152-153, 157, 159-166, 168-172, 174, 184, 186, 192, 194-199
5 Mp 28.....	5 M 159-166, 168-172, 174, 188-191
5 Mp 29.....	5 M 159-166, 168-172, 174, 188-191
5 Mp 30.....	5 M 159-166, 168-172, 174, 203-206
5 Mp 31.....	5 M 207-214, 216-231
5 Mp 32.....	5 M 207-214, 216-231
5 Mp 33.....	5 M 207-214, 216-231
5 Mp 34.....	5 M 207-214, 216-231
5 Mp 35.....	5 M 207-214, 216-231
5 Mp 36.....	5 M 207-214, 216-231
5 Mp 37.....	5 M 24-26
5 Mp 38.....	5 M 26-27
5 Mp 39.....	5 M 28
5 Mp 40.....	Bureau de bienfaisance, sous-série 6 M
5 Mp 41.....	Aveugles, sourds et muets, série X
5 Mp 42.....	5 M 28-29

5 Mp 43.....	5 M 30, 32, 34
5 Mp 44.....	5 M 35, 46, 54, 57-59
5 Mp 45.....	Aliénés, statistiques, sous-série 6 M
5 Mp 46.....	Mont de piété, sous-série 6 M
5 Mp 47.....	Mendiants, série X
5 Mp 48.....	5 M 2
5 Mp 49.....	5 M 23, 36
5 Mp 50.....	5 M 30
5 Mp 51.....	5 M 31
5 Mp 52.....	Bureau des nourrices, série X
5 Mp 53.....	5 M 64-72
5 Mp 54.....	5 M 64-72
5 Mp 55.....	5 M 64-72
5 Mp 56.....	5 M 60-62
5 Mp 57.....	5 M 39, 42-45
5 Mp 58.....	5 M 38, 40-47, 54, 57-59
5 Mp 59.....	5 M 50-53
5 Mp 60.....	5 M 37, 57-59
5 Mp 61.....	5 M 41, 56, 74
5 Mp 62.....	5 M 38, 42-46, 55
5 Mp 63.....	5 M 18-22, 94, 147
5 Mp 64.....	5 M 18-22
5 Mp 65.....	5 M 42-45
5 Mp 66.....	Loteries au profit d'œuvres, sous-série 4 M
5 Mp 67.....	5 M 139-144
5 Mp 68.....	5 M 145
5 Mp 69.....	5 M 133
5 Mp 70.....	5 M 3-9
5 Mp 71.....	5 M 10-17
5 Mp 72.....	Colonisation, affaires diverses, sous-série 6 Mp (2)
5 M sup 2.....	5 M 63
5 M sup 3.....	5 M 48
3592 W 1.....	5 M 33
7 Mp 418.....	5 M 80
6 M.....	5 M 193 (Enquête sur le nombre de naissances et de décès survenus dans les communes du Rhône par suite de la petite vérole pendant l'année 1893).

TABLEAU GÉOGRAPHIQUE DES NOMS DE LIEUX CITÉS DANS L'INDEX

FRANCE

France

DÉPARTEMENTS

Ain

Ain (département)
Neuville-les-Dames

Alpes-Maritimes

Nice

Ardèche

Ardèche (département)

Aude

Aude (département)

Bas-Rhin

Bas-Rhin (département)

Basses-Alpes

Basses-Alpes (département)

Bouches-du Rhône

Bouches-du Rhône (département)
Marseille

Doubs

Doubs (département)

Drôme

Drôme (département)

Haute-Garonne

Haute-Garonne (département)
Toulouse

Gironde

Bordeaux

Isère

Isère (département)
Grenoble

Loire

Loire (département)
Saint-Étienne

Loire-Atlantique

Nantes

Haute-Marne

Haute-Marne (département)

Morbihan

Morbihan (département)

Moselle

Metz

Nord

Lille

Rhône

Rhône (département)
Albigny-sur-Saône
Ambérieux-d'Azergues
Amplepuis
Ampuis
Ancy
Anse
Arbresle (L')
Avenas
Beaujeu
Belleville
Bessenay
Bois-d'Oingt (Le)
Bourg-de-Thizy
Bron
Brussieu
Bully
Cailloux-sur-Fontaines
Caluire-et-Cuire

Chambost-Longessaigne
Champagne-au-Mont-d'Or
Chapelle-sur-Coise (La)
Chaponost
Charly
Chasselay
Châtillon-d'Azergues
Chazay-d'Azergues
Chères (Les)
Chessy
Cogny
Coise
Condrieu
Cours
Courzieu
Couzon-au-Mont-d'Or
Craponne
Croix-Rousse (La)
Cublize
Curis-au-Mont-d'Or
Denicé
Dracé
Duerne
Écully
Fleurieux-sur-l'Arbresle
Fontaines-sur-Saône
Francheville
Givors
Grézieu-la-Varenne
Grigny
Guillotière (La)
Halles (Les)
Haute-Rivoire
Irigny
Joux
Lamure-sur-Azergues
Larajasse
Lentilly
Lièrgues
Limonest
Lissieu
Longes
Lucenay
Lyon
Marchampt
Meys
Monsols
Montagny
Montromant
Montrottier
Morancé
Mornant
Mulatière (La)
Neuville-sur-Saône
Odenas

Oullins
Pierre-Bénite
Poleymieux-au-Mont-d'Or
Pollionnay
Rillieux-la-Pape
Riverie
Rontalon
Sain-Bel
Saint-Andéol
Saint-Bonnet-de-Mure
Saint-Christophe
Saint-Clément-les-Places
Saint-Clément-sur-Valsonne
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or
Saint-Didier-au-Mont-d'Or
Saint-Didier-sous-Riverie
Sainte-Catherine
Sainte-Foy-l'Argentière
Sainte-Foy-lès-Lyon
Saint-Étienne-des-Ollières
Saint-Fons
Saint-Genis-Laval
Saint-Georges-de-Reneins
Saint-Just-d'Avray
Saint-Lager
Saint-Laurent-de-Chamousset
Saint-Martin-en-Haut
Saint-Nizier-d'Azergues
Saint-Rambert-l'Île-Barbe
Saint-Romain-en-Gier
Saint-Symphorien-sur-Coise
Sarcey
Sauvages (Les)
Savigny
Soucieu-en-Jarrest
Sourcieux-les-Mines
Souzy
Tarare
Tassin-la-Demi-Lune
Theizé
Thizy
Tupin-et-Semons
Vaise
Vaugneray
Vaux
Vénissieux
Vernaison
Villechenève
Villefranche-sur-Saône
Villeubanne
Yzeron

Saône-et-Loire
Saône-et-Loire (département)

Seine

Seine (département)

Paris

Seine-Inférieure

Seine-Inférieure (département)

Rouen

Var

Toulon

Vaucluse

Vaucluse (département)

ÉTRANGER

Orient

Algérie

Algérie

Oran

Allemagne

Berlin

Espagne

Catalogne

Espagne

Italie

Italie

TABLEAU MÉTHODIQUE DES MOTS-MATIÈRES CITÉS DANS L'INDEX

INSTITUTIONS ET ORGANISMES

Académie de médecine
bureau de bienfaisance
bureau d'hygiène
Chambre de commerce de Lyon
Chambre syndicale d'épicerie lyonnaise
comité consultatif d'hygiène publique de France
comité de la traite des femmes
comité de vaccine
comité lyonnais de l'alliance d'hygiène sociale
comité médical
commission cantonale d'hygiène publique
commission de contrôle du marché aux bestiaux
commission départementale de répartition des immeubles
commission départementale des dérogations
commission départementale d'inspection des pharmacies, drogueries, épiceries, fabriques et dépôts d'eaux minérales
commission des logements insalubres
commission des pharmaciens de Lyon
commission d'hygiène et des bâtiments insalubres
commission du prix du Bulletin thérapeutique
commission médicale
commission permanente de préservation contre la tuberculose
commission permanente de vaccine
commission sanitaire
commission spéciale de salubrité
compagnie des tramways de Lyon

Comptabilité

caisse
comptabilité

Personnel et personnel médical

bourse
consul
cours d'instruction primaire
diplôme
dispense
distinction honorifique

compagnie du gaz de Lyon
conseil de salubrité
conseil d'hygiène et de salubrité publique
conseil municipal de salubrité
direction des services sanitaires et scientifiques de la répression des fraudes du ministère de l'Agriculture
faculté de médecine
Hospices civils
inspection départementale d'hygiène publique
intendance sanitaire
section sanitaire
service de la désinfection
service de la vaccine
service de la répression des fraudes
service de l'Inspection des établissements d'eaux minérales
service de l'Inspection des forges
service départemental d'hygiène
service de santé américain
service de surveillance sanitaire de la gare de Lyon-Perrache
service des épidémies
service médical
service médical de nuit
service médical et pharmaceutique de nuit de Lyon
service médical gratuit
service sanitaire
syndicat des commerçants de Lyon
tribunal de grande instance de l'Ain

franchise postale

droguiste
école d'accouchement de Paris
école d'accouchement de l'hospice de la Charité de Lyon
école de médecine et de pharmacie
élève

enseignement
examen
exercice
exercice illégal
herboriste
jury médical du Rhône
médecin
médecin-inspecteur
officier de santé

personnel
personnel médical
pharmacien
prestation de serment
prime
sage-femme
scolarité
vaccinateur

HYGIÈNE PUBLIQUE ET SALUBRITÉ

asphyxié
association
boîte de secours
boîte fumigatoire
congrès
crétinisme
droguerie
épiciers
exposition
goitre
inspection
manipulation frauduleuse

matériel pharmaceutique
médicament
noyé
observatoire météorologique
octozone
œuvre
officine
pharmacie
remède secret
Société française contre la vivisection
substance vénéneuse

Assainissement

assainissement
bain public
bief
canal
citerne
eau
égout
épandage
fontaine
fossé
fosse d'aisance
fumier

halle
immondice
marais
mare
nettoyage
puits perdu
réservoir
rivière
rue
ruisseau
vidange

Hygiène et police funéraires

cadavre
cercueil
cimetière
corps

dépôt mortuaire
exhumation
inhumation
transport

Logements

baraque
château
contentieux
éclairage

garni
gaz d'éclairage
immeuble
logement

théâtre

Mesures exceptionnelles d'hygiène

bateau
blessé
catastrophe naturelle
gel
glace
guerre de 1914-1918

inondation
Ligue sanitaire française
nauffrage
orphelinat
passeport
sursis

Nuisances

animal
atelier incommode
bruit
cheval
chien
écurie
équarrissage
imprimerie
insalubrité
lapin
mouton

nuisance
odeur
plainte
porc
poule
ruche
urine
urinoir
voisinage
volaille

Produits alimentaires et boissons

alcool
aliment
appellation d'origine contrôlée
boisson
bonbon
bouchon
boulangier
boulangerie
café
classe ouvrière
colorant
confiserie
cornichon
eau de vie
empoisonnement
épicerie
falsification
farine
four
fraude
fromage
fruit
gangrène

gibier
huître
hydromel russe
intoxication alimentaire
marché
melon
pastille
pâtisserie
pêche
plâtre
poisson
poivre
prélèvement
restaurant
rumeur
scorbut
seigle ergoté
sirop de glucose
Société protectrice de l'enfance
sulfate de cuivre
taxe
vin
vinaigre

Produits toxiques

bleu de Prusse
eau anti-méphitique

gaz cyanhydrique
jaune de chrome

lichen d'Islande
matière dangereuse
mélinite
papier tue-mouches
plomb
produit toxique
Société internationale de destruction des
insectes et rongeurs

substance toxique
teinture
tissage
tissu
verrerie
zinc

Réglementation

abattage
abattoir
abonné
alimentation
attaque aérienne
bétail
blessé
cinéma
commerce
consommation
contravention
décret
démobilisation
denrée alimentaire
dérogation
distribution
éclairage
électricité
établissement privé

établissement public
gaz
local
loi
office national des mutilés et des réformés de
la guerre
office public municipal d'habitation
population
protection
rationnement
ravitaillement
recensement
recours en grâce
rééducation
réglementation
règlement sanitaire
restriction
spectacle
stock de guerre

ÉTABLISSEMENTS DE SOINS ET LIEUX DE SECOURS

asile de nuit
Cordeliers de l'Observance
dépôt de conservation de vaccins
dépôt de mendicité
dispensaire
établissement religieux
établissement vaccino-gène
hôpital

hospice
Hôtel-Dieu
indigent
infirmerie
lieu de secours
poste d'eau
sanatorium
structure de soin

EAUX MINÉRALES ET ÉTABLISSEMENTS THERMAUX

bain-douche
casino de jeux
chambre d'industrie thermale
déclaration d'utilité publique
dépôt d'eaux minérales
eau minérale

établissement d'eaux minérales
établissement thermal
Manufacture des eaux minérale de Lyon
source
taxe de séjour

ÉPIDÉMIES ET MALADIES

antirabique	matériel sanitaire
arsenal	méningite
bagne	militaire
boucherie	morve aiguë
caserne	Oeuvre de la tuberculose humaine
certificat d'indigence	oreillon
charbon	ouvrier
choléra	passport sanitaire
Compagnie ferroviaire Paris-Lyon-Marseille	petite vérole
cordon sanitaire	pétition
crin	poliomyélite
décès	prisonnier
désinfectant	prophylaxie
désinfection	rage
diphthérie	rapatrié
dysenterie	remède
école	rougeole
enfant	scarlatine
épidémie	secours médical
étudiant	sérum
étuve	signalement
fabrique	Société de préservation contre la tuberculose
fête	sœurs de Saint-Charles
fièvre aphteuse	souscription
fièvre jaune	statistique
fièvre muqueuse	sulette
fièvre typhoïde	tænia
forçat	teigne
frontière	tétanos
gare	troupe
gendarmerie	tuberculose
grippe	typhus
guerre	usine
hospitalisation	vache
hydrophobie	varicelle
laboratoire de radiographie	variolo
lavage des mains	véhicule
lycée	vogue
malade	voyageur
maladie contagieuse	wagon
marchandise	

VACCINATION

manufacture	vaccination
naissance	vaccine
vaccin	

PROSTITUTION ET MALADIES VÉNÉRIENNES

arrestation
carnet sanitaire
casier sanitaire
chambre d'isolement
débit de boissons
film pornographique
garnison
hôtel de police
internement
Ligue nationale contre le péril vénérien
Ligue pour le relèvement de la moralité
publique

livret de tolérance
maison de tolérance
maladie vénérienne
mineure
mobilier
prostituée
prostitution
publication médicale
racolage
syphilis
visite sanitaire

INDEX

Les noms de lieux sont en minuscule italique, les noms de personnes en capitale et les noms de matières en romain. S'il faut se reporter à une note en bas de page du corps de l'instrument de recherche, la référence à la cote est suivie d'un *n*.

—A—

abattage

- 5 M 11

abattoir

- 5 M 11

abonné

- électricité : 5 M 5

Académie de médecine

- 5 M 142, 151, 164

Ain

- département : 5 M 156, 169

- tribunal de grande instance : 5 M 50

Albigny-sur-Saône

- 5 M 198

- dépôt de mendicité : 5 M 243-245 n.65,
253

alcool

- 5 M 132

Algérie

- 5 M 180

- personnel médical : 5 M 34

aliment

- 5 M 130-132

alimentation

- 5 M 10-12

Ambérieux-d'Azergues

- 5 M 135, 199

Amérique

- service de santé : 5 M 16

Amplepuis

- 5 M 186, 192, 199

- canton : 5 M 231

Ampuis

- 5 M 192

Ancy

- 5 M 218-231 n.63

animal

- 5 M 108, 189-191, 202, 204-206

Anse

- 5 M 135, 198-199

- canton : 5 M 231

antirabique

- 5 M 206 n.58

appellation d'origine contrôlée

- 5 M 133

Arbresle (L')

- 5 M 186, 199

- canton : 5 M 230

Ardèche

- département : 5 M 169

arrestation

- 5 M 261-262

arsenal

- 5 M 154

asile de nuit

- 5 M 178

asphyxié

- 5 M 95

assainissement

- 5 M 106, 122-124, 136

association

- 5 M 137

association professionnelle des secrétaires et
inspecteurs de police judiciaire

- 5 M 241

atelier incommode

- 5 M 79

attaque aérienne

- 5 M 13

Aude

- 5 M 22

Avenas
- 5 M 200

—B—

bagne
- 5 M 165

bain-douche
- 5 M 148

bain public
- 5 M 100

baraque
- 5 M 126

Bas-Rhin
- 5 M 251

Basses-Alpes
- 5 M 156

bateau
- 5 M 135

Beaujeu
- 5 M 148, 198
- canton : 5 M 231

BEILLOT
- 5 M 258-260

Belleville
- 5 M 186, 192
- canton : 5 M 231

Berlin
- congrès : 5 M 138

Bessenay
- 5 M 198

bétail
- 5 M 11

bief
- Givors : 5 M 101

BIESSY (DR)
- 5 M 95

blesé
- 5 M 136
- guerre 1914-1918 : 5 M 14

bleu de Prusse
- 5 M 128

Boigt-d'Oingt (Le)
- 5 M 200
- canton : 5 M 231

boisson
- 5 M 130-132
- de Paris : 5 M 132
- prélèvement : 5 M 132

boîte de secours
- 5 M 47

boîte fumigatoire
- 5 M 95

bonbon
- 5 M 131

Bordeaux
- 5 M 248 n.67

boucherie
- 5 M 190-192

Bouches-du Rhône
- 5 M 73

bouchon
- 5 M 132

boulangier
- 5 M 131

boulangerie
- 5 M 131

Bourg-de-Thizy
- 5 M 135, 186

bourse
- école d'accouchement de l'hospice de la
Charité : 5 M 65-68

Bron
- 5 M 169

bruit
- 5 M 109

Brussieu
- 5 M 186, 199

Bully
- 5 M 186

bureau de bienfaisance
- commission administrative : 5 M 116
- Lyon : 5 M 87

bureau d'hygiène
- Lyon : 5 M 211

— C —

cadavre

- 5 M 108, 134

café

- 5 M 131

Cailloux-sur-Fontaines

- 5 M 186

caisse

- 5 M 234

Caluire-et-Cuire

- 5 M 169, 186, 198, 200

canal

- 5 M 100-101

carnet sanitaire

- 5 M 243-245

caserne

- 5 M 157

casier sanitaire

- 5 M 90-91

casino de jeux

- 5 M 147

Catalogne

- 5 M 185

catastrophe naturelle

- 5 M 135

cercueil

- 5 M 134

certificat d'indigence

- 5 M 206 n.58

Chambost-Longessaigne

- 5 M 198

Chambre de commerce de Lyon

- 5 M 7

Chambre d'industrie thermale

- Charbonnières-les-Bains : 5 M 147

chambre d'isolement

- 5 M 253

Chambre syndicale d'épicerie lyonnaise

- 5 M 131

Champagne-au-Mont-d'Or

- 5 M 199-200

Chapelle-sur-Coise (La)

- 5 M 199

Chaponost

- 5 M 198-199

charbon

- 5 M 202

Charbonnières-les-Bains

- 5 M 147

Charly

- 5 M 200

Chasselay

- 5 M 192

château

- Rochecondon : 5 M 127 n.40

Châtillon-d'Azergues

- 5 M 199

Chazay-d'Azergues

- 5 M 199

Chères (Les)

- 5 M 186

Chessy

- 5 M 192

cheval

- 5 M 108

CHEVILLAT

- 5 M 258-260

chien

- 5 M 108

choléra

- 5 M 159-183, 186 n.54

- remède secret : 5 M 60-63

cimetière

- 5 M 134, 163

cinéma

- 5 M 6

citerne

- 5 M 103

classe ouvrière

- 5 M 130

Cogny

- 5 M 186

Coise

- 5 M 186

colorant
- 5 M 131

commerce
- 5 M 7

comité consultatif d'hygiène publique de France
- 5 M 92

comité de la traite des femmes
- 5 M 251

comité de vaccine
- 5 M 207, 216
- arrondissement de Villefranche : 5 M 207
- Rhône : 5 M 207

comité lyonnais de l'alliance d'hygiène sociale
- 5 M 137

comité médical
- 5 M 237-241

commission cantonale d'hygiène publique
- 5 M 93

commission de contrôle du marché aux bestiaux
- 5 M 11

commission départementale d'inspection des pharmacies, drogueries, épiceries, fabriques et dépôts d'eaux minérales
- 5 M 11-46

commission départementale de répartition des immeubles
- 5 M 16

commission départementale des dérogations
- 5 M 4

commission de salubrité et de santé publique
- La Guillotière : 5 M 85

commission de salubrité et des logements insalubres
- Croix-Rousse : 5 M 111

commission des logements insalubres
- Lyon : 5 M 110

commission des pharmaciens de Lyon
- 5 M 55

commission d'hygiène et des bâtiments insalubres
- Villeurbanne : 5 M 110

commission du prix du Bulletin thérapeutique
- 5 M 213

commission médicale
- 5 M 237-241

commission permanente de préservation contre la tuberculose
- 5 M 188

commission permanente de vaccine
- 5 M 207, 210

commission sanitaire
- 5 M 74-78
- arrondissement de Villefranche-sur-Saône : 5 M 160
- Lyon : 5 M 1, 47, 74, 88-89, 116, 163
- Tarare : 5 M 74, 88-89
- Villefranche-sur-Saône : 5 M 74, 88-89

commission spéciale de salubrité
- 5 M 159, 161, 163

Compagnie des tramways de Lyon
- 5 M 9

Compagnie du gaz de Lyon
- 5 M 5-6

Compagnie ferroviaire Paris-Lyon-Marseille
- 5 M 192

comptabilité
- commission sanitaire : 5 M 76-78
- conseil d'hygiène et de salubrité : 5 M 76-78
- service de l'Inspection des établissements d'eaux minérales : 5 M 140
- service des épidémies : 5 M 150
- service sanitaire : 5 M 234
- conseil de salubrité du Rhône : 5 M 76-78

Condrieu
- 5 M 135, 153, 169, 199
- canton : 5 M 230

confiserie
- 5 M 131

congrès
- 5 M 48, 138

conseil de salubrité
- Rhône : 5 M 47, 73-82

conseil départemental d'hygiène
- Bas-Rhin : 5 M 250

conseil d'hygiène et de salubrité publique
- Morbihan : 5 M 93
- Oran : 5 M 93
- Rhône : 5 M 73-82

conseil municipal de salubrité
- Lyon : 5 M 84

consommation
- bétail : 5 M 11
- électricité : 5 M 3-8
- gaz : 5 M 3-8
- viande : 5 M 11

Constantine
- 5 M 47

consul
- 5 M 154

contentieux
- 5 M 112

contravention
- 5 M 57-59

Cordeliers de l'Observance
- 5 M 161

cordon sanitaire
- 5 M 164

cornichon
- 5 M 131

corps
- transport : 5 M 134

COURMONT (Dr)
- 5 M 83

Cours
- 5 M 186

cours d'instruction primaire
- 5 M 69

Courzieu
- 5 M 199

Couzon-au-Mont-d'Or
- 5 M 200

Craponne
- 5 M 169, 199-200

crétinisme
- statistique : 5 M 94

crin
- 5 M 202

Croix-Rousse (La)
- 5 M 111
- commission spéciale de salubrité : 5 M 161
- hôpital : 5 M 233 n.64
- section sanitaire : 5 M 162

Cublize
- 5 M 173

Curis-au-Mont-d'Or
- 5 M 186

—D—

débit de boissons
- 5 M 8, 243-245 n.65, 246

décès
- 5 M 165, 167, 169-172, 180, 186, 188, 195-197

déclaration d'utilité publique
- source : 5 M 144

décret
- 5 M 11

démobilisation
- 5 M 17

démographie
- congrès : 5 M 138

Denicé
- 5 M 200

denrée alimentaire
- 5 M 10

dépôt d'eaux minérales
- 5 M 145-146

dépôt de conservation de vaccins
- 5 M 208

dépôt de mendicité
- Albigny : 5 M 243 n.65, 253
- Lyon : 5 M 130

dépôt mortuaire
- 5 M 161

dérogação
- 5 M 4, 10

désinfectant
- 5 M 134, 157

désinfection
- 5 M 136, 157-158, 186, 188, 192, 195, 197, 202, 235, 253
- appareil : 5 M 157

diphthérie
- 5 M 156, 195-198

diplôme

- dispense : 5 M 38
- herboriste : 5 M 40
- médecin : 5 M 18-35
- pharmacien : 5 M 40, 50-53
- sage-femme : 5 M 60-72

direction des services sanitaires et scientifiques
de la répression des fraudes du ministère de
l'Agriculture

- 5 M 133

dispense

- 5 M 38, 72

dispensaire

- 5 M 243-245 n.65
- anti-vénérien : 5 M 235, 253
- d'hygiène : 5 M 233

distinction honorifique

- 5 M 75, 149, 168, 176, 186, 213

distribution

- eau : 5 M 12
- électricité : 5 M 9
- gaz : 5 M 9

Doubs

- département : 5 M 93

Dracé

- 5 M 135

droguerie

- 5 M 143

droguiste

- 5 M 23-24, 42-45

Drôme

- département : 5 M 169

Duerne

- 5 M 186, 199

dysenterie

- 5 M 184

—E—

eau

- croupissante : 5 M 98
- distribution : 5 M 12
- potable : 5 M 103
- usée : 5 M 100-101

eau anti-méphitique

- 5 M 128

eau de vie

- 5 M 133 n.41

eau minérale

- 5 M 139-146

éclairage

- 5 M 109
- privé : 5 M 5
- restriction : 5 M 7

école

- 5 M 194-201, 217
- de natation : 5 M 79
- libre : 5 M 194

école d'accouchement de la Charité

- bourse : 5 M 65-68
- cours d'instruction primaire : 5 M 69
- fonctionnement : 5 M 64
- scolarité : 5 M 69-71

école d'accouchement de Paris

- 5 M 70

école de médecine et de pharmacie de Lyon

- 5 M 37

école vétérinaire

- 5 M 161, 203-206

Écully

- 5 M 198
- orphelinat : 5 M 136

écurie

- 5 M 108

égout

- 5 M 100-101

électricité

- abonné : 5 M 5
- consommation : 5 M 3-8
- distribution : 5 M 9

élève

- pharmacien : 5 M 37-38
- sage-femme : 5 M 64-71

enseignement

- pharmacien : 5 M 37-38

empoisonnement

- 5 M 130-131

enfant

- 5 M 194-201, 213 n.60, 217

épandage
- 5 M 104

épicerie
- 5 M 131, 143

épicier
- 5 M 23-24, 42-45

épidémie
- 5 M 149-206
- statistique : 5 M 168, 180-181

équarrissage
- 5 M 92

Espagne
- 5 M 181

établissement d'eaux minérales
- inspection : 5 M 141-143

établissement privé
- 5 M 16

établissement public
- 5 M 16

établissement religieux
- 5 M 56

établissement thermal
- Charbonnières-les-Bains : 5 M 147

établissement vaccinogène
- Lyon : 5 M 211

étudiant
- en médecine : 5 M 176

étuve
- 5 M 157

examen
- dispense : 5 M 72
- jury médical : 18-22
- médical : 5 M 18-22
- sage-femme : 5 M 71

exercice
- médecine : 5 M 35-36
- pharmacie : 5 M 48-59
- sage-femme : 5 M 72

exercice illégal
- médecine : 5 M 35
- pharmacie : 5 M 57-59
- sage-femme : 5 M 72

exhumation
- 5 M 134

exposition
- 5 M 138

—F—

fabrique
- 5 M 79, 202

faculté de médecine
- Lyon : 5 M 64
- Strasbourg : 5 M 19

falsification
- 5 M 131-132
- vin : 5 M 92

farine
- 5 M 131

FAVRE (A.)
- 5 M 261

fête
- 5 M 177

fièvre aphteuse
- 5 M 202

fièvre jaune
- 5 M 185

fièvre muqueuse
- 5 M 184

fièvre typhoïde
- 5 M 186

film pornographique
- 5 M 246

Fleurieux-sur-l'Arbresle
- 5 M 199

fontaine
- 5 M 103

Fontaines-sur-Saône
- 5 M 192

forçat
- 5 M 165

fossé
- 5 M 100-101

fosse d'aisance
- 5 M 107

four
- 5 M 131

France

- 5 M 180-182, 214-215
- choléra : 5 M 167, 174-175
- départements du Sud : 5 M 176-179, 192
- personnel médical : 5 M 34
- pharmacie centrale : 5 M 47
- prostitution : 5 M 247-249

Francheville

- 5 M 198, 200

franchise postale

- 5 M 150

fraude

- 5 M 131-132

fromage

- 5 M 131

frontière

- 5 M 181-182

fruit

- 5 M 131

fumier

- 5 M 104

—G—

gangrène

- 5 M 131

gare

- Lyon-Perrache : 5 M 155

garni

- 5 M 127

garnison

- 5 M 255

gaz

- consommation : 5 M 3-8
- distribution : 5 M 9

gaz cyanhydrique

- 5 M 128

gaz d'éclairage

- 5 M 128

gel

- 5 M 135

gendarmerie

- 5 M 157

GERMÄHLING (Paul)

- 5 M 249

gibier

- 5 M 131

Givors

- 5 M 101, 161, 169, 186, 192-194, 198, 200, 251
- canton : 5 M 230, 235

glace

- 5 M 135
- vente : 5 M 10

goitre

- statistique : 5 M 94

Grenoble

- 5 M 247 n.67

Grézieu-la-Varenne

- 5 M 186, 200

Grigny

- 5 M 198

grippe

- 5 M 184

guerre

- 5 M 154

guerre de 1914-1918

- 5 M 136
- blessés : 5 M 14
- réglementation : 5 M 3-17

Guillotière (La)

- 5 M 85
- commission spéciale de salubrité : 5 M 161
- hospice de vieillards : 5 M 233 n.64
- section sanitaire : 5 M 162

—H—

halle

- centrales de Paris : 5 M 92
- de la Martinière à Lyon : 5 M 121

Halles (Les)

- 5 M 198

Haute-Garonne

- 5 M 169

Haute-Marne

- 5 M 169

Haute-Rivoire

- 5 M 213 n.60, 218-231 n.63

herboriste

- 5 M 23-24, 42-44

hôpital

- 5 M 56, 217, 255
- Croix-Rousse : 5 M 233 n.64
- militaire : 5 M 157
- Oullins : 5 M 255
- Saint-Pothin : 5 M 199

hospice

- 5 M 162
- Antiquaille : 5 M 242-244 n.65, 251, 253-254
- Condrieu : 5 M 153
- des vieillards : 5 M 233 n.64
- La Charité : 5 M 64-71, 218-231 n.63

Hospices civils

- 5 M 116, 161, 218-231 n.63

hospitalisation

- 5 M 195

hôtel de police

- 5 M 235

Hôtel-Dieu

- Lyon : 5 M 168, 172

huître

- 5 M 131

hydromel russe

- 5 M 132

hydrophobie (voir aussi rage)

- remède secret : 5 M 61

—**I-J**—

immeuble

- 5 M 16
- insalubre : 5 M 112-121

immondice

- dépôt : 5 M 105
- transport : 5 M 105

imprimerie

- 5 M 109

indigent

- 5 M 72, 86

infirmierie

- 5 M 255

inhumation

- 5 M 134

inondation

- 5 M 135

insalubrité

- 5 M 96, 106, 108

inspection

- établissements d'eaux minérales : 5 M 141-143
- officine : 5 M 41-47
- pharmacie : 5 M 41-47

inspection départementale d'hygiène publique

- 5 M 83

intendance sanitaire

- 5 M 159

internement

- des prostituées : 5 M 253

intoxication alimentaire

- 5 M 130

Irigny

- 5 M 100, 198-199, 218-231 n.63

Isère

- département : 5 M 169

Italie

- 5 M 154, 164

jaune de chrome

- 5 M 129

Joux

- 5 M 198

jury médical du Rhône

- 5 M 18-22, 38, 42-45

—**L**—

laboratoire de radiographie

- 5 M 149

LACASSAGNE (Dr)

- 5 M 82

Lamure-sur-Azergues

- 5 M 177
- canton : 5 M 231

lapin

- 5 M 108

Larajasse

- 5 M 186

lavage des mains

- 5 M 153

Lentilly

- 5 M 186, 198

lichen d'Islande

- 5 M 129

Lièrgues

- 5 M 198

lieu de secours

- 5 M 161

Ligue nationale contre le péril vénérien

- 5 M 252

Ligue pour le relèvement de la moralité publique

- 5 M 248

Ligue sanitaire française

- 5 M 136

Lille

- 5 M 151

Limonest

- 5 M 200

- canton : 5 M 230

Lissieu

- 5 M 169

livret de tolérance

- 5 M 243-245

local

- recensement : 5 M 16

- vacant : 5 M 15

logement

- 5 M 126, 165

- insalubre : 5 M 110-111, 113-121, 196

- vacant : 5 M 15

loi

- 15 février 1902 : 5 M 1-2, 112

- exercice de la pharmacie : 5 M 48

Loire

- département : 5 M 83

Longes

- 5 M 186, 199

Lucenay

- 5 M 186

lycée

- Saint-Rambert : 5 M 199

Lyon

- abattoir de Perrache : 5 M 11

- archives : 5 M 79

- arrondissement : 5 M 74, 112, 218-231, 251

- arsenal : 5 M 154

- association professionnelle des secrétaires et inspecteurs de police judiciaire : 5 M 241

- bureau d'hygiène : 5 M 211

- carnet sanitaire : 5 M 243-245

- Chambre de commerce : 5 M 7

- choléra : 5 M 159-162, 164-183

- commission des logements insalubres : 5 M 110

- commission sanitaire : 5 M 161

- commission spéciale de salubrité : 5 M 161

- Compagnie des tramways : 5 M 9

- Compagnie du gaz : 5 M 7

- Cordeliers de l'Observance : 5 M 161

- dépôt de mendicité : 5 M 130

- diphtérie : 5 M 196

- dispensaire anti-vénérien : 5 M 235, 253

- école de médecine et de pharmacie : 5 M 37

- école vétérinaire : 5 M 203-206

- épidémie : 5 M 200

- établissement vaccinogène : 5 M 211

- exposition : 5 M 138

- faculté de médecine : 5 M 64

- gare de Perrache : 5 M 155

- garnison : 5 M 255

- halles de la Martinière : 5 M 121

- hôpital Saint-Pothin : 5 M 199

- Hôtel-Dieu : 5 M 168, 172

- livret de tolérance : 5 M 243-245

- logements insalubres : 5 M 116, 122, 125

- manufacture : 5 M 217

- Manufacture des eaux minérales : 5 M 141

- marché : 5 M 131

- Perrache : 5 M 106, 155

- prostituées : 5 M 251

- prostitution : 5 M 246

- rougeole, varicelle, oreillon : 5 M 199

- rue de la Monnaie : 5 M 258-260 n.69

- rue de l'Épée : 5 M 258-260 n.69

- rue des Anges : 5 M 194

- rue du Bourbonnais : 5 M 202

- rue Montesquieu : 5 M 194

- rue Saint-Joseph : 5 M 141

- rue Smith : 5 M 258-260 n.69

- scarlatine : 5 M 200
- section sanitaire : 5 M 162
- service médical et pharmaceutique de nuit : 5 M 49
- service sanitaire : 5 M 251
- théâtre du Chapeau Rouge : 5 M 121
- tuberculose : 5 M 188
- typhoïde : 5 M 186
- variole : 5 M 192

—M—

maison de tolérance

- 5 M 235, 246-247, 250-251, 254, 258-260
- Beillot : 5 M 258-260
- J. Chevillat : 5 M 258-260
- Rouillot : 5 M 258-260

malade

- 5 M 136, 153, 157, 162, 188, 204-206, 254-255

maladie contagieuse

- 5 M 129, 153
- remède secret : 5 M 60-63

maladie vénérienne

- 5 M 243-245 n.65, 252-253, 255
- statistique : 5 M 250-251, 255

manipulation frauduleuse

- médicament : 5 M 57-59
- substance vénéneuse : 5 M 57-59

manufacture

- de Lyon : 5 M 217

Manufacture des eaux minérales de Lyon

- 5 M 141

marais

- 5 M 98

Marchampt

- 5 M 198, 200

marchandise

- 5 M 164, 175, 181

marché

- de Lyon : 5 M 131

mare

- 5 M 98
- de la Flaitte : 5 M 186

Marseille

- 5 M 130, 247 n.67

matériel pharmaceutique

- 5 M 41-47

matériel sanitaire

- 5 M 161, 176

matière dangereuse

- 5 M 129

médecin

- 5 M 18-35, 87, 149-150, 156-157, 164, 166, 168, 176, 186, 212-213 n.59, 233, 233 n.64, 254
- diplôme : 5 M 18-35
- exercice : 5 M 35-36
- exercice illégal : 5 M 35

médecin-inspecteur

- 5 M 140

médicament

- 5 M 150, 234
- manipulation frauduleuse : 5 M 57-59
- vente : 5 M 46

mélinite

- 5 M 131

melon

- 5 M 131

méningite

- 5 M 184

Metz

- 5 M 247 n.67

Meys

- 5 M 186, 218-231 n.63

militaire

- 5 M 154, 243-245 n.65, 255

mineure

- 5 M 253

meuble

- 5 M 235

Monsols

- canton : 5 M 86, 166, 231

Montagny

- 5 M 198

Montromant

- 5 M 199

Montrottier

- 5 M 198

Morancé

- 5 M 199-200

Morbihan

- 5 M 93

Mornant

- 5 M 186
- canton : 5 M 230

morve aiguë

- 5 M 202

mouton

- 5 M 108

Mulatière (La)

- 5 M 125, 186, 198

—N-O—

naissance

- état annuel : 5 M 218-231

Nantes

- 5 M 247 n.67

nauffrage

- 5 M 135

nettoyage

- des rues : 5 M 165

Neuille-les-Dames

- 5 M 156

Neuille-sur-Saône

- 5 M 129-130, 161, 186, 198-200
- canton : 5 M 186, 230

Nice

- 5 M 247 n.67

noyé

- secours : 5 M 95

nuisance

- 5 M 109 n.49

observatoire météorologique

- 5 M 79

octozone

- remède secret : 5 M 63

Odenas

- 5 M 198

odeur

- 5 M 109

œuvre

- 5 M 137

Oeuvre de la tuberculose humaine

- 5 M 188

office national des mutilés et des réformés de la guerre

- 5 M 14

office public municipal d'habitation

- 5 M 15

officier de santé

- 5 M 36
- diplôme : 5 M 36

officine

- 5 M 37
- inspection : 5 M 41-47
- ouverture : 5 M 54

Oran

- 5 M 93

oreillon

- 5 M 199

Orient

- 5 M 154

orphelinat

- Écully : 5 M 136

Oullins

- 5 M 169, 186, 197-198, 255

ouvrier

- 5 M 217
- étranger : 5 M 126
- kabyle : 5 M 154

—P—

papier tue-mouches

- 5 M 128

Paris

- 5 M 92, 138, 180, 250
- boisson de : 5 M 132
- école d'accouchement : 5 M 70

passport

- 5 M 136

passport sanitaire

- 5 M 183

pastille
- 5 M 131

pâtisserie
- 5 M 10

pêche
- 5 M 131

personnel
- commission départementale d'inspection
des pharmacies, drogueries, épiceries,
fabriques et dépôts d'eaux minérales : 5 M
41
- conseil de salubrité du Rhône : 5 M 74-77
- conseil d'hygiène et de salubrité : 5 M 74-
77
- service de l'Inspection des établissements
d'eaux minérales : 5 M
- service des épidémies : 5 M 149
- service sanitaire : 5 M 233

personnel médical
- 5 M 18-72
- Algérie : 5 M 34

petite vérole
- 5 M 192 n.55, 214, 218-231

pétition
- 5 M 197

pharmacie
- 5 M 143, 150
- centrale de France : 5 M 47
- congrès : 5 M 48
- inspection : 5 M 41-47
- matériel : 5 M 41-47

pharmacien
- 5 M 23-34, 37-63
- diplôme : 5 M 40, 50-53
- élève : 5 M 37-38
- enseignement : 5 M 37
- exercice : 5 M 48-59
- exercice illégal : 5 M 55-59
- prestation de serment : 5 M 39

Pierre-Bénite
- 5 M 198

plainte
- 5 M 97-109, 113-121, 168, 186, 255-256,
261

plâtrage
- du vin : 5 M 132

plomb
- 5 M 129

poisson
- 5 M 131

poivre
- 5 M 131

Poleymieux-au-Mont-d'Or
- 5 M 166

poliomyélite
- 5 M 201

Pollionnay
- 5 M 186, 202

population
- protection : 5 M 3-17

porc
- 5 M 108

poste d'eau
- 5 M 253

poule
- 5 M 108

prélèvement
- boisson : 5 M 132

prestation de serment
- pharmacien : 5 M 39

prime
- 5 M 213

prisonnier
- 5 M 79
- de guerre : 5 M 154

produit toxique
- 5 M 128

prophylaxie
- 5 M 153-158, 252
- choléra : 5 M 164-165, 173-174, 181-183
- enfant : 5 M 194

prostituée
- 5 M 243-245 n.65, 251, 253-254
- inscription : 5 M 257-260

prostitution
- 5 M 232-262
- statistique : 5 M 250-251
- surveillance : 5 M 256

protection
- population : 5 M 3-17

publication médicale
- 5 M 234

puits perdu
- 5 M 99

—R—

racolage
- délit : 5 M 247

rage (voir aussi hydrophobie)
- 5 M 203-206
- statistiques : 5 M 203

rapatrié
- 5 M 154

rationnement
- 5 M 10-12

ravitaillement
- 5 M 10-12

recensement
- de locaux : 5 M 16

recours en grâce
- 5 M 57-59

rééducation
- 5 M 14

réglementation
- abattage : 5 M 11
- électricité : 5 M 3-8
- guerre de 1914-1918 : 5 M 3-17
- gaz : 5 M 3-8

règlement sanitaire
- 5 M 2

remède
- 5 M 164, 168, 174

remède secret
- 5 M 60-63

réservoir
- 5 M 12, 103

restaurant
- 5 M 10, 130

restriction
- électricité : 5 M 3-8
- gaz : 5 M 3-8

Rhône
- choléra : 5 M 167, 174-175

- comité de vaccine : 5 M 207
- département : 5 M 170, 195, 214-215, 247-249, 251
- fleuve : 5 M 100
- jury médical : 5 M 18-22, 38, 42-45

Rillieux-la-Pape
- 5 M 169

Riverie
- 5 M 186

rivière
- 5 M 100-101

ROB DE BOYVEAU-LAFFECTEUR
- remède secret : 5 M 60

Rontalon
- 5 M 186

Rouen
- 5 M 247 n.67

rougeole
- 5 M 199

ROUILLOT
- 5 M 258-260

ROYER (EUGÈNE)
- 5 M 63

ruche
- 5 M 108

rue
- assainissement : 5 M 106
- nettoyage : 5 M 165

ruisseau
- 5 M 100-101
- de la Mouche : 5 M 100

rumeur
- 5 M 130

—S—

sage-femme
- 5 M 23-34, 212-213 n.59
- diplôme : 5 M 71-72
- examen : 5 M 71
- exercice : 5 M 72
- maîtresse : 5 M 69

Sain-Bel
- 5 M 192, 198

Saint-Andéol

- 5 M 198

Saint-Bonnet-de-Mure

- 5 M 188

Saint-Christophe

- 5 M 198

Saint-Clément-les-Places

- 5 M 198, 200

Saint-Clément-sur-Valsonne

- 5 M 202

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

- 5 M 186

Saint-Didier-au-Mont-d'Or

- 5 M 127, 200

Saint-Didier-sous-Riverie

- 5 M 192

Sainte-Catherine

- 5 M 186

Sainte-Foy-l'Argentière

- 5 M 186, 199-200

Sainte-Foy-lès-Lyon

- 5 M 161, 188, 192

Saint-Étienne

- 5 M 247 n.67

Saint-Étienne-des-Ollières

- 5 M 198

Saint-Fons

- 5 M 123, 200

Saint-Genis-Laval

- 5 M 169, 199

- canton : 5 M 230

Saint-Georges-de-Reneins

- 5 M 198, 200

Saint-Just-d'Avray

- 5 M 192

Saint-Lager

- 5 M 198

Saint-Laurent-de-Chamousset

- 5 M 186, 198-199

- canton : 5 M 166, 230

Saint-Martin-en-Haut

- 5 M 186, 192, 199

Saint-Nizier-d'Azergues

- 5 M 186, 192

Saint-Rambert-l'Île-Barbe

- 5 M 186, 200

- lycée : 5 M 199

Saint-Romain-en-Gier

- 5 M 198, 200

Saint-Symphorien-sur-Coise

- 5 M 199

- canton : 5 M 192, 230

sanatorium

- 5 M 188

Saône

- rivière : 5 M 135

Saône-et-Loire

- 5 M 169

Sarcey

- 5 M 199

Sauvages (Les)

- 5 M 200

Savigny

- 5 M 198

scarlatine

- 5 M 195 n.57, 200

scolarité

- école d'accouchement de la Charité : 5 M 69-71

scorbut

- 5 M 130

secours

- blessé : 5 M 14

- médical : 5 M 176

section sanitaire

- 5 M 162

seigle ergoté

- 5 M 131

Seine

- département : 5 M 180, 250

Seine-Inférieure

- département : 5 M 83

sérum

- anti-diphtérique : 5 M 195

service de la désinfection

- 5 M 158

service de la vaccine
- 5 M 209
- commission de contrôle : 5 M 211

service de la répression des fraudes
- 5 M 132-133

service de l'Inspection des établissements
d'eaux minérales
- 5 M 140-141
- personnel : 5 M 140
- comptabilité : 5 M 140

service de l'Inspection des forges
- 5 M 6

service de santé américain
- 5 M 16

service de surveillance sanitaire à la gare de
Lyon-Perrache
- 5 M 155

service départemental d'hygiène
- 5 M 90-91, 152

service des épidémies
- 5 M 88-89, 149-150
- personnel : 5 M 149

service médical
- 5 M 136

service médical de nuit
- 5 M 87

service médical et pharmaceutique de nuit de
Lyon
- 5 M 49

service médical gratuit
- 5 M 86

service sanitaire
- 5 M 167, 232-249, 251, 257
- comptabilité : 5 M 234
- personnel : 5 M 233

signalement
- 5 M 156

sirop de glucose
- 5 M 131

Société de préservation contre la tuberculose
- 5 M 188

Société française contre la vivisection
- 5 M 137

Société internationale de destruction des
insectes et rongeurs
- 5 M 128

Société protectrice de l'enfance
- 5 M 130

sœurs de Saint-Charles
- 5 M 194

Soucieu-en-Jarrest
- 5 M 186, 200

source
- 5 M 103, 144
- exploitation : 5 M 145-146

Sourcieux-les-Mines
- 5 M 186

souscription
- 5 M 162, 165, 177, 241

Souzy
- 5 M 198-199

spectacle
- 5 M 6

statistique
- crétinisme : 5 M 94
- goitre : 5 M 94
- épidémie : 5 M 168, 180-181
- maladie vénérienne : 5 M 250-251, 255
- médicale : 5 M 23-34
- prostitution : 5 M 250-251
- rage : 5 M 203
- secours aux blessés de guerre : 5 M 14

stock de guerre
- 5 M 17

Strasbourg
- faculté de médecine : 5 M 19

structure de soin
- 5 M 159-161, 188, 253

substance toxique
- 5 M 131

substance vénéneuse
- 5 M 46
- manipulation frauduleuse : 5 M 57-59

suette
- 5 M 187

sulfate de cuivre
- 5 M 131

sursis
- 5 M 136

syndicat des commerçants de Lyon
- 5 M 7

syphilis
- 5 M 251
- remède secret : 5 M 60

—T-Y—

tænia
- remède secret : 5 M 61

Tarare
- 5 M 74, 161, 177, 200, 246, 251
- canton : 5 M 231

Tassin-la-Demi-Lune
- 5 M 198-200

taxe
- appellation d'origine contrôlée : 5 M 134

taxe de séjour
- Charbonnières-les-Bains : 5 M 147

teigne
- 5 M 187
- remède secret : 5 M 60-63

teinture
- 5 M 129

tétanos
- 5 M 202

théâtre
- du Chapeau Rouge : 5 M 121

Theizé
- 5 M 199

Thizy
- 5 M 218-231 n.63
- canton : 5 M 231

tissage
- 5 M 129

tissu
- 5 M 129

Toulon
- 5 M 165, 178

Toulouse
- 5 M 247 n.67

transport
- corps : 5 M 134
- immondices : 5 M 105

tribunal de grande instance de l'Ain

- 5 M 50

troupe
- 5 M 154

tuberculose
- 5 M 188-191
- remède secret : 5 M 60-63

Tupin-et-Semons
- 5 M 186

typhus
- 5 M 127, 186

urine
- 5 M 106

urinoir
- 5 M 106

usine
- 5 M 127, 202
- Bagneux : 5 M 129

vaccin
- 5 M 208, 216

vaccinateur
- 5 M 212-213

vaccination
- 5 M 207-231

vaccine
- 5 M 214-215

vache
- 5 M 189-191

Vaise
- 5 M 199
- abattoir : 5 M 11
- section sanitaire : 5 M 162
- commission spéciale de salubrité : 5 M 161

varicelle
- 5 M 199

variole
- 5 M 192-193

Vaucluse
- département : 5 M 164, 168

Vaugneray
- 5 M 199
- canton : 5 M 192, 230

Vaux
- 5 M 199

véhicule

- 5 M 157

Vénissieux

- 5 M 123, 192, 198

Vernaison

- 5 M 161, 198-200

verrerie

- 5 M 129

viande

- 5 M 11, 131, 165, 189-191, 202

vidange

- 5 M 102

Villechenève

- 5 M 199

Villefranche-sur-Saône

- 5 M 135, 198, 200

- arrondissement : 5 M 74, 112, 169, 174, 207, 218-231, 251

- canton : 5 M 231

- collège de Mongré : 5 M 198

- commission sanitaire de l'arrondissement : 5 M 160

- dispensaire anti-vénérien : 5 M 235

- maison de tolérance : 5 M 235

- prostituées : 5 M 251

- prostitution : 5 M 246

Villeurbanne

- 5 M 126, 157

- canton : 5 M 230

- choléra : 5 M 172, 177

- commission d'hygiène et des bâtiments insalubres : 5 M 110

- diphtérie : 5 M 198

- dispensaire d'hygiène : 5 M 233

- logements insalubres : 5 M 125

- rougeole, varicelle, oreillon : 5 M 199

- typhoïde : 5 M 186

- variole : 5 M 192

vin

- falsification : 5 M 92, 132

- plâtrage : 5 M 132

vinaigre

- 5 M 131

visite sanitaire

- 5 M 254

vogue

- 5 M 197

voisinage

- 5 M 109 n.39

volaille

- 5 M 108

voyageur

- 5 M 155, 175, 178, 181-183

wagon

- 5 M 192

WASSERMANN

- 5 M 254

Yzeron

- 5 M 186

- bureau de poste : 5 M 121

zinc

- 5 M 128

Table

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	p. 1
Communicabilité des dossiers.....	p. 15
Bibliographie indicative.....	p. 16
Sources complémentaires.....	p. 24
Répertoire.....	p. 45
Plan de classement.....	p. 46
Hygiène et salubrité.....	p. 48
Eaux minérales, thermes et bains.....	p. 69
Épidémies.....	p. 71
Vaccination.....	p. 82
Prostitution.....	p. 85
Annexes.....	p. 90
Table de concordance des cotes.....	p. 91
Tableau géographique des noms de lieux cités dans l'index.....	p. 93
Tableau méthodique des mots-matières cités dans l'index.....	p. 96
Index.....	p. 102
Table.....	p. 120
Table des matières.....	p. 121